

Rapport Annuel  
2011



Siège : 9, rue Hédi Nouira - 1001 Tunis  
Tél. : (+216) 71 351 155 - Fax : (+216) 71 342 852  
E-mail : atb@atb.com.tn  
Web : www.atb.tn





نساند إنجازاتكم

Rapport annuel 2011

## SOMMAIRE

- P 5 NOTRE CULTURE
- P 6 ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- P 8 MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL
- P 11 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL
- P 13 2011 EN CHIFFRES
- P 15 GROUPE ARAB TUNISIAN BANK
- P 17 ATB ET SES ACTIONNAIRES
- P 21 GOUVERNANCE
- P 28 CONTROLE INTERNE
- P 29 RESSOURCES HUMAINES
- P 32 QUALITE
- P 33 COMPLIANCE
- P 34 LE SYSTEME D'INFORMATION
- P 35 MONETIQUE
- P 36 MOYENS DE COMMUNICATION INNOVANTS
- P 37 EMPLOIS ET RESSOURCES
- P 39 PORTEFEUILLE TITRES
- P 40 PROGRESSION DES RESULTATS
- P 42 PRINCIPAUX RATIOS
- P 43 SUIVI DES REALISATIONS
- P 46 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS
- P 85 PRESENTATION DU GROUPE ATB
- P 102 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- P 128 RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- P 130 RESEAU D'AGENCES ET INTERNATIONAL

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 100.000.000 DT**

Siège social  
9, rue Hédi Nouira – 1001 Tunis  
Téléphone : +216 71 35 11 55

Télécopie :  
+216 71 34 28 52  
+216 71 34 92 78  
+216 71 34 81 50

Swift  
ATBK TNTT  
RC Tunis  
B16 700 1 997  
Adresse électronique : atb@atb.com.tn  
Web : www.atb.tn  
Banque en ligne : www.atbnet.com.tn

## Notre culture

### Notre raison d'être

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité.

### Nos valeurs de base

- > L'excellence et le plaisir de servir
- > L'innovation, la créativité et l'ouverture d'esprit
- > L'honnêteté, l'intégrité et le respect de l'individu
- > L'élévation du secteur bancaire et de l'économie tunisienne

Les valeurs de l'Arab Tunisian Bank sont l'un des éléments forts de sa culture interne. Elles donnent le ton, les orientations et constituent le socle culturel commun. Dans le contexte actuel, les valeurs apportent plus que jamais de la cohérence aux actions de tous les collaborateurs et sont un facteur important de cohésion.



## ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mesdames et Messieurs,  
Chers actionnaires,**

C'est un honneur pour moi de présider cette Assemblée Générale Ordinaire afin de vous exposer les résultats de l'activité de votre banque et statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Après quelques signes de reprise constatés au cours de l'année 2010, l'activité économique internationale a été marquée en 2011 par le ralentissement du rythme de croissance suite à l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et la fragilité des équilibres budgétaires de l'ensemble des économies mondiale. Ainsi, le Produit Intérieur Brut mondial a baissé entre 2010 et 2011 de 4% à 2,8%. Le taux de croissance attendu pour l'année 2012 se situe entre 0,5% à 3,9%. Toutefois, cette hypothèse de reprise reste tributaire de la crise de la dette souveraine dans les économies européennes et de la capacité des pays à stimuler la demande.

Sur le plan national, l'année 2011 est une année particulière, comme en témoigne la contraction des activités productives suite aux troubles sociaux et politiques, qui ont impacté le PIB qui a clôturé l'année 2011 avec une baisse de 1,8%. Cette détérioration a engendré une aggravation du chômage, une hausse du taux d'inflation et du déficit budgétaire.

L'année 2011 a été également caractérisée par une forte décélération du rythme des exportations qui a atteint 6,7% en 2011 contre 20,8% en 2010 engendrant une aggravation du déficit courant des paiements extérieurs estimé à 8,6 milliards de dinars représentant 13,3% du PIB : pourcentage le plus bas réalisé par la Tunisie au cours des deux dernières décennies.

### Au niveau de l'ATB

Force est de constater, que les troubles politiques et le ralentissement de l'économie mondiale ont eu un impact particulier sur les politiques de gestion des risques et ce, tant à l'ARAB BANK qu'au sein de l'Arab Tunisian Bank.

L'Arab Tunisian Bank a su acquérir une position privilégiée sur le marché en poursuivant son évolution à l'instar des années précédentes : le total bilan est passé de 4.016 millions de dinars en 2010 à 4.312 millions de dinars en 2011, réalisant une progression de 7,3%.

Malgré les difficultés que l'économie tunisienne a connu en 2011, l'Arab Tunisian Bank a réussi à maintenir son rythme de croissance enregistré en 2010 ; ainsi le Produit Net Bancaire a atteint 145,7 MD en 2011 contre 143,9 MD en 2010 soit une légère augmentation de 1,25%.

Chers actionnaires, afin de permettre aux banques tunisiennes d'améliorer leur solidité financière pour les années à venir, la Banque Centrale Tunisienne a émis une note aux établissements de crédit, en mars 2012, ayant pour objectif de constituer

des provisions dites « collectives » calculées sur la base des risques latents relatifs aux engagements courants. Ces provisions se sont élevées pour l'Arab Tunisian Bank à 11,3 millions de dinars.

La constitution de ces provisions supplémentaires et l'adoption par la banque d'une politique de prudence en matière de couverture des risques de crédit, dans un contexte économique difficile, ont entraîné une diminution du résultat net en 2011 dont le montant est passé de 53,5 millions de dinars en 2010 à 33,1 millions de dinars en 2011. Néanmoins et en dépit de cette baisse, l'Arab Tunisian Bank a réussi à consolider ses capitaux propres et améliorer son ratio de solvabilité de 14,07% en 2010 à 14,14% en 2011 et son ratio de liquidité de 118,7% à 143,3%.

L'Arab Tunisian Bank a poursuivi ses efforts en termes d'indicateurs de gestion bancaire. En effet, depuis l'année 2008, la banque s'est engagée dans une nouvelle dynamique qui place la gestion de la qualité au premier rang et ce, au niveau de toutes les activités de la banque. En 2011, la culture qualité a marqué sa présence dans toutes les unités de l'institution. Les manuels de procédures couvrent actuellement 85% des domaines d'activité de la banque.

L'Arab Tunisian Bank a continué à appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance. En effet, la banque a pris les mesures nécessaires et s'est conformée aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie formulées dans sa circulaire aux banques n°2011-06 du 20 Mai 2011 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

En matières de gestion des risques, l'ATB a adopté une approche rigoureuse et prudente compatible avec les difficultés conjoncturelles et ce, en conformité avec l'Arab Bank dont elle bénéficie du partage des compétences en particulier dans ce domaine, et qui assure un suivi rigoureux par rapport aux limites établies plus strictes que les normes tunisiennes.

Suite aux événements que la Tunisie a connu depuis le 14 janvier 2011, l'agence Standard & Poor's a procédé à une révision à la baisse de la note souveraine de la Tunisie. Cette dégradation a eu pour conséquence immédiate de revoir également à la baisse la note des banques tunisiennes (dont elle a la charge de noter), sachant qu'une institution ne peut avoir une note supérieure à celle de l'Etat dans lequel elle exerce. Ainsi, l'agence de notation Standard & Poor's a attribué à l'Arab Tunisian Bank au cours du mois de mai 2012, la notation BBB- contre BB+ avec perspectives négatives (attribuée en mars 2011). Il est à noter que les autres agences de notation à l'instar de Fitch Ratings et Moody's n'ont pas modifié la notation de l'ATB.

Malgré les événements que le pays a connu en 2011 qui ont eu pour effet de détériorer près de 30 agences, la banque a pu assurer la continuité du bon dénouement des opérations au niveau de ces agences sinistrées grâce à son système d'information qui a permis d'apporter des solutions rapides et immédiates aux clients de ces agences qui ont été orientés vers les points de vente ATB les plus proches. Cet ensemble de mesures a permis la remise en service de toutes les agences endommagées rapidement.

L'ATB a poursuivi sa stratégie de croissance à travers le renforcement de son réseau d'agences avec l'ouverture de 5 nouveaux points de vente pour porter leur nombre à 115 points et la mise en place de centres d'appels qui sont un complément au réseau pour accompagner le développement de la banque à distance et améliorer et rapprocher les services à ses clients.

Enfin, au nom du conseil d'administration, je tiens à vous remercier tous de votre participation au développement de la banque. Je remercie également la direction générale, les cadres et les employés de la banque de tous les efforts qu'ils ont fournis pour la pérennité de la banque.

**Madame Samar El Molla**  
Présidente du conseil d'administration



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### EVOLUTION 2011

Total du bilan  
+7%

Créances brutes  
+4,8%

Dépôt à vue  
de la clientèle  
+9%

Comptes d'épargne  
+13%

Capitaux propres  
+3,8%

PNB  
+1,3%

C. A.  
+3,3%

**Madame la présidente du conseil d'administration  
Mesdames et Messieurs les actionnaires,  
Chers invités,**

J'ai l'honneur de vous présenter un bref résumé de l'activité de la banque et de ses réalisations au cours de l'exercice 2011.

Notre pays a connu en 2011 une révolution salvatrice aux multiples retombées positives mais aussi avec quelques effets négatifs surtout sur le plan économique avec un recul du PIB de 1,8% traduisant ainsi un repli de l'activité des entreprises et des opérateurs économiques.

Ces événements ont eu pour conséquence inévitable de ralentir l'activité bancaire et notamment celle de l'ATB. Cependant et dans ce contexte, votre banque est parvenue à réaliser des progressions dans plusieurs de ses activités. Bien que cette progression reste inférieure à celle des années précédentes, elle demeure néanmoins positive et l'effort conjugué des cadres, employés, conseil d'administration et actionnaires de la banque lui a permis d'éviter une régression de ses indicateurs, durant cette année difficile.

Les dépôts ont enregistré une hausse de 11,6% passant de 2,9 Milliards TND en 2010 à 3,2 Milliards TND en 2011. Les dépôts d'épargne ont de leur côté enregistré une progression à deux chiffres qui a atteint 13% grâce notamment à l'accroissement de la taille de notre réseau qui est passé à 115 agences suite à l'ouverture de cinq nouvelles agences en 2011. Il y a lieu de noter que notre banque a réussi en un temps record à réhabiliter et à réparer l'ensemble de ses agences sinistrées suite aux événements qui ont marqué la révolution.

La contribution de l'ATB dans le financement de l'économie a aussi connu une hausse grâce à l'accroissement des crédits à la clientèle de 4,8% pour passer de 2,3 Milliards TND en 2010

à 2,53 Milliards TND en 2011 et à l'accroissement du volume du portefeuille investissement de 33% pour atteindre 264 Millions TND en 2011 contre 198 Millions TND en 2010. Les investissements de l'ATB sont réalisés principalement à travers sa filiale ATD SICAR dans des secteurs prioritaires et vitaux pour l'économie nationale. L'activité de cette filiale est étroitement suivie par l'ATB et son conseil d'administration. Le portefeuille géré pour le compte de la banque est sain si l'on se réfère aux rapports des commissaires aux comptes de l'ATD SICAR et de la banque. ATD SICAR a réalisé en 2011 d'importants bénéfices dont une grande partie a été distribuée aux actionnaires à l'instar des cinq dernières années. L'ATB veille également au suivi de ses participations dans l'ensemble de ses filiales (ATL, UNIFACTOR, ATI, SARI, AFC...) et ce à travers sa présence dans leurs conseils d'administration respectifs afin de les aider à prendre les décisions et orientations optimales conformes à la politique du groupe.

L'ATB continue à se positionner en tant que leader sur le marché des bons du trésor avec un portefeuille dont l'encours s'est accru de 802 Millions TND en 2010 à 1057 Millions TND en 2011.

Compte tenu de ces performances, le total bilan de notre banque a enregistré une hausse de 7% pour atteindre 4,3 Milliards TND en 2011 contre 4 Milliards TND en 2010.

Au niveau des résultats, le chiffre d'affaires de l'ATB a enregistré une hausse de 3,3% en 2011 passant de 244 Millions TND en 2010 à 252 Millions TND en 2011. Le PNB a enregistré une hausse de 1,3% passant de 144 Millions TND en 2010 à 146 Millions TND en 2011. Le résultat net a de son côté enregistré une baisse, passant de 53 Millions TND en 2010 à 33 Millions TND en 2011, due à la constatation de nouvelles provisions imposées par la circulaire BCT de janvier 2012 et à des dotations supérieures à celles de 2010 suite à une classification plus sévère des engagements dans le but de se protéger contre les éventuels effets de la crise économique que connaît le pays.

Il convient de signaler que l'ATB veille à travers l'ensemble de ses directions au suivi étroit de son portefeuille engagements. La banque procède en outre à une révision et une évaluation annuelle de ce portefeuille ainsi que des garanties correspondantes par des experts compétents et jouissant d'une bonne réputation sur la place. Ces opérations de suivi et d'évaluation sont pilotées par les organes internes de la banque (Direction des crédits, Direction juridique, Direction du Risk-management) ainsi que par le comité exécutif du crédit composé par des membres issus du conseil d'administration et qui s'appuie sur les avis d'experts en évaluation. Les commissaires aux comptes procèdent de leur côté à un suivi rigoureux et minutieux du portefeuille engagement de la banque et ce conformément à la mission qui leur incombe telle que dictée par la réglementation en vigueur et notamment celle de la BCT.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre banque continuera courant 2012 et dans les années à venir à développer son activité avec une conviction partagée par son conseil d'administration, ses actionnaires, ses cadres et employés, que notre pays connaîtra un avenir meilleur tout comme notre solide institution qui a tant réalisé durant les trente années précédentes pour consolider sa position sur le marché tunisien.

L'ATB œuvrera durant les années à venir à travailler encore plus pour améliorer ses performances et les services qu'elle offre à sa clientèle et ce à travers la consolidation de ses divers organes et ses méthodes d'action pour traiter de manière optimale l'ensemble de ses lignes de métier : entreprises, particuliers et trésorerie. Nous œuvrerons à concrétiser notre vision faisant de l'agence un point de vente en continuant à la décharger de l'ensemble des tâches administratives qui seront prises en charge par des entités dédiées et centralisées. Nous nous appuierons dans cette démarche sur un système d'information moderne et développé dont l'implantation a atteint des stades avancés grâce au soutien de l'Arab Bank et à la compétence de nos cadres dans ce domaine.

Le système de contrôle de la banque a connu un développement soutenu parallèlement au développement de nos activités et de notre réseau. Ce système a permis d'éviter plusieurs défaillances et la détection à temps d'autres défaillances, ce qui a permis de les identifier et de réduire au maximum leurs impacts négatifs. Il y a lieu de signaler dans ce domaine que l'ATB a été la première banque tunisienne à instaurer les règles de la gouvernance moderne en instaurant le comité d'audit émanant du conseil d'administration. Notre banque s'est rapidement conformée aux exigences de la banque centrale en mettant en place l'ensemble d'autres comités tel le comité de crédit, le comité des risques, le comité de gouvernance et le comité des nominations et des rémunérations. Tous ces comités visent le renforcement de la bonne gouvernance au sein de votre banque à travers l'instauration de la transparence non seulement comme méthode de travail, mais comme une culture imprégnant l'ensemble de ses organes.

L'ATB veille aussi à la promotion et au développement de ses cadres et employés qui représentent la base de cette institution, ses ambassadeurs et ses représentants. Notre banque veille à l'encadrement de ses ressources humaines, à leur motivation et à leur formation tout en garantissant un climat social sain qui consolide leur attachement à la banque et conforte leur fierté d'appartenir à la famille ATB. Nous veillons à ce que l'ensemble de cette famille soit traité de manière équitable éliminant toute considération basée sur des allégeances personnelles et faisant de l'effort fourni, de l'excellence du travail et de l'abnégation à l'institution les seuls critères d'évaluation et seul tremplin d'évolution dans la banque.

#### Mesdames et Messieurs,

La note S&P de l'ATB a été revue à la baisse suite à la rétrogradation de la note souveraine de la Tunisie et l'application du principe selon lequel aucune institution ne peut avoir une note meilleure que celle de l'Etat dans lequel elle exerce. Partant de ce constat, cette baisse de la note de l'ATB est systématique, et ne vise pas spécifiquement l'ATB et n'affectera donc pas notre banque sur le marché financier ou vis-à-vis de ses partenaires.

Les signes de reprise économique qui caractérise le début de l'année 2012, auront un impact positif sur les résultats de la banque et nous œuvrerons à consolider notre développement et à maîtriser nos risques afin de réduire le niveau de nos créances classées et par conséquent le niveau des dotations aux provisions y afférentes pour que notre banque retrouve son niveau habituel en matière de résultat bénéficiaire. Mon optimisme trouve sa source dans ma confiance en l'avenir de ce pays et en celui de notre solide institution qui fête en cette année 2012 son trentième anniversaire qui sera certainement un tournant positif pour atteindre les niveaux supérieurs dans tous les domaines et surtout celui de la qualité de ses services.

Je vous remercie pour votre attention.

**Le Directeur Général**  
**Mohamed Ferid BEN TANFOUS**

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

### SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Sur le plan international, l'activité économique mondiale a connu un net ralentissement en 2011 et une croissance anémique est attendue en 2012 et 2013. Les problèmes qui grèvent l'économie mondiale sont multiples : la crise prolongée de l'emploi, la crise de la zone euro, les mesures d'austérité, la faiblesse de la demande et la faiblesse des perspectives de croissance économique dans les pays développés en particulier, sont à l'origine du ralentissement de l'activité économique mondiale.

La crise de la dette souveraine en Europe a aggravé la situation d'un certain nombre de pays européens fragilisant les bilans des banques détenant la dette publique de ces pays. Les mesures prises par les gouvernements des pays de la zone euro dans le but de restructurer de manière ordonnée la dette de la Grèce n'ont fait que renforcer les turbulences sur les marchés financiers. Les Etats-Unis également font face à un chômage élevé, un faible niveau de confiance des ménages et des entreprises ainsi qu'à la fragilité du secteur bancaire. L'Union Européenne et les Etats-Unis étant deux économies profondément interdépendantes, leurs problèmes sont susceptibles de se renforcer mutuellement ce qui conduirait à une nouvelle récession mondiale.

En 2011, le taux de chômage moyen dans les pays développés était proche de 8,6%, bien au-dessus des 5,8% enregistrés avant la crise en 2008.

Dans les pays en développement, la reprise de l'emploi a été plus forte que dans les économies développées. Le taux de chômage est revenu à son niveau d'avant la crise dans la plupart des pays d'Asie mais les pays en développement continuent à faire face aux défis majeurs que représentent la part élevée de travailleurs sous-employés, mal payés, évoluant dans des conditions de travail précaires et privés d'accès à toute forme de sécurité sociale.

L'inflation a augmenté dans le monde en 2011, notamment en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole, et de la demande croissante des grands pays en développement dont les revenus et les salaires ont continué d'augmenter. Les politiques monétaires des grands pays développés visant à relancer la demande ont aussi contribué aux pressions inflationnistes.

La reprise du commerce mondial a ralenti, notamment le commerce des marchandises qui a baissé de 12,6% en 2010 à 6,6% en 2011. Dans les deux années à venir, la croissance du commerce mondial devrait continuer à s'affaiblir et avoisiner les 4,4% et 5,7% en 2012 et 2013. La principale explication de ce déclin réside dans le ralentissement de la croissance économique mondiale, surtout dans les pays développés. Les pays en développement ont mieux résisté à la crise et ont joué un rôle croissant dans le commerce international.

La hausse des prix des matières premières, débuté en juin 2010, s'est poursuivie en 2011. Après avoir culminé durant le premier semestre de l'année, les prix ont légèrement baissé. Toutefois, dans le cas du pétrole, des métaux et des matières premières agricoles, le niveau des prix moyens pour l'année 2011 a dépassé les records atteints en 2008.

La crise de la dette souveraine en Europe a accentué les risques liés aux investisseurs et a accru la volatilité des flux de capitaux privés. L'aide au développement a été affectée par une plus grande austérité budgétaire. Cette situation risque de mettre en péril la stabilité financière et économique des pays vers lesquels s'orientent les flux de capitaux et contribuer à la propagation des turbulences financières. Les dirigeants de nombreux pays ont réagi à ces cycles d'afflux et de reflux de capitaux en accumulant des réserves de change. Toutefois, la majorité de ces réserves sont investies dans des bons du trésor américains dont les rendements diminuent. Les pays en développement, en tant que groupe, ont opéré un transfert net de ressources financières d'environ 826,6 milliards de dollars vers les pays développés en 2011 et ce, au détriment d'investissements dans les pays en développement dont les coûts d'opportunité sont plus élevés.

La communauté internationale a pris des mesures pour réduire les risques à l'échelle mondiale et renforcer le système financier international : adoption du nouveau cadre de Bâle III qui a été négocié au niveau international. Des mesures ont également été prises au niveau national, notamment aux Etats-Unis où la loi Dodd-Frank visant à réformer Wall Street et une loi en faveur de la protection des consommateurs sont entrées en vigueur.

## SUR LE PLAN NATIONAL

Au niveau national, l'année 2011 restera dans l'histoire de la Tunisie comme l'année de tous les changements, de toutes les incertitudes, de tous les risques mais aussi de tous les espoirs pour un avenir meilleur pour le pays.

Le début de l'année a été marqué par de fortes turbulences politiques, des troubles sociaux et un certain relâchement de la sécurité publique qui ont largement contribué à brimer l'activité économique voire, à une certaine paralysie partielle de l'activité productive des entreprises. Pour les entreprises du secteur financier, notamment les banques, 2011 aura été une année fort délicate en raison de l'impact que ces événements ont eu sur le mouvement des affaires et la liquidité bancaire.

Et, de fait, l'activité productive n'a cessé de reculer tout au long de l'année. Après avoir plongé de -3,2% au premier trimestre, le taux de croissance du PIB s'est inscrit en fin d'année en recul de -1,5% par rapport à 2010 entraînant dans son sillage une forte remontée du chômage, l'exacerbation des tensions inflationnistes et des déficits public et extérieur.

En effet, de 13% en 2010, le taux de chômage a grimpé à près de 18,9% en 2011 et ce phénomène frappe particulièrement les jeunes. Avec un taux de chômage des jeunes supérieur à 30%, la Tunisie se situe même dans le peloton de tête au niveau mondial.

Les tensions inflationnistes ont été attisées par une certaine désorganisation des circuits de distribution, l'amplification du commerce informel transfrontalier avec une Libye entrée à son tour dans le cercle des troubles révolutionnaires et enfin, par la poursuite de la hausse des prix internationaux des produits de base qui a marqué l'année 2011. Avec un taux d'inflation en fin d'année de 4,3%, la hausse du coût de la vie a été d'autant plus ressentie par les catégories modestes que ce sont les prix des produits alimentaires qui ont le plus flambé (+5,1%).

Outre l'agitation sociale et l'érosion du pouvoir d'achat du tunisien, la récession économique a été aussi alimentée par la crise économique qui a frappé de plein fouet les pays européens partenaires de la Tunisie. Le rythme d'expansion des exportations de marchandises a fortement chuté en 2011 : +6,7% en valeur contre 20,8% une année auparavant. Et, malgré la forte modération du rythme de croissance des importations (+5,3%), le déficit commercial s'est creusé pour atteindre 8,6 milliards DT. C'est, avec 2010, le pire résultat (en pourcentage du PIB) enregistré depuis deux décennies : 13,3% du PIB.

L'activité touristique a fortement souffert de l'instabilité politique et du climat d'insécurité qui ont jalonné l'année 2011. Les entrées touristiques se sont effondrées de -54,6% par rapport à 2010 entraînant une baisse tout aussi drastique des recettes en devises (-33,2%). Il en est résulté un déficit courant record de l'ordre de -8,4% en pourcentage du PIB et un recours important à l'endettement extérieur qui a été satisfait en grande partie par des prêts bilatéraux et des dons.

La situation n'a guère été meilleure au niveau de l'investissement qui a même reculé en valeur réelle par rapport à l'année 2010. Seules les activités industrielles liées à la demande locale (agro-alimentaire, matériaux de construction, transport, etc.) ont continué à entretenir une certaine dynamique modérée de l'investissement industriel.

Au niveau du secteur bancaire, le climat d'insécurité et d'incertitude s'est traduit par un gonflement massif des encaisses de précaution liquides (la masse monétaire liquide a gonflé de +25% en glissement annuel en moins de trois mois), des retraits substantiels des banques et d'un amincissement relatif de l'épargne gérée par les banques. Le rythme de croissance des dépôts à vue est passé de près de 20% en 2010 à environ 10% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 ; celui des dépôts d'épargne de 9,2% à moins de 5%. Les transactions « monétiques » ont régressé tant en nombre (-5,2%) qu'en volume (-2,3%) au cours des 8 premiers mois 2011 par rapport à la même période 2010. Et, malgré les interventions massives de la BCT pour fournir des liquidités aux banques (le volume du refinancement de la BCT a été quasiment quadruplé par rapport à son niveau de 2010) et pour soulager les entreprises du fardeau de leurs charges financières en abaissant son taux directeur à deux reprises en moins de trois mois, le rythme d'expansion du crédit bancaire s'est nettement ralenti (plus de 20% à la fin de l'année 2010, moins de 16% au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011) contribuant ainsi à aggraver une conjoncture économique sévèrement touchée par les convulsions du marché libyen et par la récession qui s'installe chez nos principaux partenaires économiques européens. Enfin et non des moindres, la baisse du taux directeur de la BCT a abouti à écorner les marges bénéficiaires des banques.

## 2011 EN CHIFFRES

### PRODUIT NET BANCAIRE

145,782 millions de dinars (+1,3%)

### RÉSULTATS (MILLIONS DE DINARS)

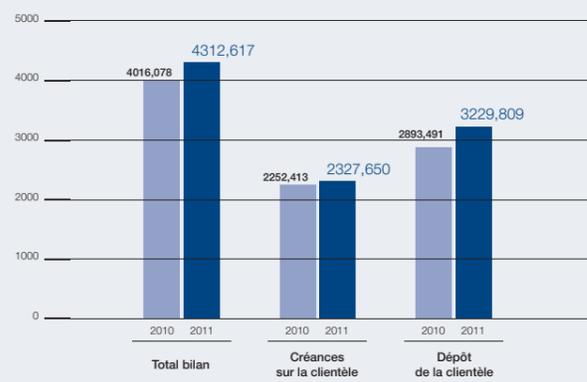
	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	189.796	216.618	214.861	244.246	<b>252.316</b>
<b>Produit net bancaire</b>	100.316	116.740	125.014	143.997	<b>145.782</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	30.494	40.854	48.145	54.597	<b>34.068</b>
<b>Résultat net</b>	25.315	37.502	45.815	53.509	<b>33.177</b>

### ACTIVITÉ (MILLIONS DE DINARS)

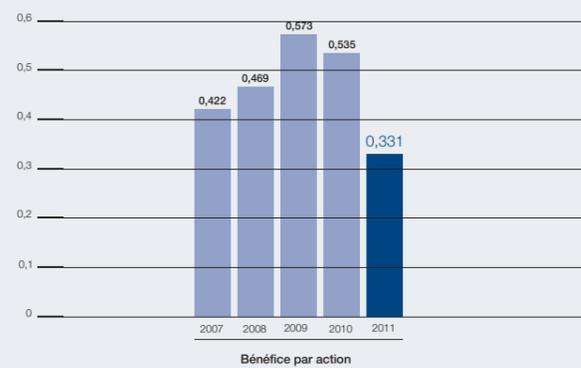
	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Total du bilan</b>	2.743,553	3.150,460	3.824,870	4.016,078	<b>4.312,617</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>	1.198,593	1.514,041	1.663,367	2.252,413	<b>2.327,650</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	2.242,378	2.528,188	3.033,558	2.893,491	<b>3.229,809</b>
<b>Ratio de liquidité</b>	192%	186,27%	185,68%	118,69%	<b>143,312%</b>
<b>Ratio de solvabilité</b>	9,62%	10,84%	14,29%	14,07%	<b>14,14%</b>

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Effectif permanent</b>	796	808	803	795	<b>853</b>
<b>Employés contractuels</b>	40	80	96	141	<b>149</b>
<b>Nombre d'agences</b>	80	89	101	110	<b>115</b>
<b>DAB &amp; GAB</b>	105	118	131	142	<b>152</b>

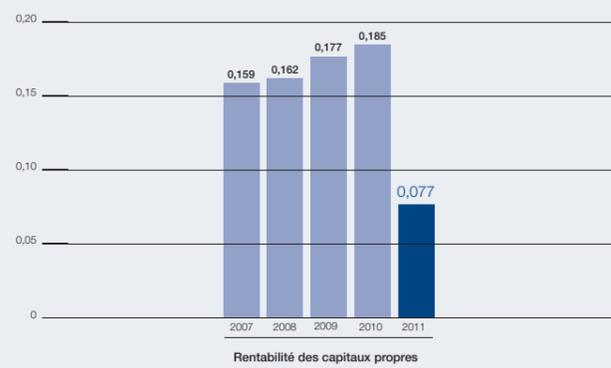
## EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ



## BÉNÉFICE PAR ACTION



## RENTABILITÉ DES CAPITAUX PROPRES



## GRUPE ARAB TUNISIAN BANK

Le groupe ATB est composé de diverses sociétés, notamment financières, opérant dans divers domaines :

- > Le secteur bancaire à travers l'ARAB TUNISIAN BANK,
- > L'activité de leasing à travers l'ARAB TUNISIAN LEASE
- > La gestion de portefeuille de valeurs mobilières obligataires et mixtes à travers les SICAV et les Fonds communs de placement : SANADETT SICAV, ARABIA SICAV, FCP IRADETT, SALAMETT CAP...
- > Le domaine du factoring à travers l'UNION DE FACTORING
- > La commercialisation en gros de produits et matériels informatiques à travers la société Computer distribution - CODIS
- > L'Intermédiation en Bourse à travers l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS
- > Les prises de participation en vue de leur rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises notamment implantées dans les zones de développement régional à travers l'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT-SICAR
- > La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à travers l'ARAB TUNISIAN INVEST-SICAF

Au 31-12-2011, le bénéfice du groupe ARAB TUNISIAN BANK s'est inscrit à la baisse par rapport à l'exercice 2010; le montant du résultat net s'est élevé à 34,8 MD le 31-12-2011 contre 56,4 MD le 31-12-2010. Cette diminution est imputable à l'augmentation des dotations aux provisions dont le niveau a augmenté de 82% passant de 19,1MD à 34,8 MD entre 2010 et 2011. Notons par ailleurs que le chiffre d'affaires relatif au groupe a augmenté de 8 MD passant de 243,5 MD à 251,9 MD. Le produit net du groupe s'est également inscrit à la hausse et affiche au 31-12-2011 un montant de 147,6MD contre 144,8 MD au 31-12-2010.

Au terme de l'année 2011 le ROE s'élève à 7,75% : en baisse de 5,79% par rapport à l'exercice précédent. Les capitaux propres se sont établis à 449,7 MD à fin 2011 en progression de 8% par rapport à fin 2010. Le total des actifs a progressé de 6.66% par rapport à la même période de l'année précédente pour afficher 4326,1 MD.

Les ressources du groupe ARAB TUNISIAN BANK sont principalement constituées de dépôts de la clientèle qui ont atteint 3213 MD au 31-12-2011 contre 2892 MD au 31 décembre 2010 enregistrant une augmentation de 11% ; ces dépôts représentent 82% du total du passif du groupe.

Le volume des créances sur la clientèle représente 53,8 % de la structure du total des actifs du groupe.

Le ROA du groupe s'est établi à 0,8% à fin 2011 contre 1,39% à fin 2010 ; cette évolution a été imputable à la baisse du résultat et la hausse du total actif. Le coefficient d'exploitation a atteint au terme de l'année 2011 46% contre 43% à fin 2010.

## PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

	Total bilan		Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
ARAB TUNISIAN BANK	4.016.078	<b>4.312.617</b>	414.395	<b>429.973</b>	244.246	<b>252.316</b>	53.509	<b>33.177</b>
Arab Tunisian Lease ATL	384.564	<b>385.711</b>	48.928	<b>48.990</b>	31.848	<b>33.098</b>	7.528	<b>3.462</b>
Arab Tunisian Invest SICAF	8.415	<b>7.978</b>	8.056	<b>7.545</b>	862	<b>512</b>	665	<b>298</b>
Arab Tunisian Development ATD SICAR	145.452	<b>190.862</b>	5.894	<b>7.362</b>	2.635	<b>3.541</b>	1.306	<b>1.731</b>
Arab Financial Consultants AFC	5.772	<b>10.265</b>	3.415	<b>4.156</b>	3.079	<b>2.402</b>	734	<b>887</b>
Union de Factoring UNIFACTOR	76.308	<b>72.005</b>	14.633	<b>16.877</b>	7.617	<b>6.924</b>	1.908	<b>2.269</b>
CODIS	7.939	<b>7.583</b>	1.104	<b>1.144</b>	11.948	<b>9.559</b>	74	<b>40</b>
Arabia SICAV	8.484	<b>7.494</b>	7.538	<b>7.430</b>	187	<b>199</b>	688	<b>-20</b>
SANADETT SICAV	241.382	<b>289.630</b>	241.119	<b>289.390</b>	13.683	<b>12.025</b>	10.973	<b>9.613</b>
AXIS TRESORERIE SICAV	35.147	<b>35.764</b>	35.068	<b>35.690</b>	1.775	<b>2.073</b>	1.620	<b>1.422</b>
AXIS CAPITAL PROTEGE	21.299	<b>16.002</b>	21.246	<b>15.956</b>	596	<b>499</b>	1.917	<b>-226</b>
IRADETT 20	1.201	<b>709</b>	1.197	<b>707</b>	46	<b>37</b>	44	<b>19</b>
IRADETT 50	1.198	<b>987</b>	1.193	<b>984</b>	45	<b>38</b>	39	<b>15</b>
IRADETT 100	1.204	<b>919</b>	1.142	<b>916</b>	25	<b>29</b>	55	<b>-6</b>
IRADETT GEA	515	<b>417</b>	512	<b>412</b>	16	<b>12</b>	56	<b>-12</b>
SALAMETT PLUS	12.378	<b>11.660</b>	12.371	<b>11.645</b>	511	<b>517</b>	458	<b>400</b>
SALAMETT CAP	21.780	<b>19.952</b>	21.752	<b>19.924</b>	973	<b>883</b>	995	<b>666</b>

## ATB ET SES ACTIONNAIRES

### LE CAPITAL SOCIAL

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève au 31 décembre 2011 à 100.000.000 de dinars composé de 100.000.000 d'actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

### LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	NB D' ACTIONS	POURC (%)	Droits de vote
ARAB BANK PLC	64 237 531	64,24%	64 237 531
DIVERS GROUPES PRIVES	23 906 619	23,91%	23 906 619
DIVERSES PERSONNES MORALES	3 475 127	3,47%	3 475 127
DIVERSES PERSONNES PHYSIQUES	8 380 723	8,38%	8 380 723
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>100 000 000</b>

### DISPOSITIONS STATUTAIRES ATB

#### Modalités de vote au sein de l'assemblée générale (article 41)

1. Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sauf exception légale.
2. En ce qui concerne les actionnaires présents agissant tant pour eux-mêmes que comme mandataires, les votes ont lieu soit à main levée soit par appel nominatif. Le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par les actionnaires représentant au moins le tiers du capital social selon les indications de la feuille de présence.
3. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire spécial fourni par la société et dont le contenu est arrêté par le conseil d'administration ou par l'auteur de la convocation. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la Société avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

#### Droit de siéger aux assemblées générales (article 38)

1. Il n'est permis de siéger aux assemblées générales qu'aux actionnaires, sous réserve que l'actionnaire ait libéré les versements exigibles vis-à-vis de la société.
2. Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales, être inscrits dans les comptes tenus par la société huit (8) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.
3. Il est permis à l'actionnaire de mandater une autre personne pour assister aux réunions. La procuration spécifique pour chaque assemblée est signée par le mandant qui indique son nom, prénom et domicile et acceptée par le mandataire.
4. Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège huit (8) jours avant la réunion.

5. Toutefois, le Conseil d'administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites. Le mandat donné pour une assemblée qui n'a pu délibérer faute de quorum vaut pour celles qui seront convoquées ultérieurement avec le même ordre du jour. Le mandataire n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandant dans les mêmes conditions et la même limite.

6. Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication, au siège social de la liste des actionnaires avant la réunion de toute assemblée générale. Le droit de communication s'exerce du quinzième au huitième jour précédent l'assemblée générale. Le droit de communication s'exerce personnellement ou par un mandataire choisi parmi les actionnaires.

7. Les personnes morales participent aux assemblées par leurs représentants légaux permanents. La désignation des représentants permanents des personnes morales par les organes compétents doit être notifiée par écrit à la société administrée. En cas de décès, démission ou révocation de son représentant permanent la personne morale est tenue de notifier sans délai à la société par lettre recommandée l'événement intervenu ainsi que l'identité de son nouveau représentant.

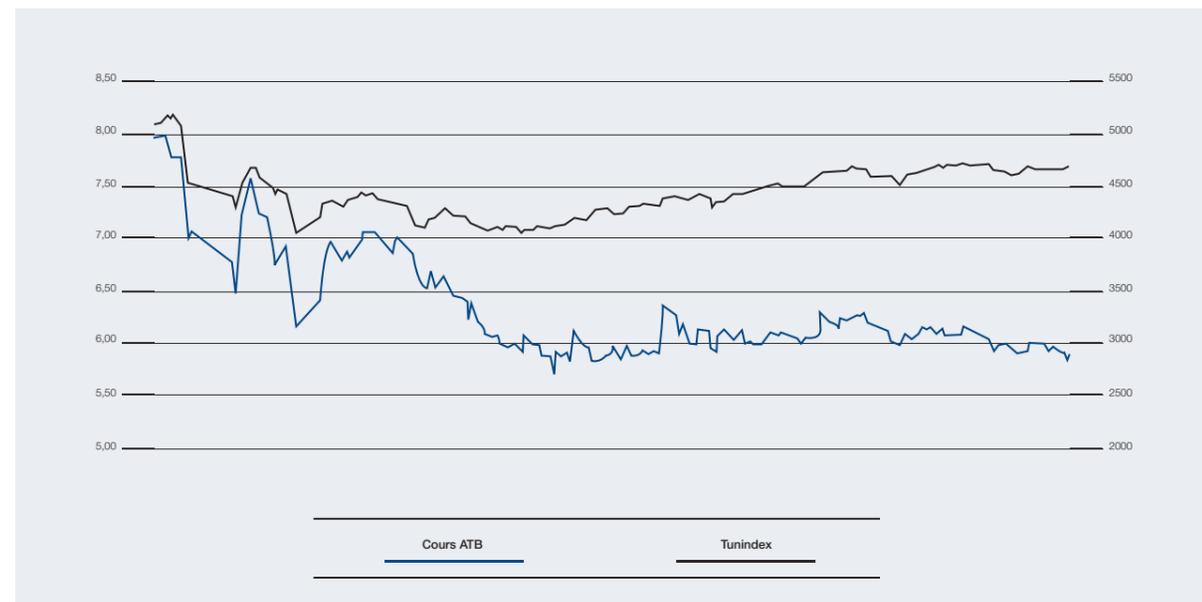
8. L'usufruitier représente le nu-proprétaire aux réunions et aux votes, sauf accord contraire.

9. Compte tenu de l'article 46 des présents statuts, personne n'a le droit de participer aux travaux des assemblées générales que s'il possède 10 actions au moins. Les actionnaires qui ne possèdent pas le nombre d'actions requis peuvent se regrouper et désigner l'un d'eux pour les représenter à l'assemblée.

## LE MARCHÉ DE L'ACTION ATB

L'action ATB a clôturé l'année au cours de 5,920 dinars. Depuis le second semestre, la valeur du titre s'est stabilisée dans une fourchette comprise entre 5,900 dinars et 6,300 dinars. Sur l'année, le cours moyen annuel de l'action s'est établi à 6,330 dinars. Le nombre d'actions échangées au cours de l'exercice 2011 a porté sur une quantité totale de 1 799 056 titres ATB correspondant en termes de capitaux traités à une valeur globale cumulée de 11 147 519 dinars. La capitalisation boursière de l'ATB au 30 décembre 2011 s'élève à 592 000 000 dinars soit 5 fois sa valeur nominale.

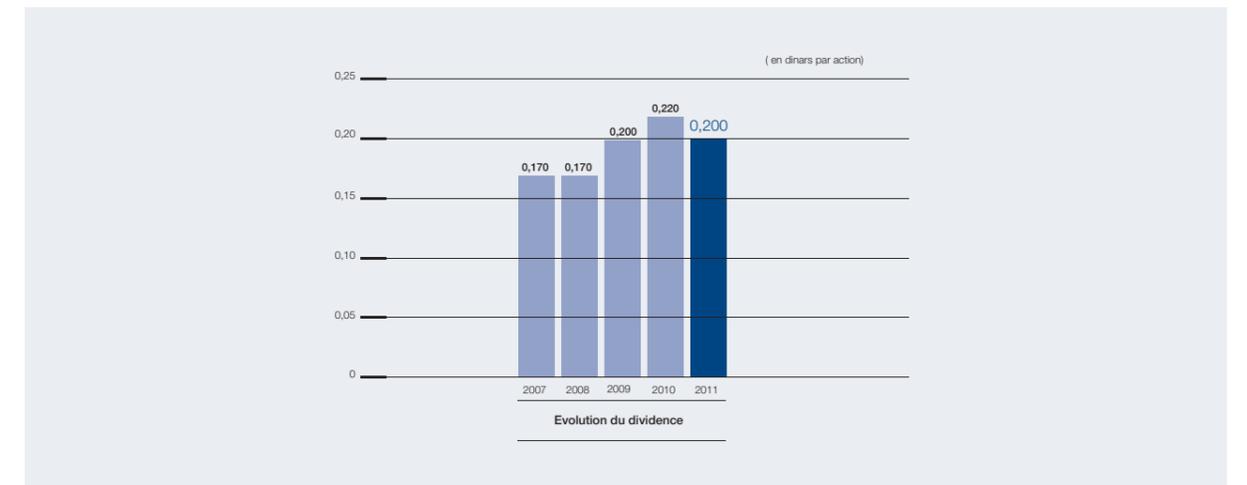
## EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION ATB



## TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

En Dinars	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Capital</b>	60 000 000	80 000 000	80 000 000	100 000 000	<b>100 000 000</b>
<b>Nbre d'actions</b>	60 000 000	80 000 000	80 000 000	100 000 000	<b>100 000 000</b>
<b>Résultat net par action</b>	0,422	0,469	0,573	0,669	<b>0,331</b>
<b>Actif net par action</b>	45,725	39,38	47,811	40,161	<b>43,126</b>
<b>Dividende par action</b>	0,170	0,170	0,200	0,220	<b>0,200</b>
<b>Taux de distribution (en%)</b>	17%	17%	20%	22%	<b>20%</b>
<b>Cours moyen</b>	5,460	7,430	8,010	8,780	<b>6,330</b>
<b>Pus haut</b>	5,990	9,270	8,440	10,150	<b>8,000</b>
<b>Plus bas</b>	4,350	5,250	5,320	7,380	<b>5,700</b>
<b>Fin de période</b>	5,400	5,360	8,080	7,980	<b>5,920</b>

## EVOLUTION DU DIVIDENDE (en dinars par action)

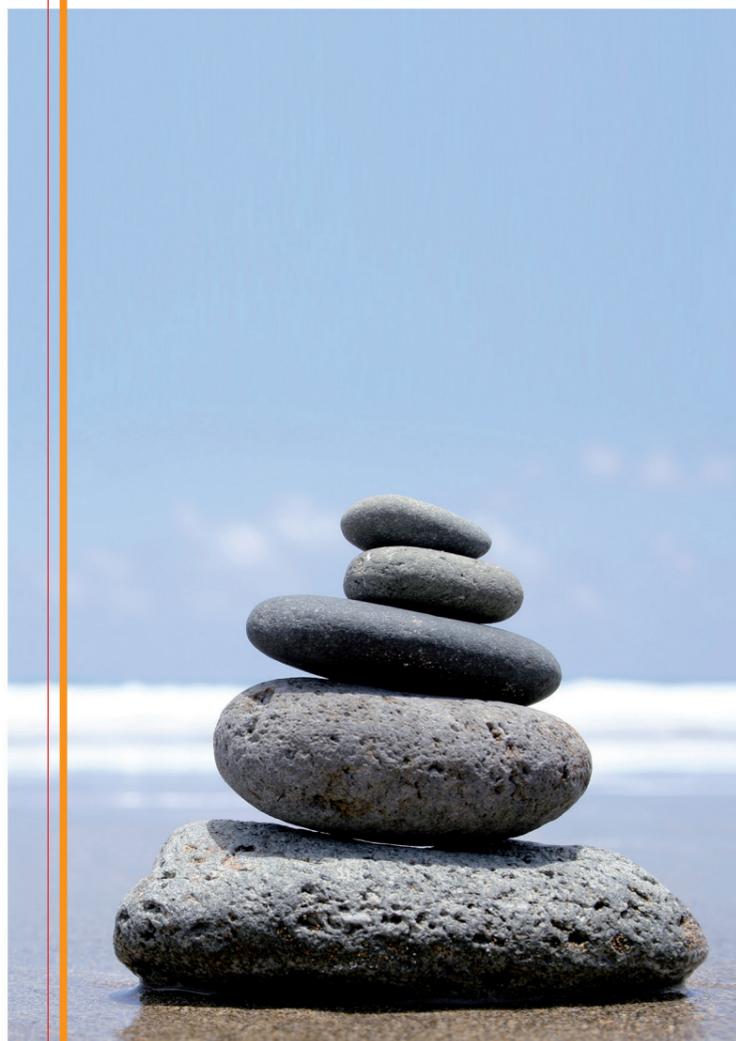


Le dividende par action a évolué, entre 2007 et 2010, de 17% à 22% soit, de 0,170 dinar, pour un nominal de 1 dinar, à 0,200 dinar.

## LE TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ATB	Solde au 31/12/10 avant affectation	Solde au 31/12/11 avant affectation
<b>Capital</b>	100 000	100 000
<b>Prime d'émission</b>	130 471	130 471
<b>Réserve légale</b>	7 999	9 999
<b>Réserve spéciale de réévaluation</b>	4 219	4 219
<b>Réserve pour réinvestissement exonéré disponible</b>	30 893	16 983
<b>Réserve pour réinvestissement exonéré indisponible</b>	84 500	113 915
<b>Réserve à régime spécial</b>	2 791	2 791
<b>Réserve à régime spécial devenue disponible</b>	0	18 400
<b>Résultats reportés</b>	13	18
<b>Résultat de l'exercice</b>	53 509	33 177
<b>Modifications comptables</b>	0	0
<b>Total</b>	<b>414 395</b>	<b>429 973</b>

La vie est une perpétuelle recherche d'équilibre



“ La banque a adopté les principes d'une gouvernance conforme aux meilleures pratiques. ”

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Présidente

Mme. Samar EI MOLLA

#### Vice Président

Mr. Ferid ABBES

#### Conseiller

Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

#### Administrateurs représentants l'Arab Bank PLC

Mlle. Dina A.H SHOMAN

Mme Randa SADEK

Mr. Walid M. SAMHOURI

Mr Ghassen TARAZI

Mr. Nasri V. MALHAME

Mr Abderrahim Jilali SAHER

#### Administrateurs tunisiens

Mr. Chedly BEN AMMAR

Mr. Ridha ZERZERI

Mr. Mohamed BEN SEDRINE

Mr. Yahia BAYAH

#### Secrétaire du conseil

Mr. Ahmed KALLEL

#### Cabinets de commissariat aux comptes

Cabinet Nouredine Hajji & Associés « Ernst and Young »

Cabinet Chiheb Ghanmi GAC

## LE COMITE DE DIRECTION

### Directeur général

Mr Mohamed Férid BEN TANFOUS

### Directeur du pôle financier

Mr Lassaad El JAZIRI

### Directeur central chargé de la direction centrale du crédit

Mr Fethi BLANCO

### Directeur chargé de la direction centrale de la qualité

Mr Moez AYADI

### Directeur chargé de la direction centrale des opérations

Mme Hayet KEBAIER GOUTA

### Directeur chargé de la direction centrale du retail

Mr Hassen KAAK

### Directeur chargé de la direction centrale des ressources humaines et des services administratifs

Mr Amor TLILI

### Directeur chargé du département des systèmes d'informations

Mr Koussay MGHIRBI

### Directeur général adjoint affaires

Mr Jamel JENANA

### Directeur général adjoint support

Mr Abdewahed GOUIDER

### Directeur chargé du département de l'inspection et de l'Audit Interne

Mr Riadh HAJJEJ

### Directeur chargé de la direction de la conformité

Mr Moncef GASSOUMA

### Directeur chargé de la direction centrale du risk management

Mr Ahmed KALLEL

### Directeur chargé de la direction centrale des affaires juridiques et du recouvrement

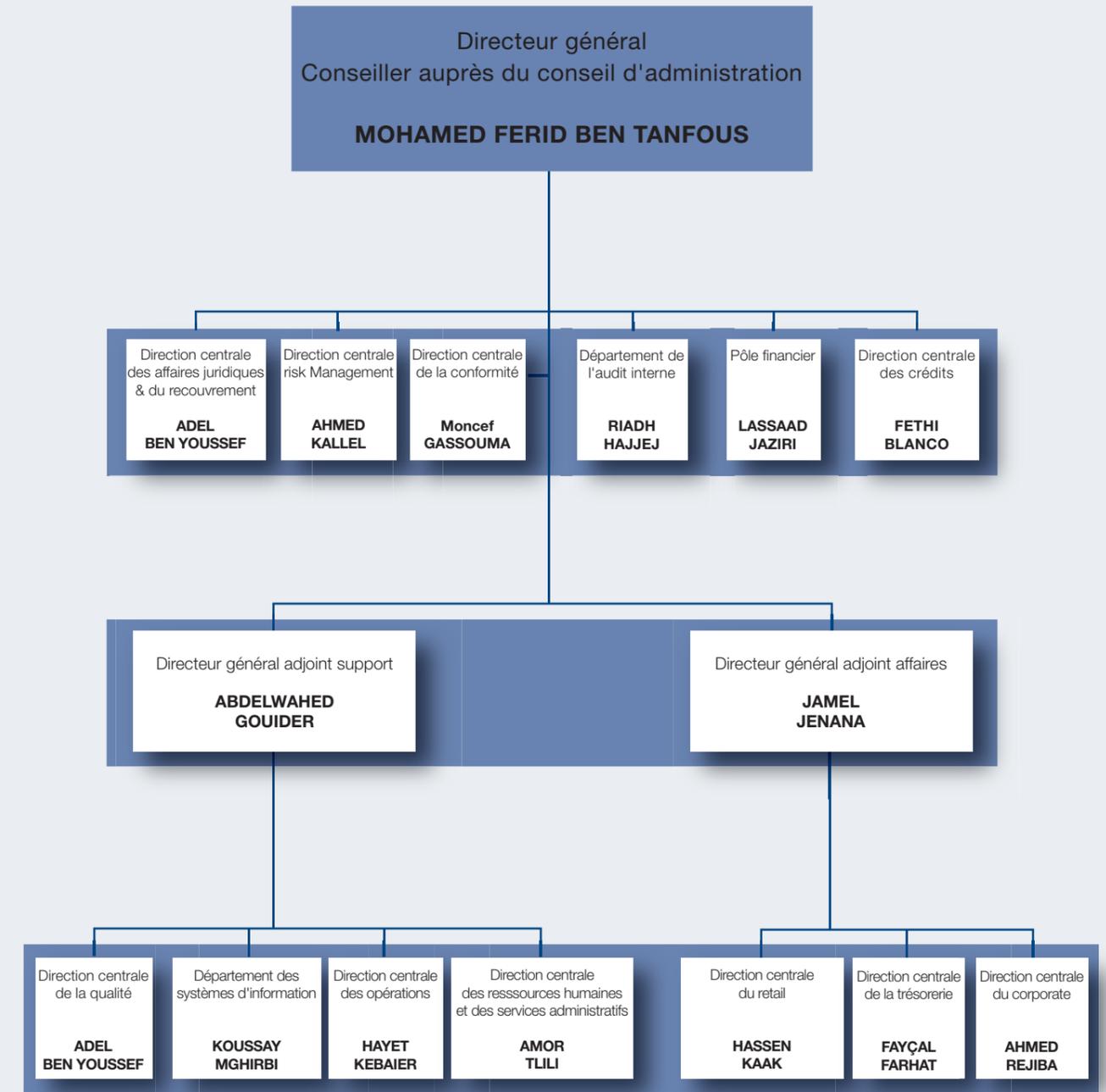
Mr Adel Ben YOUSSEF

### Directeur chargé de la direction centrale de la trésorerie

Mr Faycel FARHAT

### Directeur chargé de la direction centrale du corporate

Mr Ahmed REJIBA



## DIRECTIONS

### Direction centrale de la trésorerie

La Direction centrale de la trésorerie est chargée de la gestion et du développement des métiers relatifs aux activités de marché afin de répondre aux besoins de placement, d'emprunt, de change et de conseil aux clients et assurer en parallèle la gestion de bilan de la banque.

### Direction centrale des opérations

La DCO a pour rôle d'assurer le traitement centralisé des opérations des agences (domestiques et internationales), leur suivi avec les unités concernées et contrôler l'incidence de ces opérations sur la position de la trésorerie de la banque.

### Pôle financier

Le pôle financier a pour mission d'assurer une utilisation optimale des ressources de la banque en tenant compte des orientations stratégiques de développement et du niveau de risque déterminé en matière de planification, de contrôle interne, de reporting, de mesure de performance et de l'évolution de l'ensemble des activités de la banque dans le cadre du respect de la réglementation et des normes comptables nationales.

### Direction centrale de la gestion des risques (risk management)

La direction centrale de la gestion des risques est chargée de mettre en place les moyens et les instruments nécessaires pour identifier les risques auxquels la banque pourrait être exposée, les analyser et mettre les mécanismes adéquats pour les mesurer et les contrôler.

### Direction centrale des affaires juridiques et du recouvrement

Le rôle de la DCAJR est de donner les conseils et les prestations juridiques nécessaires à l'activité bancaire d'une part, et d'assurer le suivi des créances douteuses, des comptes classés ou en cours de liquidation et d'œuvrer à leur recouvrement à l'amiable ou par voie judiciaire en collaboration avec les unités concernées d'autre part.

### Département des systèmes d'information

La DSI a pour rôle d'optimiser le management du système d'information de la banque et d'assurer la mise à niveau et l'alignement des technologies et systèmes déployés avec les objectifs stratégiques adoptés, en garantissant l'adéquation permanente des moyens de traitement de l'information aux besoins de l'activité.

### Direction centrale des crédits

La direction centrale des crédits a pour mission de :

- assurer la gestion du portefeuille: crédits aux grandes entreprises, crédits spécialisés, crédits aux PME, crédits aux particuliers;
- déterminer les critères d'octroi et le renouvellement de ces crédits dans les limites autorisées;
- assurer le contrôle des engagements des clients et leurs échéances dues et le suivi de leur règlement.

### Direction centrale du corporate

La mission de la direction centrale du corporate consiste à optimiser et assurer des actions commerciales sur le segment du marché « Corporate », en :

- offrant des services personnalisés qui couvrent les besoins les plus divers de notre clientèle grandes entreprises, groupes et Institutionnels, depuis la gestion quotidienne des flux (gestion des comptes et de la trésorerie, financement du commerce extérieur, etc.) jusqu'au conseil et assistance en matière de développement d'entreprises, de levée de fonds, de montage et syndication, d'aménagement des dettes, etc...
- démarchant et prospectant les promoteurs des grands projets économiques pour développer des partenariats en les accompagnant dans le financement de leurs projets et en leur proposant des formules variées, de placement de leurs excédents de trésorerie etc...
- assurant le suivi et le recouvrement des créances auprès de la clientèle de ce segment.

### Direction centrale du retail

La direction centrale du retail a pour objectif d'asseoir une organisation basée sur les spécificités du marché du « Retail » en vue de le développer et de le fidéliser. Cette organisation s'adapte non seulement aux mutations de l'environnement mais aussi aux exigences réglementaires (Bâle II) sur le plan opérationnel des prises de décision d'octroi de produits et services.

### Direction de la conformité

La direction de la conformité se charge de mettre en place un système de contrôle de la conformité des activités de la banque à la réglementation en vigueur. Le système de contrôle de conformité doit couvrir les politiques et les procédures applicables, la réglementation en vigueur, les diverses conventions professionnelles ainsi que les codes de conduite et de déontologie de la profession bancaire.

### Département de l'inspection et de l'audit interne

Ce département a pour mission d'assurer la préservation des actifs de la banque, la conformité effective de ces actifs avec les livres comptables et l'assurance que les procédures retenues sont saines et efficaces.

### Direction centrale de la qualité

Cette direction a pour mission de développer et implémenter la stratégie qualité de la banque, d'améliorer l'ensemble des processus existants dans toutes les unités de la banque et enfin de communiquer, diffuser et vulgariser les principes et la culture de la gestion par la qualité parmi le personnel de la banque.

### Direction centrale des ressources humaines et des services administratifs

La mission de la direction centrale des ressources humaines et des services administratifs est de :

- contribuer à la mise en place d'une organisation efficace, cohérente et dynamique des activités de la banque;
- fournir aux différentes unités de la banque les moyens nécessaires permettant une exploitation rationnelle, efficace et sécurisante;
- promouvoir l'amélioration et l'utilisation optimale des ressources humaines grâce à des programmes de formation et de recyclage interne et externe.

## LES COMITÉS

### Comité supérieur de crédit

Ce comité statue sur les demandes de crédit de toute nature (directs, investissement, consolidation, etc) ainsi que sur toutes les opérations de participations directes au capital des sociétés qui sont assorties de convention de portage, en respectant le plafond fixé.

### Comité exécutif de crédit

Ce comité assure le contrôle d'activité de financement de la banque en veillant au respect des conditions et des plafonds fixés par le conseil d'administration dans la cadre de la politique de financement. Par ailleurs, ce comité a pour rôle de présenter des propositions de révision de la politique de financement de la banque.

### Comité de trésorerie

Ce comité se réunit quotidiennement pour suivre l'évolution des principaux indicateurs de l'activité de la banque et décide des actions à mettre en œuvre en vue d'assurer une gestion saine de cette activité.

### Comités de recouvrement

Ces comités ont pour rôle d'assurer le suivi permanent des créances courantes, des impayés, des créances classées et des comptes gelés. Par ailleurs, ils statuent sur la régularisation des créances courantes ainsi que sur les programmes de recouvrement des créances classées. Le comité supérieur de recouvrement ou le comité de recouvrement peuvent décider des mesures à prendre au niveau des demandes relatives aux actions préventives concernant les créances susceptibles de devenir préoccupantes, des impayés, des arrangements et des transferts à contentieux chacun dans la limite de ses attributions.

### Comité exécutif qualité

Le comité exécutif qualité a pour objectif d'assurer un très haut niveau de supervision et de pilotage des projets en rapport avec le déploiement de la Qualité dans la banque.

### Comité ALCO ( Asset & liability committee)

Ce comité veille à ce que les actifs et les passifs de la banque soient gérés le plus adéquatement possible (la gestion optimale de l'équilibre des postes du bilan, de la liquidité, du refinancement de la banque à travers son réseau...).

### Comité d'audit interne

Ce comité est habilité à :

- assurer l'étude et la discussion des points soulevés suite aux travaux du commissaire aux comptes ou de l'audit interne;
- assurer l'étude des remarques du commissaire aux comptes relatives au contrôle interne et des rapports financiers annuels et périodiques avant leur présentation au conseil d'administration.

### Comité de pilotage des systèmes d'information et de communication

Superviser la mise en place de la stratégie de la banque en matière des systèmes d'information.

### Comité de recrutement et de titularisation

Ce comité :

- étudie les demandes d'emploi des diplômés,
- procède aux entretiens de recrutement et soumet les recommandations au directeur général pour la prise de décision selon les besoins des structures de la banque.

### Comité d'orientation de conformité

Ce comité élabore un plan d'action pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de «compliance» et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'assurer la conformité.

- La banque a également programmé la création de 2 nouveaux comités :

### Comité des risques au sein du conseil d'administration

### Comité supérieur des risques opérationnels rattaché à la direction générale

## DISPOSITIONS STATUTAIRES ATB

### CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPOSITION (article 19)

- 1- La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois à douze membres et dans tous les cas l'ARAB BANK P.L.C. devra être représentée par un nombre de membres dépassant la moitié de celui du Conseil.
- 2- Les administrateurs sont pris même en dehors des actionnaires et sont nommés et révoqués par l'assemblée générale ordinaire.
- 3- Les membres du conseil d'administration pourront être soit des personnes physiques, soit des personnes morales.
- 4- Les personnes morales nommées membre du conseil d'administration sont tenues lors de cette nomination, de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.
- 5- Les administrateurs qui, au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'organisme qui les a désignés, sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés sans pour autant que la qualité de la personne morale qui les a désignés prenne fin.
- 6- Lorsque le représentant permanent de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

### FACULTE D'ADJONCTION ET DE REMPLACEMENT (article 21)

- 1- L'Assemblée générale doit fixer périodiquement le nombre des membres du conseil d'administration. Mais, si ce nombre devient inférieur à celui prévu, le conseil aura la faculté de le compléter en nommant un ou plusieurs nouveaux membres, s'il le juge utile pour les besoins du service et dans l'intérêt de la société.
- 2- De même, si un siège d'administrateur devient vacant suite à un décès, une incapacité physique ou à la survenance d'une incapacité juridique dans l'intervalle des deux assemblées générales ordinaires annuelles, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement. Ces nominations sont soumises, lors de la première réunion à la ratification de l'assemblée générale ordinaire. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.
- 3- Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les autres administrateurs doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.
- 4- Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou les commissaires aux comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa 2 ci-dessus.
- 5- A défaut de ratification, les délibérations et les actions accomplies par le conseil d'administration depuis les nominations provisoires, n'en demeurent pas moins valables

“ Un contrôle organisé au plus près des activités. ”

Le contrôle interne de la banque repose sur les fondements réglementaires complétés par une approche rigoureuse et cohérente en matière de gestion des risques en conformité avec l'ARAB BANK plc dont elle bénéficie du partage des compétences. L'ATB a mis en place un dispositif de contrôle interne s'articulant autour de deux axes et visant à atteindre les objectifs suivants :

- assurer la maîtrise globale des risques;
- donner une assurance raisonnable afin que les objectifs que l'entreprise s'est fixée soient atteints.

Durant l'exercice précédent, la banque a déployé un effort considérable pour consolider les principes de bonne gouvernance, en assurant un juste équilibre entre rentabilité et prudence; et ce, à travers une gestion collégiale, basée sur des structures décisionnelles indépendantes et des process métiers clairs.

A ce titre, il faut signaler que plusieurs acteurs participent au fonctionnement et au pilotage du contrôle interne :

- les directions opérationnelles : gèrent et maîtrisent les risques inhérents à leurs activités. Elles sont dotées, pour les plus significatives, d'unités de contrôle permanent, chargées de mettre en place et de réaliser ces contrôles et de produire des reportings
- les structures centrales : elles n'ont pas de rôle opérationnel direct mais définissent et organisent le processus de maîtrise des risques de leur domaine de compétence (périmètre, mesure des risques, actions, reportings, suivis), en relation avec les directions opérationnelles
- le département de l'audit interne : il a pour rôle de vérifier périodiquement la qualité et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle permanent et contribue à son amélioration par les recommandations qu'il formule.

L'activité de l'audit interne et de l'inspection durant l'année 2011 s'est inscrite dans le cadre du système de contrôle interne et fait partie du troisième niveau de contrôle.

Les contrôles périodiques opérés visent principalement à vérifier le respect des procédures, et la conformité aux textes juridiques et réglementaires régissant l'activité de la banque.

Le périmètre d'intervention a couvert les activités les plus risquées et les process critiques; particulièrement ceux utilisant les « TIC »; une attention particulière a été accordée au risque opérationnel au même titre que le risque de contrepartie.

La banque a déployé toutes les ressources nécessaires pour renforcer le système de contrôle interne en créant des structures de contrôle appropriées, dédiées à plein temps et en faisant appel à des experts externes pour l'élaboration de manuel de contrôle interne nécessitant une expertise confirmée.

“ L'effectif a dépassé la barre de 1.000 employés en 2011. ”

### LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

L'effectif global de la banque a dépassé les 1000 employés au 31/12/2011 et se présente comme suit :

- Personnel permanent : 853
- Personnel contractuel : 149

Comparé à l'année précédente, l'effectif permanent a connu une hausse de l'ordre de 7,3%, passant de 795 en 2010 à 853 en 2011. Le nombre de personnes contractuelles est passé, quant à lui, de 141 en 2010 à 149 en 2011.

### LE RECRUTEMENT

Durant l'année 2011 l'A.T.B a recruté 88 employés dont 82 contractuels et 6 permanents. Ces nouvelles ressources ont été affectées à hauteur de 60% au réseau. Celles-ci ont permis le renforcement du réseau et la satisfaction des besoins de nos nouvelles agences et ce dans le cadre de notre politique de développement.

Poursuivant sa politique d'encouragement et d'insertion des jeunes diplômés dans le monde professionnel et en étroite collaboration avec le Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, 24 diplômés originaires de différentes régions ont été recrutés dans le cadre du stage d'initiation à la vie professionnelle «S.I.V.P».

### LA RÉPARTITION DU PERSONNEL ENTRE LES SIÈGES CENTRAUX ET LE RÉSEAU

La part de l'effectif de la banque affecté au réseau a enregistré une hausse passant de 54,5% au 31/12/2010 à 57% à fin 2011. Le développement de notre réseau s'est en effet poursuivi durant l'année 2011 par l'ouverture de 5 nouvelles agences, portant ainsi le nombre à 115.

	2009		2010		2011	
	NB	Taux	NB	Taux	NB	Taux
<b>Directions</b>	368	45,8%	362	45,5%	<b>367</b>	<b>43,0%</b>
<b>Réseau</b>	435	54,2%	433	54,5%	<b>486</b>	<b>57,0%</b>
<b>Total</b>	<b>803</b>	<b>100%</b>	<b>795</b>	<b>100%</b>	<b>853</b>	<b>100%</b>



## LA FORMATION

En dépit des conditions particulièrement difficiles qu'a traversé notre pays en 2011, la formation a été l'un des axes essentiels de la politique des ressources humaines de la banque, vecteur qui lui a permis de disposer d'un potentiel humain dont le niveau de qualification de compétence et de compétitivité est à même de lui permettre d'atteindre l'excellence.

En effet 932 employés sur 1002 ont bénéficié d'au moins une action de formation amenant le nombre d'heures de formation diffusée, toutes rubriques confondues à 5592 heures.

L'année 2011 a été marquée par la réalisation d'actions de formation optimisant le retour sur investissement par la conjugaison de connaissances techniques et du confort afin d'adapter la compétence des managers de proximité « tous métiers confondus » aux produits qu'ils sont habilités à vendre. C'est dans ce cadre que les actions de formation ont été dispensées dans tous les domaines économique, financier, juridique et fiscal associant à cela des formations ciblées et de très haut niveau spécialisées en communication et en management.

L'année 2011 a aussi enregistré des actions de formation en faveur des chefs de section hors classe et des agents de bureau qui ont eu pour objet le développement des compétences permettant ainsi de hisser 46 employés aux postes d'encadrement.

Il est à noter que les réalisations de 2011 ont été bâties selon les recommandations d'HR Access à travers le projet « ETTAMAIEZ » et continuent à avoir comme principale orientation « la vente » en mettant le client au cœur même de l'organisation ATB.

Enfin, il est à préciser que le budget alloué par l'ATB à la formation a atteint 3,1% de sa masse salariale continuant à en faire une priorité. Ceci témoigne de l'augmentation du taux de diffusion passant de 92% à 93% en 2011.

## LE SOCIAL

Attentive à la promotion sociale de l'ensemble de ses employés, l'A.T.B a procédé durant l'année 2011 à l'amélioration des conditions d'octroi des crédits sociaux et ce par le relèvement des montants, la révision des taux d'intérêt et la durée de remboursement.

Par ailleurs, une enveloppe globale allouée aux crédits sociaux a été de 1533 MD, répartie comme suit :

- l'enveloppe des crédits moyen terme (achat de voiture + aménagement) de 573 MD;
- l'enveloppe des crédits long terme (construction + achat Logement) de 960 MD.

Par ailleurs, la banque a continué à améliorer les prestations sociales fournies à son personnel et ce en veillant à lui garantir le conseil adéquat et un service efficace de remboursement et de suivi de ses dossiers des frais médicaux aussi bien au niveau de l'assurance groupe qu'avec la Caisse nationale d'assurance maladie.

# ATB.réalisez

Un pays se réalise grâce aux bonnes idées.



## “ Remodeler toute l'organisation interne vers une orientation client Arab Tunisian Bank ”

La démarche qualité adoptée au sein de la banque est fondée sur un ensemble de piliers permettant de garantir une intégration des procédures internes et de remodeler toute l'organisation interne vers une orientation client.

La banque a été très active dans la conduite des projets de la banque notamment :

- la mise en place de l'application « equation lending » pour la gestion des crédits;
- la mise en place du CLM « customer limit management » pour la gestion des autorisations en matière d'octroi des crédits;
- la modification de la logique de date valeur en date comptable;
- le lancement du projet de segmentation de la clientèle et définition du customer profile « CPR » permettant d'avoir une vue financière globale « 180° du client » en temps réel;
- le choix du cabinet pour mission le cadrage du projet CRM et l'organisation d'une action de formation au profit des hauts cadres de la banque sur la gestion de la relation client;
- le lancement du projet workflow gestion des réclamations en parallèle au niveau de toutes les agences de la banque;
- la mise en place d'un référentiel de cartographie des processus « ARIS ».

A l'issue de l'année 2011, environ 85% des domaines d'activités de la banque sont totalement ou partiellement couverts par des manuels de procédures.

D'autres actions ont également marqué l'activité « Qualité » au cours de l'année:

- l'élaboration du guide compte et sa mise à la disposition de toutes les agences sur intranet ;
- la poursuite de l'enquête mystère par la conduite d'une nouvelle vague de mesure de la qualité de l'accueil téléphonique ;
- l'élaboration d'un questionnaire pour le compte de la DSI pour mesurer la satisfaction des utilisateurs des prestations fournies (applicatifs et services).

## “ Vigilance ”

La considération des risques inhérents à l'activité bancaire dans le cadre de la réglementation bâloise et plus précisément le risque de non-conformité requièrent une gouvernance connexe mais distincte et un devoir de « Due Diligence » adéquat répondant à la maîtrise des divers risques et assuré en permanence par la fonction « compliance ».

En 2011, l'ATB a continué à veiller au respect de ses propres règles stratégiques, de la législation en vigueur, du code de conduite professionnelle, des bonnes pratiques afin d'éviter tout risque d'irrégularité dans le fonctionnement de l'Institution, de ses organes et de son personnel ainsi qu'à des obligations déontologiques fortes dans un environnement réglementaire de plus en plus contraignant.

Par le biais d'une veille réglementaire périodique et efficiente, les unités concernées ont été informées des impacts potentiels des nouvelles exigences légales et réglementaires sur l'organisation et/ou les activités et s'est assurée de la transposition des nouveaux textes législatifs en politiques et procédures internes au niveau de l'ensemble des unités opérationnelles et pour toutes les lignes de métiers.

L'exercice écoulé a été marqué par la consolidation et la mise en œuvre de nouveaux « outils de monitoring » visant la généralisation de l'approche développée au niveau de toutes les lignes de métiers, ainsi que l'actualisation des procédures de la conformité, l'adaptation permanente des référentiels internes et notamment un pilotage adéquat du dispositif de sécurité financière dans le cadre d'un environnement politique et réglementaire instable et précaire .

Par ailleurs, la banque a procédé à la consolidation du processus de prévention du blanchiment d'argent, l'application des exigences réglementaires liées aux mesures d'embargo et de gel des avoirs et au filtrage et traçabilité des transactions et paiements transfrontaliers et celles traitant des déclarations de soupçons, d'opérations atypiques et le devoir de vigilance inhérent aux relations avec les personnes politiquement exposées et ceci conformément aux normes professionnelles et déontologiques et aux exigences de la réglementation bancaire et financière et de celle sur la protection des données personnelles tout en assurant la confidentialité des interventions.

Dans le même objectif de consolidation de son dispositif de lutte anti-blanchiment, la banque a mis en place en 2011: une unité de contrôle opérationnelle dans le souci de s'assurer de l'exhaustivité des renseignements recueillis ainsi que des documents requis lors des ouvertures des comptes en conformité avec le concept « know your customer »; ceci a contribué à la mise en œuvre d'un programme adéquat visant une rigoureuse identification de la clientèle et permettant une meilleure sécurisation de la relation banque client .

En outre, la banque continue à surveiller les différentes transactions liées aux clients suspects et procède en permanence à des contrôles récurrents sur différents aspects de leurs activités dans le but de détecter l'existence d'éventuels indices de blanchiment d'argent et les comptes y afférents font l'objet d'une diligence renforcée.

“ Renforcement continu de l'infrastructure et sécurité de l'information. ”

Au cours de l'année 2011, le département des systèmes d'information a mis en exploitation un ensemble de projets couvrant trois domaines : l'infrastructure informatique, la maintenance et la mise en place de nouvelles applications et enfin la sécurité du système d'information.

### PROJETS D'INFRASTRUCTURE

La mise en exploitation d'un ensemble de projets ayant pour vocation de maintenir l'infrastructure déployée à un niveau élevé en matière de version et d'adopter les nouvelles technologies ayant une valeur ajoutée pour le système d'information, et ce dans le but d'éviter l'obsolescence des systèmes et tirer profit de la richesse des nouveautés technologiques.

### PROJETS DE MAINTENANCE ET DE MISE EN PLACE D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

Mise à niveau des applications :

- application TTN;
- mise à jour de l'application portefeuille centrale;
- service des échanges de données avec la BCT : ajout et mise à jour des nouveaux flux selon les demandes BCT;
- mise à jour des conditions de banques de trade finance et de virements sur l'étranger;
- mise à jour de l'application courrier pour le suivi des demandes de crédit.

### PROJETS DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION

Les projets suivants ont été réalisés :

#### > Organisation de la sécurité et gouvernance :

Révision et mise en application de la politique de sécurité de l'information et des procédures de sécurité.

#### > Site backup et continuité d'activités :

- hébergement du système de production principal dans un data center distant et mise en place d'un système de réplication des données en temps réel entre le site de production principal et le site de secours, ainsi que la procédure à suivre en cas de panne;
- lancement du projet PCA de la banque et mission d'élaboration du PCA;
- rédaction des termes de référence pour une mission d'assistance et d'accompagnement (périmètre, besoins,...);
- rédaction des termes de référence pour une mission d'assistance et d'accompagnement pour la rédaction des procédures du PCA (Siège, site de secours et agences) : procédure d'urgence, procédure d'escalade, etc...
- étude de la conception d'un site de backup distant : le but de cette mission est de permettre à l'ATB de valider les différents travaux à réaliser pour l'aménagement des deux sites de backup et de repli (BAS & DRS) et de prendre en compte ces données pour les éventuelles installations.

#### > Sécurité opérationnelle, veille et études techniques :

- application des correctifs de sécurité;
- étude pour la mise en place d'un système de reporting, de la surveillance des ressources informationnelles et de gestion des incidents;
- veille technologique et vulnérabilité;
- expression des besoins sécuritaires des services bancaires et des plateformes à mettre en place.

“ Recharger votre solde, régler vos factures de n'importe où à partir de votre GSM ”

Durant l'année écoulée, l'ATB a subi les effets négatifs des événements majeurs qu'a connu le pays; un certain nombre de ses agences et guichets automatiques de banque ont été endommagés. De plus, on a du constaté une baisse sensible de l'acceptation des cartes étrangères en Tunisie. Néanmoins, l'ATB a pu maintenir son positionnement et même le développer.

### LE VOLET MONÉTIQUE

1. L'ATB reste l'un des acteurs majeurs dans les transactions de paiement par des cartes tunisiennes que ce soit en Tunisie ou à l'étranger. Nous avons amélioré d'une place (de la 6<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup>) notre positionnement en termes d'opérations.

2. En termes d'émission de cartes, l'ATB a progressé de 18% contre une très légère régression du secteur.

3. L'ATB est le 3<sup>ème</sup> opérateur sur le marché en termes d'activité de l'acquisition.

4. Toute nature de cartes confondues, l'ATB est le 4<sup>ème</sup> émetteur. Toutefois, par marque, nous sommes le 2<sup>ème</sup> plus gros émetteur de carte VISA et le 3<sup>ème</sup> pour les cartes MASTERCARD en Tunisie.

### LE VOLET E-CHANNEL

- Le nombre de clients abonnés a progressé de 19% pour le produit MOBILINK.
- Le nombre de clients abonnés a progressé de 27 % pour le produit ATBNET.

### LE LANCEMENT DE NOUVEAUX SERVICES AU COURS DE L'ANNÉE 2011

- La recharge des lignes fixes et mobiles sur l'ensemble de nos guichets automatiques de billets en collaboration avec l'opérateur téléphonique Tunisie Telecom.
- La recharge des lignes fixes et mobiles via un compte bancaire en collaboration avec l'opérateur téléphonique TUNISIANA.

“ Nous avons fait le choix de la stratégie de la proximité et de l’interactivité avec nos clients. ”

Les actions menées par l’ATB au cours de l’année 2011 ont été nombreuses, diversifiées et toujours à l’écoute du client. C’est ainsi que l’essentiel des actions menées ont porté sur :

**LA COMMUNICATION DIRECTE**

Mise en place d’un numéro vert via un call center pour informer et rassurer les clients durant la période délicate de la révolution.

**LES ACTIONS CITOYENNES**

Sponsoring d’initiatives pour l’emploi et la création d’entreprises.  
Partenariat avec l’observatoire des élections mis en place lors des élections des députés appelés à écrire la nouvelle constitution du pays.

**LES ACTIONS HUMANITAIRES**

En solidarité avec le peuple libyen l’ATB a assuré:  
- la prise en charge du transfert de nos voisins libyens à partir de RAS JEDIR vers diverses destinations;  
- l’acheminement vers le sud tunisien, en mai 2011, de denrées alimentaires et produits pour bébés ainsi qu’un lot de médicaments à travers une caravane composée de deux semi-remorques plus deux voitures accompagnées d’une équipe de bénévoles et de médecins.

**AUTRES ACTIONS DE COMMUNICATIONS**

- l’ATB a également maintenu sa présence dans les salons auxquels celle-ci participe traditionnellement. C’est ainsi que l’ATB s’est impliquée au SITAP à Paris, au Med franchise et à différentes éditions du salon de l’informatique et de la bureautique...  
- la banque a poursuivi le sponsoring de diverses activités sportives et culturelles : La 6<sup>ème</sup> édition du championnat de Tunisie de Run & Tuning, l’équipe de Tunisie de Hand Ball féminine et masculine, l’octobre musical et le prix arabe Mustapha Azouz pour la littérature enfantine;  
- l’année 2011 a vu, de même, le lancement de la 6<sup>ème</sup> édition du concours ATB Challenge sous le thème « Ombres et lumières de la liberté »;  
- l’ATB a entrepris le désormais traditionnel Grand Jeu Epargne El Khir. La 7<sup>ème</sup> édition de ce concours s’est placée, sous le signe de la liberté, avec le slogan « EPARGNEZ ET REALISEZ VOS PROJETS EN TOUTE LIBERTE » en offrant au gagnant 25.000 DT CASH;  
- la banque a entrepris différentes campagnes de communication : outre les campagnes de relance de produits notamment Sakan , Epargne El Khir et Pack Intelligencia avec des offres toujours renouvelées, l’ATB a contribué en 2011 au lancement de deux produits « high tech » : la recharge téléphonique via le GAB et l’extension de Mobilink, service de recharge téléphonique via le GSM à Tunisiana, seul TT était auparavant prise en compte;  
- l’ATB a fait le choix stratégique de la proximité et de l’interactivité avec ses clients en développant pour chacune de ses cibles un portail dédié. Cette stratégie s’est étendue en 2011 aux réseaux sociaux avec le développement de pages professionnelles sur Twitter et Facebook.

De même, pour le 6<sup>ème</sup> anniversaire du concours ATB challenge, le site a été totalement revu : contenu, ergonomie, fonctionnalités.

“ Forte progression des dépôts de la clientèle dans un contexte de taux historiquement bas. ”

Progression respective de 11,6% et 3,3% des dépôts et crédits à la clientèle. L’ATB a poursuivi sa politique de croissance.

**LES EMPLOIS**

Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à fin décembre 2011 à 2.534,3 MD contre 2.417,8 MD au terme de l’exercice 2010, soit une hausse de 4,8% ce qui a porté la part de marché à 6,54% de l’ensemble des crédits du secteur bancaire tunisien.

Le solde moyen des créances à la clientèle s’est quant à lui élevé à 2.212 millions de dinars en 2011 contre 1.785 millions de dinars en 2010, soit en augmentation de 23,9%.

Les crédits aux particuliers ont connu une nette progression et se sont élevés à 557,634 MD en 2011 contre 493,5 MD à fin décembre 2010, soit un taux d’évolution de 13%.

Cette augmentation est liée principalement à la croissance du volume des crédits immobiliers de 22,6% et des crédits voiture de 21%.

Crédits aux particuliers & professionnels	2010	2011	Variation
Consommation	70,3	69,6	-1,0%
Voiture	45,9	55,5	21,0%
Immobilier	321,4	394,2	22,6%
Crédits Invest professionnel	19,4	18,4	-4,7%
Autres	36,5	19,8	-45,7%
<b>TOTAL</b>	<b>493,5</b>	<b>557,6</b>	<b>13,0%</b>

**LES RESSOURCES**

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont enregistré au 31 décembre 2011 une augmentation de 11,6% et se sont établies à 3.229,8 MD contre 2.893,5 MD une année auparavant conférant ainsi à l’A.T.B, une part de marché de 9.7% au 31/12/2011 contre 7,31% une année auparavant.

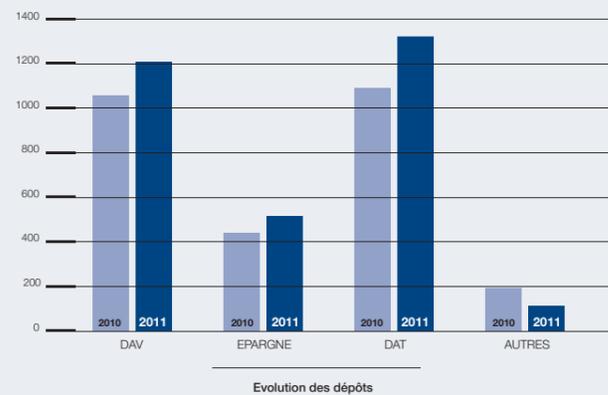
Le solde moyen des dépôts de la clientèle a évolué de 2.998 millions de dinars en 2010 à 3.196 millions de dinars en 2011 réalisant une progression de 6,6%.

Les dépôts à terme ont connu une hausse de 20,89% pour s’établir à 1.331,409 MD contre 1.101,325 MD au 31/12/2010. Les dépôts en épargne ont connu une variation positive de 12,92% pour s’établir à 538.707 MD contre 477.052 MD en 2010,

d'où une amélioration de la part de marché qui est passée à 5,4% contre 4,91% en 2010. Cette progression a été le fruit de l'augmentation des ressources de la clientèle des particuliers suite à l'extension du réseau de la banque conjuguée à des actions de marketing ciblées.

Concernant les dépôts à vue, ils ont connu une augmentation de 9,27 % pour atteindre 1.197,8 MD contre 1.096,1 MD à fin décembre 2010 avec une part de marché de 10,66% contre 9% à fin 2010.

L'évolution des encours des dépôts de la clientèle est illustrée dans le graphique ci-après :



## PORTEFEUILLE TITRES

### PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Les bons de trésor se sont élevés à fin 2011 à 1.057 MD contre 802 MD à fin 2010, soit une augmentation de 255 MD ou 31,9%. Ainsi, l'ATB demeure toujours en position de faveur de marché en termes de bons de trésor et conserve ainsi sa position dominante du marché avec une part de 35,3% en 2011 contre 34,1% en 2010. Les revenus du portefeuille titres commercial ont totalisé au 31-12-2011 un montant de 53 MD représentant 21% des produits d'exploitation.

### PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres de la banque regroupe les titres d'investissement, les fonds gérés et les participations. L'encours de ce portefeuille a atteint au terme de l'exercice 2011 un montant de 264 MD contre 198 MD à fin 2010 enregistrant ainsi une augmentation de 33%. Cette croissance est imputable principalement à l'évolution de l'enveloppe investie sous forme de fonds gérés placés auprès des SICARS dont l'encours a atteint 153 MD contre 116 MD une année auparavant représentant ainsi 58% du portefeuille de la banque .

Le portefeuille participations a totalisé au 31/12/2011 un montant de 39 MD dont 20 MD soit 51% du portefeuille sont des participations dans les entreprises liées. Le reliquat est investi sous forme de titres de participations (17 MD soit 44%) et sous forme de participations adossées à des contrats de portage (2 MD soit 5%).

Les titres d'investissement à savoir les emprunts obligataires et les fonds communs de créance représentent 28% du portefeuille global avec un encours de 74 MD au 31/12/2011 contre 47 MD l'an passé enregistrant ainsi une croissance annuelle de 57%.

Les revenus du portefeuille titres ont évolué à la hausse passant de 8,7 MD à 11,4 MD dégageant un taux de croissance de 32%. Cette performance a été réalisée grâce principalement à l'accroissement des revenus des fonds gérés placés auprès des SICARS qui ont augmenté de 1,2 MD ainsi que des revenus des titres d'investissement dont le niveau s'est accru de 0,9 MD.

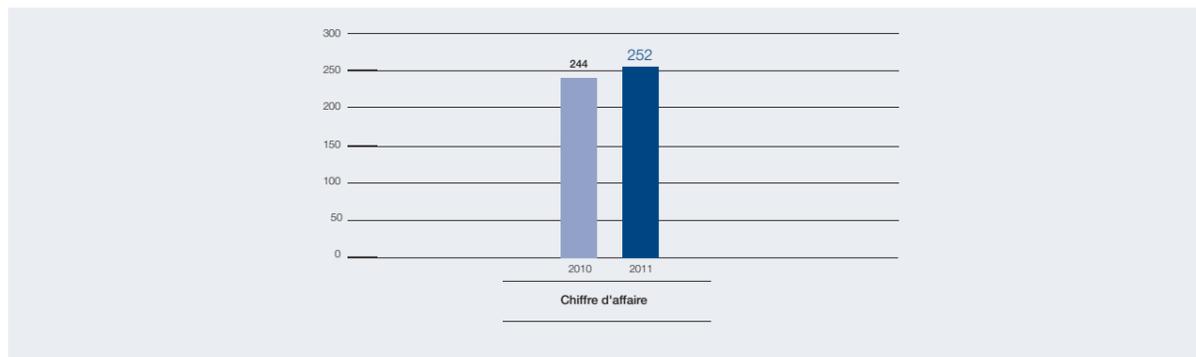
### AUTRE ACTIVITÉ LIÉE AUX VALEURS MOBILIÈRES : LA FONCTION DE DÉPOSITAIRE D'OPCVM

Au 31 décembre 2011, les OPCVM dont l'ARAB TUNISIAN BANK assure la fonction de dépositaire sont au nombre de 18 et correspondent à 10 FCP, 7 SICAV et un Fonds d'amorçage. L'ensemble de ces OPCVM totalisent des actifs nets d'un montant de 450 633 MD confiés et déposés auprès de l'Arab Tunisian Bank pour en assurer le suivi, le contrôle et l'ensemble des opérations sur titres liées aux valeurs inscrites dans les portefeuilles des SICAV et FCP.

“ Une année 2011 marquée par l’atténuation des effets de la crise postrévolution ”

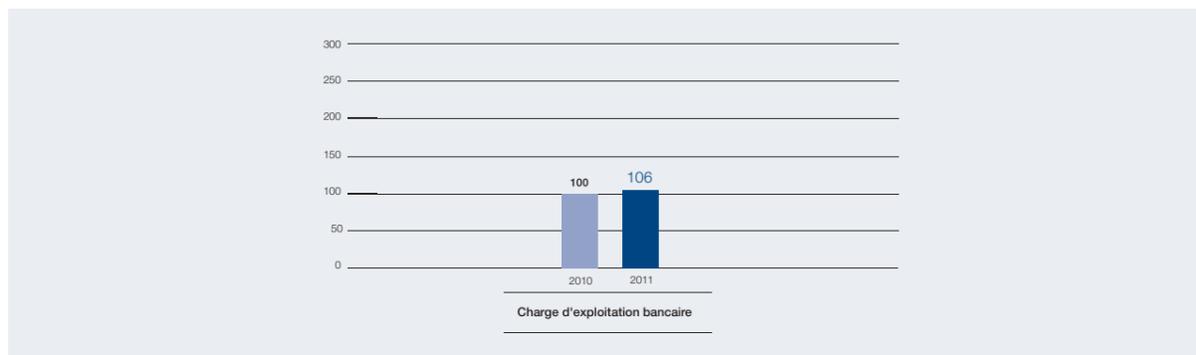
### LE CHIFFRE D’AFFAIRE

Le chiffre d’affaire a progressé de 3,3% pour s’établir à 252,3 MD à fin 2011 contre 244,2 MD une année auparavant. Cette évolution est principalement liée à l’accroissement des intérêts perçus sur la clientèle.



### LES CHARGES D’EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d’exploitation bancaire sont passées de 100,2 MD à 106,5 MD au 31 décembre 2011, soit en augmentation de 6,27%.



### LE PRODUIT NET BANCAIRE

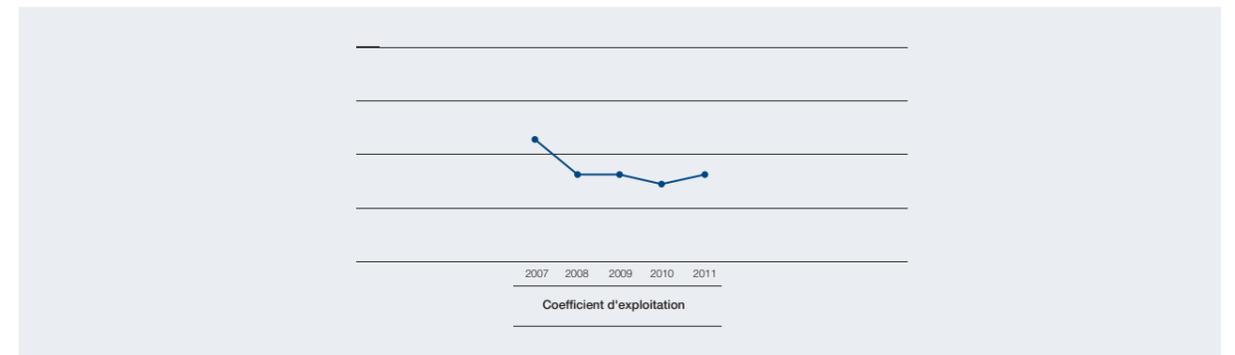
Le produit net bancaire s’est inscrit à la hausse : plus de 1,3% par rapport à l’exercice 2010 pour atteindre 145,8 MD contre 143,9 MD à fin décembre 2010.

L’évolution des composantes du PNB fait ressortir une marge d’intérêt, enregistrant une progression de 11,7%, la marge sur commissions a de son côté connu une légère baisse de -0,1%.

### LES FRAIS GÉNÉRAUX

Les frais généraux ont augmenté de 9,15% pour atteindre 66,9 MD contre 60,5 MD à fin décembre 2010. Cette augmentation s’explique principalement par la hausse des frais de personnel liée au recrutement de nouveaux employés.

Le coefficient d’exploitation s’est déprécié de 4 points, pour s’inscrire à 46% contre 42% en 2010.



### LE BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net de l’exercice a atteint 33,1 MD contre 53,5 MD au 31/12/2010 en baisse de 38%.



## PRINCIPAUX RATIOS

	2010	2011
<b>Ratios de structure</b>		
Capitaux propres / Total bilan	10,32%	<b>9,97%</b>
Créances nettes / Dépôts	77,84%	<b>72,06%</b>
<b>Ratios de rentabilité</b>		
Résultat net / PNB	37,16%	<b>22,7%</b>
ROE	18,50%	<b>7,72%</b>
ROA	1,36%	<b>0,77%</b>
<b>Ratios réglementaires</b>		
Le ratio de liquidité	118,69%	<b>143,312%</b>
Le ratio de solvabilité	14,07%	<b>14,4%</b>
<b>Ratios de couverture du risque crédit</b>		
CDL (Bilan+H.Bilan) / Total engagement	7,93%	<b>9,41%</b>
Provisions et agios réservés /CDL (Bilan+H.Bilan)	71%	<b>60,1%</b>
<b>Ratios boursiers</b>		
Cours de l'action	7,980	<b>5,920</b>
Bénéfices (En dinars)	53.509,348	<b>33.176,694</b>
Nbrs d'actions	100.000.000	<b>100.000.000</b>
Bénéfices / Actions (En dinars)	0,535	<b>0,331</b>
Dividendes par action (En dinars)	0,220	<b>0,200 P</b>
Earning per share (Cours action /Bénéfice par action)	14,9	<b>17,8</b>
Dividendes yield (Dividendes par action /Cours action)	2,76%	<b>3,37%</b>

## SUIVI DES RÉALISATIONS

“ l'ATB a pu atténuer l'impact de la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ”

L'année 2011 a été morose pour l'économie tunisienne et pour l'ensemble du système bancaire. Néanmoins, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa dynamique de développement conformément à son plan stratégique qui s'articule autour des axes suivants :

- la conquête de nouvelles parts de marché pour conforter ses positions notamment pour le secteur des particuliers;
- l'optimisation des efforts de fidélisation;
- l'innovation par la création de nouveaux produits et services financiers;
- le développement du réseau;
- la rationalisation des coûts et la maîtrise des risques.

Ainsi, la mobilisation des ressources a permis à l'ATB d'atténuer l'impact de la conjoncture exceptionnelle observée en 2011, en réalisant des résultats non loin des objectifs fixés :

### SUR LE PLAN ACTIVITÉ

- Le volume des créances nettes a atteint 96,7% des objectifs retenus par l'Arab Tunisian Bank pour l'année 2011.
- Les bons de trésor ont dépassé les prévisions et ont atteint 109,5 % des prévisions 2011.
- Le volume du portefeuille titres d'investissement a également réalisé un taux de 113,5% par rapport aux objectifs attendus pour 2011
- En matière de collecte des ressources, l'encours des dépôts s'est établi à 3.229,809 MD contre des objectifs de 3.200,216 MD, soit un taux de réalisation de 100,9%.

### SUR LE PLAN RÉSULTATS

► Le PNB s'est établi à 145,7 MD à fin 2011 contre un objectif de 162,4 MD, soit un taux de réalisation de 89,7%.

► Une maîtrise des frais généraux :

- les frais de personnel ont enregistré un taux de réalisation de 101,49% des objectifs;
- les charges générales d'exploitation ont été inférieures au montant budgétisé pour réaliser un taux de 93,73%;
- les frais généraux ont été maîtrisés pour afficher un taux de réalisation de 98,08%;
- le coefficient d'exploitation s'est établi à 46% en 2011 contre un taux prévisionnel de 48,4%. Cette hausse résulte principalement du fait que l'ATB n'a réalisé que 89,7% de ses prévisions en matière de PNB.

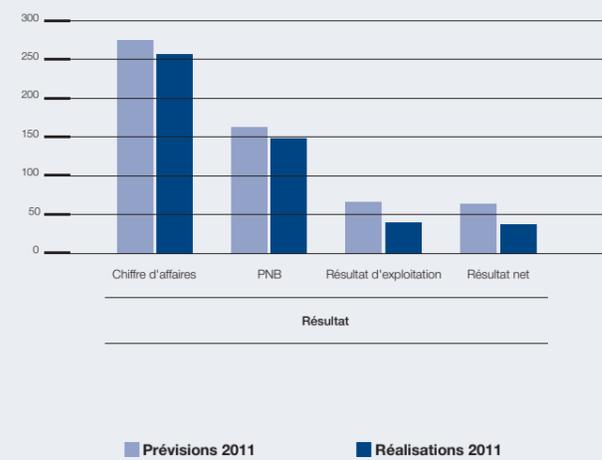
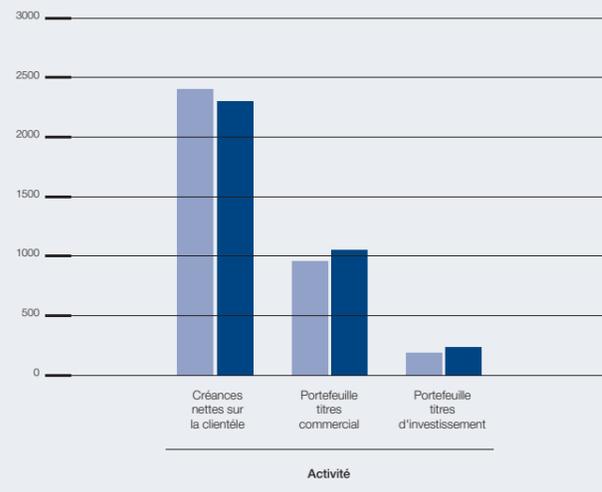
► Le résultat net :

L'ATB a affiché un résultat net de 33,1 MD à fin 2011.

Ce résultat est lié aux mesures imposées par la banque centrale en matière de crédit des «provisions collectives», supplémentaires à prélever sur les résultats de 2011, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier de leurs clientèles.

# ATB.réalisez

Le bonheur ne s'achète pas, il se réalise.



■ Prévisions 2011    ■ Réalisations 2011

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



**Société inscrite au tableau de l'OECT**

9, Place IBN HAFS 1002 - Mutuelleville  
Tunis - Tunisie  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

ARAB TUNISIAN BANK

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31-12-2011

Juin 2012

**SOMMAIRE**

	PAGE
I. RAPPORT GENERAL	48
II. RAPPORT SPECIAL	51
III. ETATS FINANCIERS	55

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**Société inscrite au tableau de l'OECT**

9, Place IBN HAFS 1002 - Mutuelleville  
Tunis - Tunisie  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

## ARAB TUNISIAN BANK

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

## I. RAPPORT GENERAL

**Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 429 973 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 33 177 KDT.

#### 1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### 2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent

de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs.

A ce titre :

- Certaines relations ont été maintenues parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles, classées parmi les engagements non performants, Par ailleurs, les échéances en intérêts de l'année 2011; qui ont été rééchelonnées pour un montant de 1 872 KDT, ont fait l'objet de réservation (ainsi qu'il est indiqué au niveau de la page 16 sous le paragraphe « classification des engagements »); et
- Une provision collective sur les engagements classés en «0» et «1» a été comptabilisée pour un montant de 11 281 KDT. Ce montant a été déterminé selon la méthode présentée par la banque page 15 sous le paragraphe « Provision collectives ».

## II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

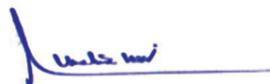
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable et à la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que la balance des comptes issue du système d'information comptable ne répond pas aux conditions de fond et de forme prévues par les normes comptables pour permettre une remontée automatique de l'information à travers la piste d'audit. Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émis par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 juin 2012

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

Noureddine HAJJI



**La Générale d'audit & Conseil**

Chiheb GHANMI



## II - RAPPORT SPECIAL

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
 1003 Tunis - Tunisie  
 Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**Société inscrite au tableau de l'OECT**

9, Place IBN HAFS 1002 - Mutuelleville  
 Tunis - Tunisie  
 Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

## ARAB TUNISIAN BANK

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

**Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011 :

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2011 aux obligations émises par L'union de Factoring (Unifactor), dans laquelle elle détient 6.97% du capital, pour un montant de 1 500 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 69 KDT.

### II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011:

**- Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)**

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 16.06.2011, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31.12.2011 à 140 663 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 2 301 KDT.

**- Arab Tunisian Lease (ATL)**

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2011 à 16 100 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 937 KDT.

**- Arab Tunisian Invest (ATI SICAF)**

En vertu de la convention conclue entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de la dite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 9 KDT.

**- SICAVs et Fonds communs de placement**

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et fonds communs de placement auxquels elle est liée. Les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	11.62%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an
FCP IRADETT 50	9.04%	
FCP IRADETT 100	13.09%	
FCP IRADETT CEA	28.81%	
FCP SALAMETT CAP	0.43%	
FCP SALAMETT PLUS	0.63%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes les souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis
ARABIA SICAV	22.27%	
SANADETT SICAV	0.03%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes les souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis
AXIS TRESORERIE SICAV	0,60%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	0.42%	

### III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au directeur général sont fixés par le président du conseil d'administration en application de la décision du conseil d'administration du 31 août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.

- La rémunération et avantages accordés aux deux (2) directeurs généraux adjoints sont fixés par décision du conseil d'administration du 24 novembre 2011. Chacun d'eux reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.

- Le président et membres du conseil d'administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels.

2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Direction générale		Directeurs généraux adjoints		Président du conseil d'administration		Membres du conseil d'administration et conseillers	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	999 221	63 667	309 764	30 615	31 250	-	375 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi								
Autres avantages à long terme								
Indemnités de fin de contrat de travail								
Paiements en actions								
<b>Total</b>	<b>999 221</b>	<b>63 667</b>	<b>309 764</b>	<b>30 615</b>	<b>31 250</b>	<b>-</b>	<b>375 000</b>	<b>-</b>

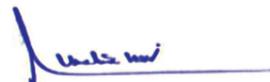
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relatives aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 12 juin 2012

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

Noureddine HAJJI



**La Générale d'audit & Conseil**

Chiheb GHANMI



## ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

	Pages
Bilan	56
Etat des engagements hors bilan	57
Etat de résultat	58
Etat des flux de trésorerie	59
Notes aux états financiers	60

## BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	45 416	108 114
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	518 237	560 868
Créances sur la clientèle	3	2 327 650	2 252 413
Portefeuille-titres commercial	4	1 057 104	801 636
Portefeuille d'investissement	5	263 703	197 748
Valeurs immobilisées	6	62 531	60 188
Autres actifs	7	37 976	35 111
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 312 617</b>	<b>4 016 078</b>
<b>PASSIF</b>			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	466 681	524 377
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 229 809	2 893 491
Emprunts et ressources spéciales	10	157 449	158 232
Autres passifs	11	28 705	25 583
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 882 644</b>	<b>3 601 683</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	12	100 000	100 000
Réserves		296 778	260 873
Résultats reportés		18	13
Résultat de l'exercice		33 177	53 509
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>429 973</b>	<b>414 395</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 312 617</b>	<b>4 016 078</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	31.12.2011	31.12.2010
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		
Cautions, avals et autres garanties données	203 276	230 637
Crédits documentaires	438 127	230 010
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>641 403</b>	<b>460 647</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement donnés	344 959	351 029
Engagements sur titres	2 793	4 368
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>347 752</b>	<b>355 397</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Garanties reçues	<b>756 921</b>	<b>632 486</b>

## ETAT DE RÉSULTAT

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	15	145 289	134 163
Commissions (en produits)	16	32 630	32 780
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	62 908	68 564
Revenus du portefeuille d'investissement	18	11 489	8 739
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>252 316</b>	<b>244 246</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	100 431	94 034
Commissions encourues		6 103	6 214
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>106 534</b>	<b>100 248</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			
		<b>145 782</b>	<b>143 998</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(32 992)	(18 186)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(1 732)	(698)
Autres produits d'exploitation		92	106
Frais de Personnel		(43 290)	(36 506)
Charges générales d'exploitation		(23 700)	(24 042)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(10 092)	(10 076)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
		<b>34 068</b>	<b>54 596</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		309	875
Impôt sur les bénéfices		(1 200)	(1 962)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
		<b>33 177</b>	<b>53 509</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>			
		<b>33 177</b>	<b>53 509</b>
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>			
		<b>33 177</b>	<b>53 509</b>

## ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		341 850	370 270
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(202 251)	(212 119)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(22 769)	30 399
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(106 561)	(622 072)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		336 421	(134 827)
Titres de placement		(254 323)	32 228
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(41 596)	(33 487)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(35 530)	(27 733)
Impôt sur les sociétés		(2 814)	(392)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>12 427</b>	<b>(597 733)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		9 491	5 964
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(66 583)	(47 371)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(8 168)	(10 546)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(65 260)</b>	<b>(51 953)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'actions		-	67 500
Emission d'emprunts		(2 251)	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 905	6 314
Dividendes versées		(17 600)	(16 000)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(17 946)</b>	<b>55 563</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		122	(52)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(70 657)	(594 071)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		82 195	676 266
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	22	<b>11 538</b>	<b>82 195</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2011

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2011, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

### 2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

#### - Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

#### - Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaire qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

#### - Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

> Lorsque le service est rendu

> À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2011, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la circulaire de la banque centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans le délai est incertain;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

#### Provisions

##### - Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la banque centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

##### - Provisions collectives :

Provision collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 281 KDT. Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité;
  - Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011.
- Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

Un avenir se réalise dès le plus jeune âge.



- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs, la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.

- Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.

- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

#### Réservation des intérêts :

Les produits consolidés en application des dispositions de la circulaire aux banques n° 2011-04 ont été réservés par la banque à hauteur de 1 872 KDT.

#### Classification des engagements :

En application des dispositions de la circulaire n° 2011-04, les consolidations effectuées par la banque dans le cadre de la dite circulaire n'ont pas donné lieu à la classification des relations concernées en 2, 3 et 4 au sens de la circulaire n°91-24 ni à la révision de la classification attribuée à la relation au 31 décembre 2010. Ces consolidations ont concernés cinquante neuf relations ayant un engagement total au 31.12.2011 de 119 100 KDT.

#### **- Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

#### **Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

##### **Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

##### Le portefeuille-titres commercial

Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide;

Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois;

##### Le portefeuille d'investissement

Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention;

Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice;

Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

#### Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

#### Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;

- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

#### Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagé une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaires pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction : 2%

Immeuble hors exploitation : 10%

Mobilier et matériels de bureau : 10%

Matériels de transport : 20%

Matériel de sécurité & coffre : 5%

Matériel informatique : 20%

Logiciels : 20%

Œuvres d'art : 10%

A. A & Installations : 10%

### 3. NOTES EXPLICATIVES

**Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)**

#### 3.1 ACTIF

##### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 45 416 KDT au 31 décembre 2011 contre 108 114 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 62 698 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Caisse	22 953	23 119
Compte courant BCT	22 414	84 947
I B S Transport de fonds	32	32
Compte courant postal	14	13
Traveller's Chèques	3	3
<b>Total</b>	<b>45 416</b>	<b>108 114</b>

## Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 518 237 KDT au 31 décembre 2011 contre 560 868 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 42.631 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
DAV auprès des banques	35 119	20 660
Prêts BCT	79 649	81 884
Prêts interbancaires	96 000	5 000
Prêts en devises	260 220	386 578
Prêts accordés aux établissements financiers	29 817	23 160
C.C.ste de leasing	6 110	8 750
Créances rattachées	569	551
Valeurs non imputées	10 753	34 285
<b>Total</b>	<b>518 237</b>	<b>560 868</b>

### Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	35 119	-	-	-	35 119
Prêts BCT	59 160	20 489	-	-	79 649
Prêts interbancaires	85 000	6 000	5 000	-	96 000
Prêts en devises	243 877	16 343	-	-	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	5 583	24 234	-	-	29 817
C.C.ste de leasing	6 110	-	-	-	6 110
Créances rattachées	569	-	-	-	569
Valeurs non imputées	10 753	-	-	-	10 753
<b>Total</b>	<b>446 171</b>	<b>67 066</b>	<b>5 000</b>	<b>-</b>	<b>518 237</b>

## Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde net de 2 327 650 KDT contre 2 252 413 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 75 237 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Comptes ordinaires débiteurs	262 017	262 366
Portefeuille escompte	222 100	209 289
Crédits à la clientèle non échus	1 735 991	1 775 135
Créances douteuses et litigieuses	142 270	131 914
Produits à recevoir	22 330	19 488
Produits perçus d'avance	(2 266)	(3 266)
Créances impayées	144 667	11 317
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>2 527 109</b>	<b>2 406 243</b>
Avances sur placements à terme	4 084	9 281
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 781	1 845
Autres valeurs à imputer	352	53
Autres créances	981	334
<b>Total autres créances</b>	<b>7 198</b>	<b>11 513</b>
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>2 534 307</b>	<b>2 417 756</b>

### A déduire couverture

Agios réservés	(39 030)	(26 413)
Provisions	(167 627)	(138 930)
Total provisions et agios	(206 657)	(165 343)
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>2 327 650</b>	<b>2 252 413</b>

### Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	224 387	37 630	262 017
Portefeuille escompte	220 114	1 986	222 100
Créances sur la clientèle non échues	1 678 815	57 176	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	-	142 270	142 270
Produits à recevoir	21 743	587	22 330
Produits perçus d'avance	(2 250)	(16)	(2 266)
Créances impayées	88 871	55 796	144 667
<b>Total engagement bilan</b>	<b>2 231 680</b>	<b>295 429</b>	<b>2 527 109</b>
Engagements hors bilan	811 815	20 912	832 727
<b>Total engagement brut</b>	<b>3 043 495</b>	<b>316 341</b>	<b>3 359 836</b>
Agios réservés	(3 952)	(35 078)	(39 030)
Provisions	(12 350)(*)	(155 277)	(167 627)
<b>Total agios réservés et provisions</b>	<b>(16 302)</b>	<b>(190 355)</b>	<b>(206 657)</b>
<b>Total engagement net</b>	<b>3 027 193</b>	<b>125 986</b>	<b>3 153 179</b>

(\*) dont provisions à caractère général de 11 281.

#### Ventilation selon la durée résiduelle

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	262 017	-	-	-	262 017
Portefeuille escompte	222 100	-	-	-	222 100
Crédits à la clientèle non échus	319 321	272 684	867 205	276 781	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	142 270	-	-	-	142 270
Produits à recevoir	4 107	3 508	11 155	3 560	22 330
Produits perçus d'avance	(2 266)	-	-	-	(2 266)
Créances impayées	144 667	-	-	-	144 667
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>1 092 216</b>	<b>276 192</b>	<b>878 360</b>	<b>280 341</b>	<b>2 527 109</b>
Avances sur placements à terme	2 437	1 408	239	-	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	324	601	856	-	1 781
Autres valeurs à imputer	352	-	-	-	352
Autres créances	981	-	-	-	981
<b>Total autres créances</b>	<b>4 094</b>	<b>2 009</b>	<b>1 095</b>	<b>-</b>	<b>7 198</b>
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>1 096 310</b>	<b>278 200</b>	<b>879 455</b>	<b>280 341</b>	<b>2 534 307</b>

#### Note 4 : Portefeuille-titres commercial.

Le solde net des titres de placements s'élève à fin 2011 à 1 057 104 KDT contre 801 636 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 255 468 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Bons de trésor	1 039 220	784 896
Décotes	(18 018)	(10 894)
Primes	609	198
Créances et dettes rattachées	35 293	27 436
<b>Total</b>	<b>1 057 104</b>	<b>801 636</b>

#### Note 5 : Portefeuille d'investissement.

##### 5.1 Composition du portefeuille d'investissement

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 263 703 KDT contre 197 748 KDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 65 955 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Titres d'investissement	74 367	47 390
SICAR fonds gérés	152 689	115 539
Parts dans les entreprises liées	19 747	19 747
Titres de participations	16 624	14 260
Participation en rétrocession	2 080	2 080
<b>Créances rattachées</b>	<b>10 924</b>	<b>9 373</b>
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>276 431</b>	<b>208 389</b>
Provisions	(9 298)	(7 565)
Plus-value réservées	(3 430)	(3 076)
<b>Total provisions et plus-value réservées</b>	<b>(12 728)</b>	<b>(10 641)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>263 703</b>	<b>197 748</b>

##### 5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur brute 31.12.10	Créances rattachées 31.12.10	Total 31.12.10	Acquisition	Cession	Valeur Brute 31.12.11	Créances rattachées 31.12.11	Total 31.12.11	Provision & agios 2010	Dotation	Reprise	Provision & Agios 2011	VCN 31.12.11
Titres d'investissement	47 390	757	48 147	34 420	7 443	74 367	1 419	75 786	-	-	-	-	75 786
SICAR fonds gérés	115 539	4 454	119 993	38 000	850	152 689	5 842	158 531	3 119	1 853	209	4 763	153 768
Titres de participations	14 260	798	15 058	2 498	134	16 624	-	16 624	1 028	604	218	1 414	15 210
Parts dans les entreprises liées	19 747	-	19 747	-	-	19 747	-	19 747	1 050	10	233	827	18 920
Participation en rétrocession	2 080	3 364	5 444	-	-	2 080	3 663	5 743	5 444	357	77	5 724	19
<b>Total</b>	<b>199 016</b>	<b>9 373</b>	<b>208 389</b>	<b>74 918</b>	<b>8 427</b>	<b>265 507</b>	<b>10 924</b>	<b>276 431</b>	<b>10 641</b>	<b>2 824</b>	<b>737</b>	<b>12 728</b>	<b>263 703</b>

### 5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 74 367 KDT au 31 décembre 2011, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	1 200	20 000
AMEN BANK SUB 2010	3 267	35 000
AMEN BANK 2011/1	2 000	20 000
AMEN BANK	300	30 000
ATL 2007/1	250	12 500
ATL 2008/1	2 000	50 000
ATL 2009	1 800	30 000
ATL 2009/2	4 000	40 000
ATL 2009/3	1 800	30 000
ATL 2010	4 000	50 000
ATL 2010/2	2 250	22 500
ATTIJARI BANK	1 000	10 000
ATTIJARI LEASING	1 000	10 000
BH 2009	3 000	30 000
BH SUB	4 200	70 000
BTE 2010	3 870	43 000
BTE 2011	5 000	50 000
BNA 2011	5 000	50 000
CIL 2005/1	100	5 000
CIL 2007/1	1 000	10 000
CIL 2007/2	200	5 000
CIL 2008/1	800	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
CIL 2009/2	300	500
CIL 2010/2	1 200	15 000
CIL 2011/1	2 000	20 000
FCC BIAT 1	4 010	5 000
FCC BIAT 2	5 500	3 000
UNIFACTOR	1 500	15 000
UIB 2011	2 000	20 000
TUNISIE LEASING 2008	400	10 000
TUNISIE LEASING 2011/1	3 000	30 000
TUNISIE LEASING 2011/2	3 000	30 000
TUNISIE LEASING SUB	2 420	14 000
<b>Total</b>	<b>74 367</b>	

### 5.4 SICAR fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 152 689 KDT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du fonds	Créances rattachées	Total fonds gérés au 31.12.2011	Provisions
Fonds ATD SICAR	140 663	5 515	146 178	3 058
Fonds CHALLENGE SICAR	9 140	233	9 373	899
Fonds STB SICAR	636	60	696	636
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	1 000	4	1 004	170
Fonds SENED SICAR	1 250	30	1 280	-
<b>Total</b>	<b>152 689</b>	<b>5 842</b>	<b>158 531</b>	<b>4 763</b>

### 5.5 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 19 747 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2011
AFC	290	60 000	30,00%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	22,27%	766	19
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	108
ATI	2 314	347 745	30,11%	-	243
ATL	11 659	5 544 733	32,62%	-	1 109
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	306	3 060	25,50%	24	-
SANADET SICAV	90	900	0,03%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,60%	-	7
AXIS CAPITAL PROTEGE	30	30	0,42%	-	-
SARI	66	659	2,00%	2	-
UNIFACTOR	1 047	209 243	6,97%	26	-
IRADET 20	70	7 000	11,62%	-	1
IRADETT 50	70	7 000	9,04%	-	1
IRADETT100	70	7 000	13,09 %	-	-
IRADETT CEA	70	7 000	28,81%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,43%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	0,63%	-	3
<b>Total</b>	<b>19 747</b>			<b>827</b>	<b>1 542</b>

## 5.6 Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 16 624 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2011
STICODEVAM	72	18 509	3,33%	-	56
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	25	25 000	3,29%	-	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	-	-
COTUNACE	100	1 500	0,75%	-	3
STE MON TUNISIE	231	2 310	8,56%	-	28
SODINO SICAR	700	70 000	1,46%	46	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	-
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	3	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%	-	30
TUNIS-RE	296	53 632	0,60%	-	20
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	55	-
I B S	400	227 355	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40	-
STPI	500	5 000	12,50%	-	438
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAJ	600	60 000	12,59%	-	-
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 000	100 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDES ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	73	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 500	1 500	19,90%	165	-
FINAOSICAV	250	2 500	-	-	9
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,19%	46	-
FCPR IN'TECH	1 000	2 000	8,70%	-	-
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	4	-
SMART EQUITY	500	407	8,14%	-	-
FCPR TDF	2 000	200	40,00%	-	-
Ste de Gestion du Complexe indus et Tech. de Médenine	70	700	14,00%	-	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10	-	-	-
SAGES CAPITAL	100	10 000	20,00%	64	-
Visa INC	470	9 580	1,18%	-	6
FCPR "ALTER MED"	1 348	1 500	11,09%	490	-
<b>Total</b>	<b>16 624</b>			<b>1 414</b>	<b>590</b>

## 5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 2 080 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions	Plus-value réservée
SHTS	663	66 250	1 536	662	1 536
SMALT INVESTMENT	100	1 000	191	100	191
PRIMAVERA	395	3 945	1 022	395	1 022
BIFECTA	250	25 000	459	250	459
STE EX TOURISTIQUE	87	875	136	88	136
HAMMAMET MARINE	200	2 000	-	180	-
FLAMINGO BEACH	135	13 500	134	234	36
PARC CARTHAGE	250	25 000	185	385	50
<b>Total</b>	<b>2 080</b>	<b>137 570</b>	<b>3 663</b>	<b>2 294</b>	<b>3 430</b>

### Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2011 à 62 531 KDT contre 60 188 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 2 343 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.10	Acquisition	Cession	VB au 31.12.11	Amortissements cumulés au 31.12.2011	Reprises 2011	V Nette au 31.12.11
Terrains	3 216	2 871	-	6 087	-	-	6 087
Immeubles	21 317	313	-	21 630	8 837	-	12 793
Matériels et mobiliers	5 308	629	466	5 471	3 604	270	2 137
Matériels informatiques	23 251	3 266	2 155	24 362	18 867	1 872	7 367
Matériels roulants	5 564	1 174	487	6 251	4 311	435	2 375
Autres immobilisations	55 721	9 950	6 927	58 744	28 473	1 501	31 772
<b>Total</b>	<b>114 377</b>	<b>18 203</b>	<b>10 035</b>	<b>122 545</b>	<b>64 092</b>	<b>4 078</b>	<b>62 531</b>

## Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève fin 2011 à 37 976 KDT contre 35 111 KDT fin 2010, soit une augmentation de 2 865 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Comptes d'attente	19 779	16 528
Crédits & avances aux personnels	15 132	14 967
Impôts actif	5 662	4 838
Charges à répartir	730	877
Stocks imprimés & fournitures	577	511
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provisions sur autres actifs	(4 309)	(3 015)
<b>Total</b>	<b>37 976</b>	<b>35 111</b>

### 7.1. Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 730 KDT au 31 décembre 2011 contre un montant de 877 KDT à fin 2010 soit une diminution de 147 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2010	Frais engagés en 2011	VB Déc. 2011	Résorptions cumulées Déc-10	Résorption exercice 2011	Résorptions cumulées Déc-11	V.Netto Déc 2011
Frais de publicité	8 975	-	8 975	8 704	130	8 834	141
Autres charges à répartir	926	41	967	319	59	378	589
<b>Total</b>	<b>9 901</b>	<b>41</b>	<b>9 942</b>	<b>9 023</b>	<b>189</b>	<b>9 212</b>	<b>730</b>

## 3.2 PASSIF

### Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 524 377 KDT au 31 décembre 2010 à 466 681 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts	452 638	489 287
Dépôts à vue	6 669	10 674
Dettes rattachées	317	222
Autres dépôts à affecter	7 057	24 194
<b>Total</b>	<b>466 681</b>	<b>524 377</b>

### Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts	442 973	9 665	-	-	452 638
Dépôts à vue	6 669	-	-	-	6 669
Dettes rattachées	206	111	-	-	317
Autres dépôts à affecter	7 057	-	-	-	7 057
<b>Total</b>	<b>456 905</b>	<b>9 776</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>466 681</b>

### Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 229 809 KDT au 31 décembre 2011 contre 2 893 491 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts à vue	1 197 838	1 096 122
Dépôts à terme	1 331 409	1 101 325
Comptes d'épargne	538 707	477 052
Autres sommes dues à la clientèle	143 861	204 862
Dettes rattachées	17 994	14 130
<b>Total</b>	<b>3 229 809</b>	<b>2 893 491</b>

### Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 197 838	-	-	-	1 197 838
Dépôts à terme	530 820	616 874	183 715	-	1 331 409
Comptes d'épargne	538 707	-	-	-	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	143 861	-	-	-	143 861
Dettes rattachées	3 932	9 073	4 989	-	17 994
<b>Total</b>	<b>2 415 158</b>	<b>625 947</b>	<b>188 704</b>	<b>-</b>	<b>3 229 809</b>

### Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 157 449 KDT au 31 décembre 2011 contre 158 232 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 783 KDT.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Emprunt obligataire	90 995	93 246
Lignes de crédit extérieures	61 058	59 292
Dotations FONAPRA	1 794	1 656
Dotations FOPRODI	200	200
Intérêts courus	3 402	3 838
<b>Total</b>	<b>157 449</b>	<b>158 232</b>

### Ventilation selon la durée résiduelle

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et ressources spéciales	3 085	13 078	59 949	81 338	157 449
<b>Total</b>	<b>3 085</b>	<b>13 078</b>	<b>59 949</b>	<b>81 338</b>	<b>157 449</b>

### Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 28 705 KDT contre 25 583 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 3 122 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2011	31.12.2010
Frais liés au personnel	10 354	8 793
Divers frais à payer	7 632	6 420
Impôts passifs	5 819	6 900
Provisions pour risques et charges	3 736	3 159
Comptes d'attente	1 164	311
<b>Total</b>	<b>28 705</b>	<b>25 583</b>

### 3.3 CAPITAUX PROPRES

#### Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2011 ont atteint 429 973 KDT fin 2011 contre 414 395 KDT fin 2010, soit une augmentation de 15 578 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvest exonérés disponible	Réserve pour réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2010 avant affectation	100 000	130 471	7 999	4 219	30 893	84 500	2 791	0	13	53 509	414 395
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(28 060)					28 060	0
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2010											
Réserve légale			2 000							(2 000)	0
Réserve pour réinvestissement					14 150	29 415				(43 565)	0
fonds pour risques généraux								18 400		(18 400)	0
Dividendes										(17 600)	(17 600)
Résultats reportés									5	(5)	0
<b>Solde au 31.12.2010 après affectation</b>	<b>100 000</b>	<b>130 471</b>	<b>9 999</b>	<b>4 219</b>	<b>16 983</b>	<b>113 915</b>	<b>2 791</b>	<b>18 400</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>396 795</b>
Résultat net 31.12.2011										33 177	33 177
<b>Solde au 31.12.2011 avant affectation</b>	<b>100 000</b>	<b>130 471</b>	<b>9 999</b>	<b>4 219</b>	<b>16 983</b>	<b>113 915</b>	<b>2 791</b>	<b>18 400</b>	<b>18</b>	<b>33 177</b>	<b>429 973</b>

### 3.4 ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 145 289 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 134 163 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts sur crédit CT & MLT	112 258	100 761
Intérêts sur comptes courants débiteurs	22 713	19 670
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 908	10 843
Profit / perte vente et achat à terme devises	2 410	2 889
<b>Total</b>	<b>145 289</b>	<b>134 163</b>

#### Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 32 630 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 32 780 KDT au cours de l'exercice 2010 :

Désignation	2011	2010
Commissions sur comptes et moyens de paiement	18 320	18 201
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	6 667	6 360
Récupérations et autres commissions	4 396	4 833
Commissions sur opérations internationales	3 247	3 386
<b>Total</b>	<b>32 630</b>	<b>32 780</b>

#### Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 62 908 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 68 564 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Produits sur bons de trésor	59 849	63 704
Décote sur titres de transactions	(7 123)	(5 973)
Prime sur titres de transactions	411	-
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>53 137</b>	<b>57 731</b>
Profit / perte sur opérations de change	2 474	143
Profit / perte sur positions de change au comptant	12 755	11 954
Profit / perte sur positions de change à terme	(5 458)	(1 264)
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>9 771</b>	<b>10 833</b>
<b>Total</b>	<b>62 908</b>	<b>68 564</b>

#### Note 18 : Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 11 489 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 8 739 KDT au cours de l'exercice 2010 soit une augmentation de 2 750 KDT :

Désignation	2011	2010
Produits de valeurs mobilières	5 244	3 752
Produits sur participations en portage et fonds gérés	6 245	4 987
<b>Total</b>	<b>11 489</b>	<b>8 739</b>

#### Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 431 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 94 034 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts sur dépôts à terme	53 997	52 744
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	13 112	11 306
Intérêts sur comptes d'épargne	13 101	11 367
Intérêts sur dépôts à vue	13 022	11 320
Intérêts sur ressources spéciales et emprunt obligataire	7 199	7 297
<b>Total</b>	<b>100 431</b>	<b>94 034</b>

#### Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 32 992 KDT au cours de 2011 contre un montant de 18 186 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	2011	2010
Dotations aux provisions sur créances et passifs	29 713	32 347
Dotations aux provisions collectives	11 281	-
Frais et pertes sur créances	2 416	1 827
Reprises sur provisions	(10 418)	(15 988)
<b>Total</b>	<b>32 992</b>	<b>18 186</b>

#### Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 1 732 KDT au cours de 2011 contre un montant de 698 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	2011	2010
Dotation aux provisions / portefeuille investissement	3 754	2 344
Plus-value sur cession titres de participation	-	(1 477)
Reprises / provisions pour dépréciation titres	(2 022)	(169)
<b>Total</b>	<b>1 732</b>	<b>698</b>

### 3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

#### Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2011 un solde de 11 538 KDT contre un solde de 82 195 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Avoirs en caisses et créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(166 517)	109 493
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	319 263	499 365
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(141 208)	(526 663)
<b>Total</b>	<b>11 538</b>	<b>82 195</b>

#### AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

#### Note 23 : Réinvestissements exonérés :

Au titre du résultat de l'exercice 2011, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 28 870 KDT. Elle a bénéficié, en conséquence de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 10 105 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Le dit avantage est toutefois, subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2014 conformément à la loi n°: 88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

#### Note 24 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du conseil d'administration, le directeur général et les directeurs généraux adjoints. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2011	Exercice 2010
Avantages à court terme	1 715	1 270
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paiement en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>1 715</b>	<b>1 270</b>

#### Note 25 : Transactions avec les parties liées

> L'encours total au 31.12.2011 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs s'élève à 149 937 KDT et se détaille comme suit:

Groupe d'affaire des administrateurs	Engagement Bilan	Engagement Hors Bilan	Total
Groupe BAYAH	56 140	50 516	106 656
Groupe BEN SEDRINE	5 326	11	5 337
Groupe ABBES	18 292	12 664	30 956
Groupe RIDHA ZERZERI	4 936	1 045	5 981
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	1 007	-	1 007
<b>Total</b>	<b>85 701</b>	<b>64 236</b>	<b>149 937</b>

> L'encours total au 31.12.2011 des engagements des directeurs généraux adjoints s'élève à 154 KDT.

> L'encours total au 31.12.2011 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 26 844 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	9 922
CODIS	3 404
Société arabe de réalisations immobilières	3 188
Arab Tunisian Lease	10 280
Arab Financial Consultant	50
<b>Total</b>	<b>26 844</b>

> L'encours total des emprunts obligataires au 31.12.2011 sur les entreprises liées s'élève à 17 600 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	1 500
Arab Tunisian Lease	16 100
<b>Total</b>	<b>17 600</b>

> L'encours au 31.12.2011 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit:

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	237 530
<b>Emprunts</b>	<b>(159 646)</b>

➤ L'ATB a conclu en 2011 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 48% du capital dont 6,86% à travers ATI SICAF, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque pour porter le montant total des fonds débloqués de 102 663 KDT à 140 663 KDT au 31.12.2011.

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1.75% pour la convention de 35 500 KDT et de 1.5% pour la convention de 2 500 KDT prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions;

- une commission de performance de 15% sur les plus-values réalisées;

- une commission de rendement de 15% sur les produits des placements réalisés par le fonds.

➤ L'ATB a souscrit 1 500 obligations dans un emprunt obligataire émis par la société UNIFACTOR, dans laquelle elle détient 6,97% du capital au 31.12.2011.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 22,27% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1180 dinars.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,34% du capital au 31.12.2011, dont 0,3% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1180 dinars.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 11,62% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 9,04% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 13,09% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 28,81% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,43% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 0,63% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du fonds commun de placement Axis Capital Protégé, fonds appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,42% du capital. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds FCP Axis Capital Protégé et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

➤ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,60% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

➤ L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2011, rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0.2% sur le volume net quotidien des transactions.

➤ L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.

Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 8.5 KDT au cours de 2011.

# ATB.réalisez

La confiance en soi se réalise.



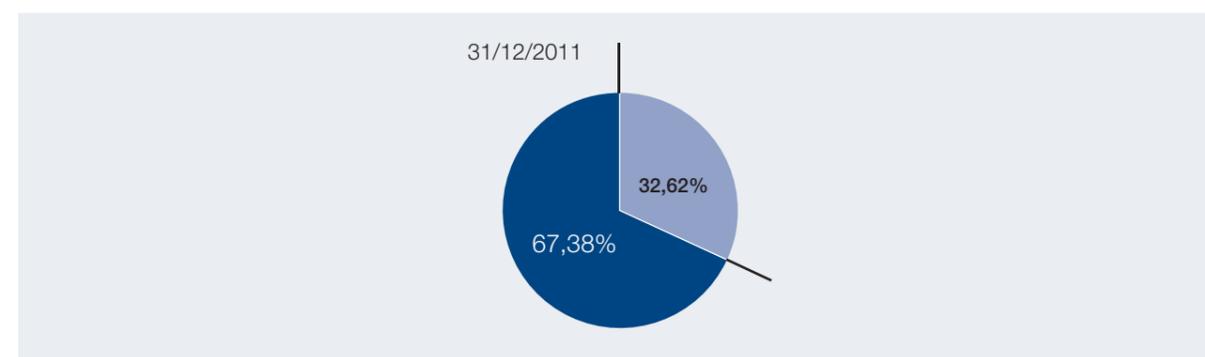
## PRÉSENTATION DU GROUPE ATB

Sociétés	Activité	Capital MD (au 31/12/2011)
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	Le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers	<b>17.000</b>
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF	La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	<b>5.775</b>
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR	La participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises promues par des promoteurs et celles implantées dans ZDR	<b>2.187</b>
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	Intermédiaire en bourse	<b>1.000</b>
UNION DE FACTORING - UNIFACTOR	L'encaissement ou le reversement des créances de ses adhérents.	<b>15.000</b>
COMPUTER DISTRIBUTION - CODIS	La commercialisation en gros de tous les matériels et autres produits (ordinateurs et accessoires, fournitures et matériel de télécommunication, logiciels, services, conseils ,...)	<b>1.200</b>
ARABIA SICAV	Objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.	<b>7.329</b>
SANEDETT SICAV	La constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire	<b>279.059</b>
AXIS TRESORERIE SICAV	La constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire et monétaire	<b>34.430</b>
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	Un fonds commun de placement de type mixte	<b>14.755</b>
FCP IRADETT 20	Un fonds commun de placement	<b>690</b>
FCP IRADETT 50	Un fonds commun de placement	<b>968</b>
FCP IRADETT 100	Un fonds commun de placement	<b>906</b>
FCP IRADETT CEA	Un fonds commun de placement	<b>404</b>
FCP SALAMETT PLUS	Un fonds commun de placement	<b>11.204</b>
FCP SALAMETT CAP	Un fonds commun de placement	<b>19.262</b>

## L'ARAB TUNISIAN LEASE - ATL

### Capital & Actionnariat

- Capital social : 17.000 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 17.000.000 actions
- Valeur nominale: 1 DT
- Répartition du capital



### Activité de l'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est une société financière non bancaire spécialisée dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'A.T.L a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. Elle a été la quatrième société de leasing opérationnelle en Tunisie, après Tunisie Leasing, l'Union Tunisienne de Leasing et la compagnie Internationale de leasing.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de bâtiments et travaux publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing de véhicules légers est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL a prévu son développement car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

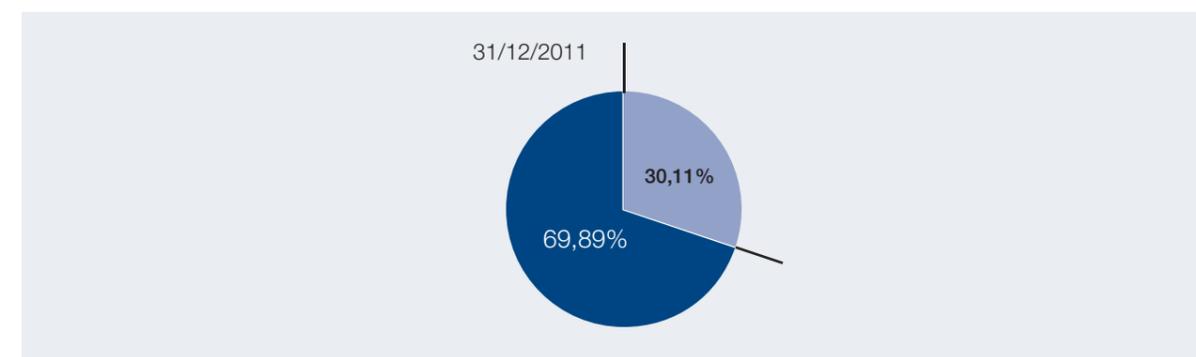
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	17.000	17.000	<b>17.000</b>
Cours de l'action (DT)	5,319	5,932	<b>5,486</b>
Bénéfices (En MD)	6.571	7.528	<b>3.463</b>
Nombre d'actions	17.000.000	17.000.000	<b>17.000.000</b>
Bénéfice / action	0,387	0,443	<b>0,204</b>
Dividendes (DT)	0,200	0,200	<b>0,200</b>
PER	13,76	15,35	<b>26,9</b>
Dividend Yield	3,76%	3,37%	<b>3,65%</b>

## ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF

### Capital & Actionnariat

- Capital social : 5.775 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 1.155.000 actions
- Valeur nominale : 5 DT
- Répartition du capital



### Activité de L'ARAB TUNISIAN INVEST

L'Arab Tunisian Invest SICAF, a été créée en Mai 1994, elle opère dans le secteur financier. En sa qualité de société d'investissement à capital fixe, l'ATI SICAF a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres

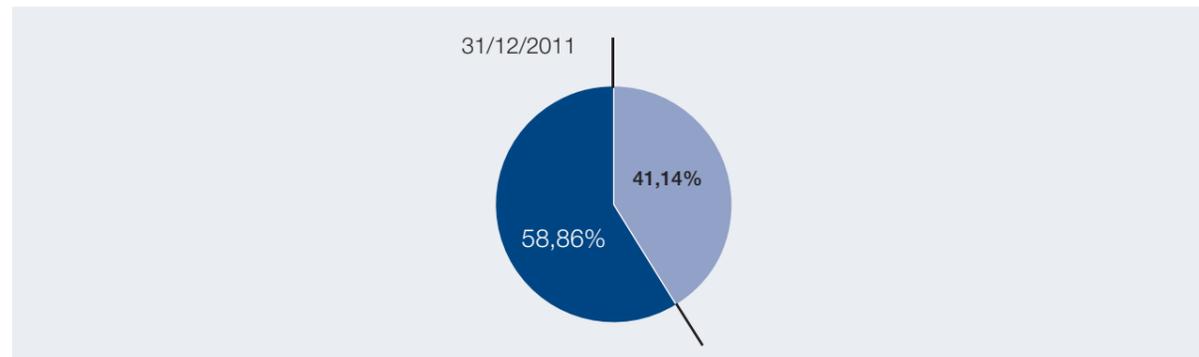
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	5.775	5.775	<b>5.775</b>
Bénéfices (En MD)	1.106	665	<b>298</b>
Nombre d'actions	1.155.000	1.155.000	<b>1.155.000</b>
Bénéfice / action (DT)	0,958	0,575	<b>0,258</b>
Dividende par action (DT)	0,500	0,700	<b>0,400</b>

## ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR

### Capital & Actionariat

- Capital social : 2.187 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 218.750
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité de L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT

L'Arab Tunisian Développement SICAR a été créée le 23 Mars 2001 et a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les zones de développement régional.

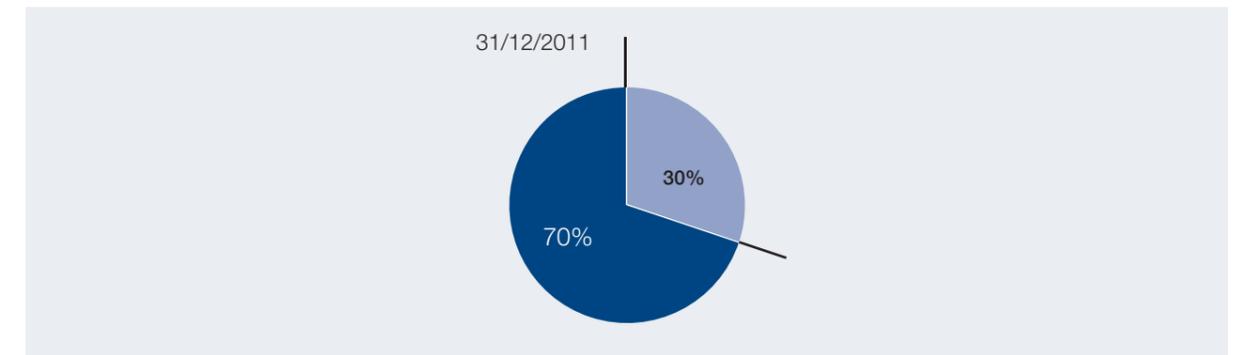
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	2.187	2.187	<b>2.187</b>
Bénéfices (En MD)	1028	1306	<b>1731</b>
Nombre d'actions	218.750	218.750	<b>218.750</b>
Bénéfice / action (DT)	4,699	5,973	<b>7,914</b>
Dividende par action (DT)	1,200	1,200	<b>1,300</b>

## ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC

### Capital & Actionariat

- Capital social : 1.000 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 200.000 actions
- Valeur nominale : 5 DT



### Activité de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

L'Arab Financial Consultants est une société anonyme, « intermédiaire en Bourse » ayant pour objet :

- La négociation des valeurs mobilières pour le compte de ses clients;
- la gestion libre et sous mandat des portefeuilles clients;
- le placement des titres sur le marché des émissions au profit de tout émetteur;
- et les opérations annexes et connexes compatibles avec son objet social.

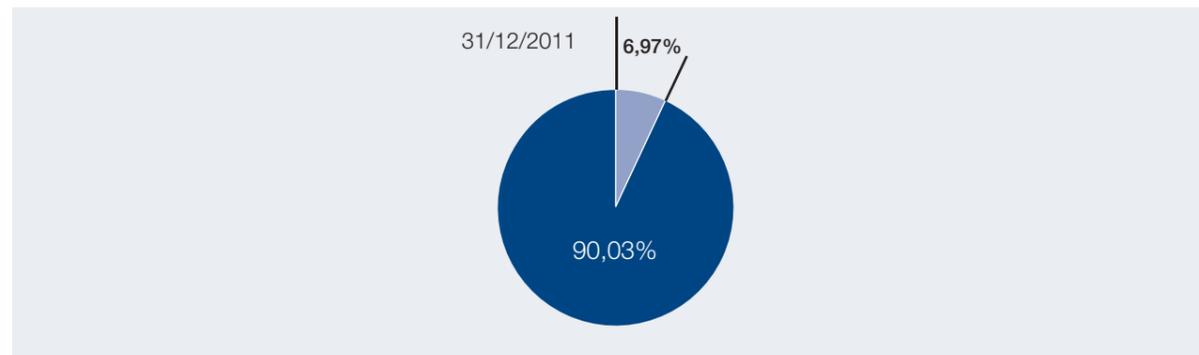
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	1.000	1.000	<b>1.000</b>
Bénéfices (En MD)	761	734	<b>887</b>
Nombre d'actions	200.000	200.000	<b>200.000</b>
Bénéfice / action (DT)	3,803	3,671	<b>4,434</b>
Dividende par action (DT)	0,750	0,750	<b>0,750</b>

## UNION DE FACTORING - UNIFACTOR

### Capital & Actionariat

- Capital social : 15.000 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 3.000.000 actions
- Valeur nominale : 5 DT
- Répartition du capital



### Activité de L'UNION DE FACTORING

La société « Union de Factoring » est une société anonyme créée en Avril 2000 ayant pour objet la création et l'exploitation d'un établissement financier pratiquant les opérations de factoring et les opérations connexes.

### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	10.000	15.000	<b>15.000</b>
Bénéfices (En MD)	1 365	1 908	<b>2 269</b>
Nombre d'actions	2.000.000	3.000.0000	<b>3.000.0000</b>
Bénéfice / action (DT)	0,683	0 ,636	<b>0,756</b>
Dividende par action (DT)	-	-	-

## COMPUTEUR DISTRIBUTION - CODIS

### Capital & Actionariat

- Capital social : 1.200 MD (Milliers de dinars)
- Nombre d'actions : 12.000 actions
- Valeur nominale : 100 DT
- Répartition du capital



### Activité de CODIS

La société « COMPUTER DISTRIBUTION » S.A. a été créée en septembre 1998, elle est spécialisée dans la commercialisation en gros de tous les matériels et autres produits, en particulier ordinateurs et accessoires, fournitures et matériel de télécommunication, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport local et à distance de l'information et de données sous toutes ses formes.

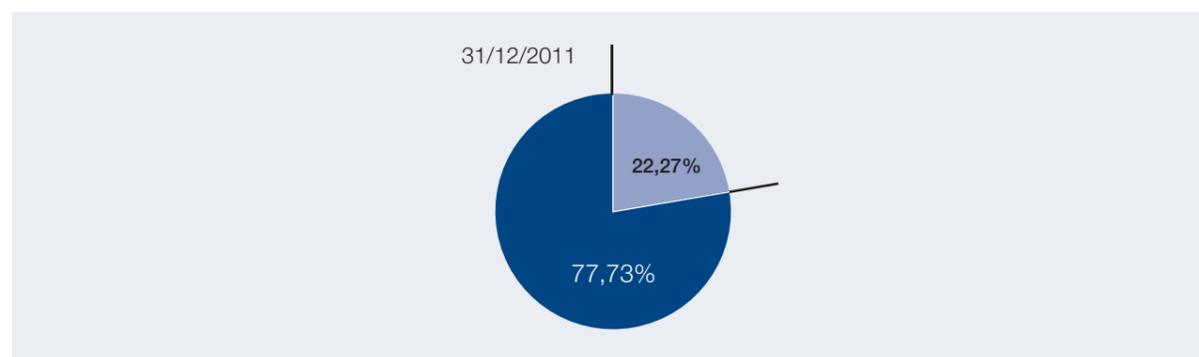
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	1.200	1.200	<b>1.200</b>
Bénéfices (En MD)	166	74	<b>40</b>
Nombre d'actions	12.000	12.000	<b>12.000</b>
Bénéfice / actions (DT)	13,862	6,139	<b>3,301</b>
Dividende par action (DT)	-	-	-

## ARABIA SICAV

### Capital & Actionariat

- Capital social : 7.329 MD
- Nombre d'actions : 98.509
- Valeur nominale : 100 DT
- Répartition du capital



### Activité de l'ARABIA SICAV

L'Arabia Sicav, S.A créée en 1994, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. L'actif est constitué principalement d'actions et obligations.

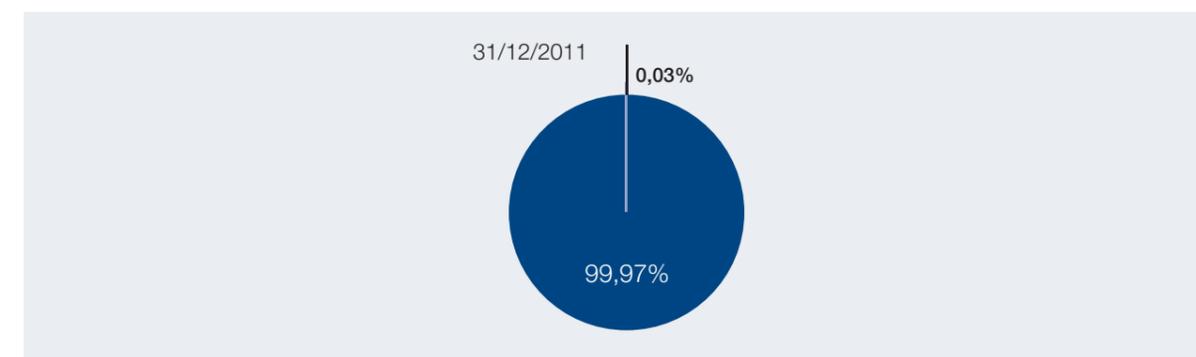
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD) (variable)	6579	7 450	<b>7 329</b>
Bénéfices (En MD)	1.283	666	<b>-20</b>
Valeur liquidative	70,331	76,516	<b>75,430</b>
Nombre d'actions	94 .588	98.509	<b>98 509</b>
Bénéfice / action (DT)	13,560	6,759	-
Dividende par action (DT)	0,770	0.880	<b>1.023</b>

## SANADETT SICAV

### Capital & Actionariat

- Capital social : 279.059 MD
- Nombre d'actions : 2.686.400
- Valeur nominale : 100 DT
- Répartition du capital



### Activité de Sanadett SICAV

Sanadett Sicav, S.A créée en 2000, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire .Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

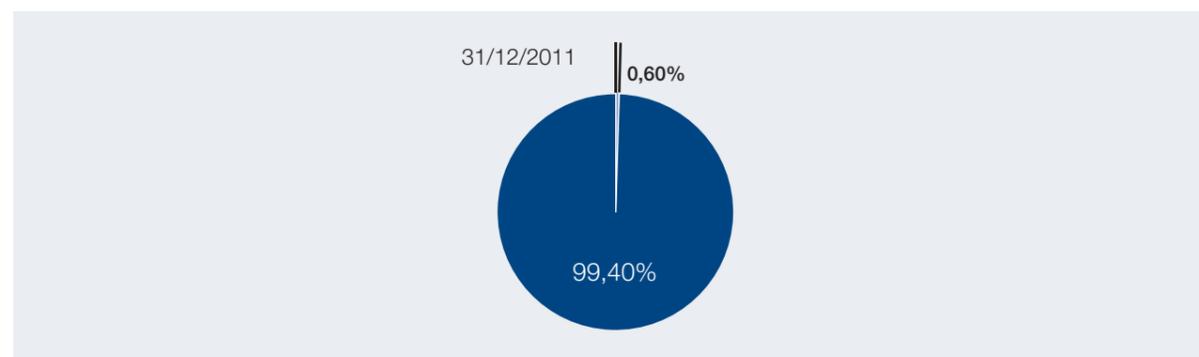
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD) (variable)	193.454	231.841	<b>279 059</b>
Bénéfices (En MD)	9.119	10 973	<b>9 613</b>
Nombre d'actions	1 855 534	2 228 185	<b>2 686 400</b>
Valeur liquidative (DT)	108,347	108,213	<b>107,724</b>
Bénéfice / action (DT)	4,914	4,925	<b>3,578</b>
Dividende par action (DT)	4,060	4,160	<b>3,845</b>

## AXIS TRESORERIE SICAV

### Capital & Actionariat

- Capital social : 34.430 MD
- Nombre d'actions : 332.831
- Valeur nominale : 100 DT
- Répartition du capital



### Activité d'AXIS TRESORERIE SICAV

Axis Trésorerie SICAV, S.A créée en 2003, opère dans le secteur financier et a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire et monétaire. Les ressources de la société sont constituées de fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

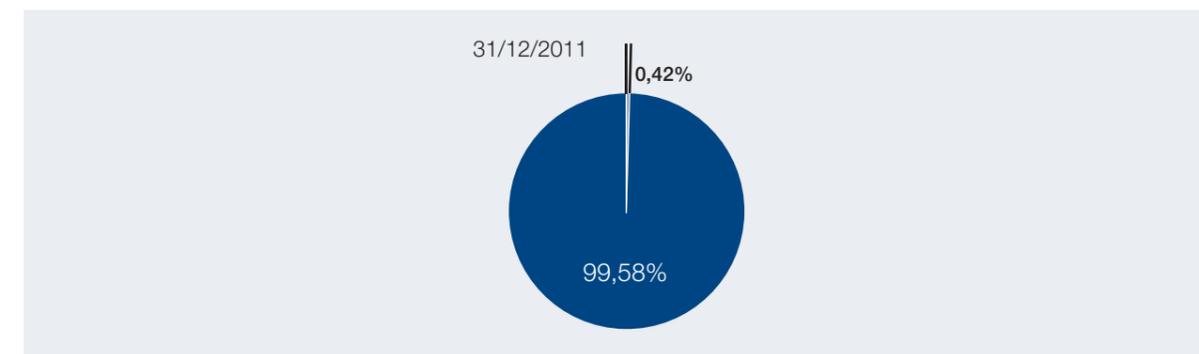
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD) (variable)	33.467	33.987	<b>34.430</b>
Résultat Net (En MD)	1.731	1.620	<b>1.422</b>
Nombre d'actions	324.390	327.337	<b>332.831</b>
Valeur liquidative (DT)	107,147	107,132	<b>107,231</b>
Bénéfice / action (DT)	5,336	4,950	<b>4,273</b>
Dividende par action (DT)	3,975	3,301	<b>3,786</b>

## AXIS CAPITAL PROTEGE - FCP

### Capital & Actionariat

- Capital : 14.755 MD
- Nombre de parts: 7.157 parts
- Répartition du capital



### Activité d'AXIS CAPITAL PROTEGE

Axis Capital Protège est un fonds commun de placement de type mixte.

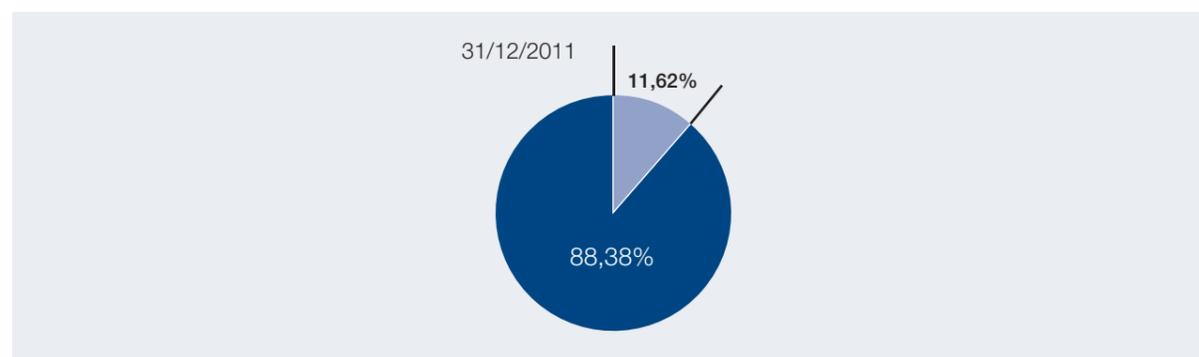
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD) (variable)	12 713	19 948	<b>14 755</b>
Résultat net (En MD)	1893	1918	<b>-226</b>
Valeur liquidative (DT)	1 995,364	2 223,73	<b>2 229,421</b>
Nombre de parts	6.727	9554	<b>7157</b>

## IRADETT 20 - FCP

### Capital & Actionariat

- Capital : 690 MD
- Nombre de parts : 60 252 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité d'IRADET 20

IRADET 20 est un fonds commun de placement de type mixte prudent à dominante obligations et 20% maximum sous forme d'actions.

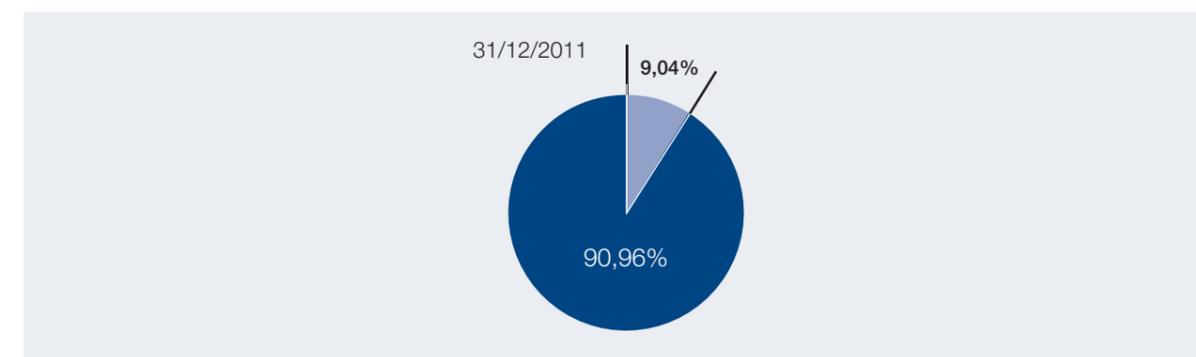
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	634	1173	<b>690</b>
Résultat net (En MD)	56	44	<b>19</b>
Valeur liquidative (DT)	11,530	11,729	<b>11,734</b>
Nombre de parts	56.446	102.072	<b>60.252</b>
Bénéfice / action (DT)	0,990	0,427	<b>0,313</b>
Dividende unitaire (DT)	0,280	0,215	<b>0,288</b>

## IRADETT 50 - FCP

### Capital & Actionariat

- Capital social : 968 MD
- Nombre de parts : 77 413 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité d'IRADET 50

IRADET 50 est un fonds commun de placement de type mixte équilibré à hauteur de 50% en obligations et 50% en actions.

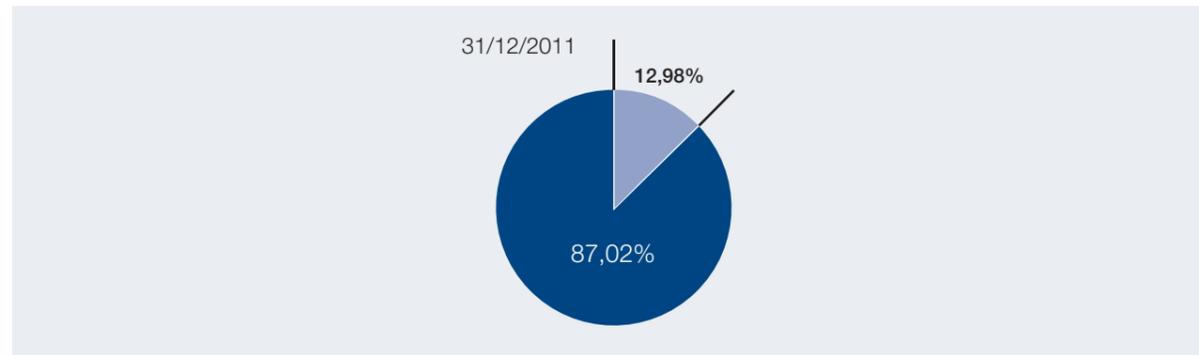
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	712	1177	<b>968</b>
Résultat net (En MD)	64	65	<b>15</b>
Valeur liquidative (DT)	12,322	12,762	<b>12,708</b>
Nombre de parts	58.886	93.508	<b>77.413</b>
Bénéfice / action (DT)	1,080	0,69	<b>0,200</b>
Dividende unitaire (DT)	0,230	0,160	<b>0,207</b>

## IRADETT 100 - FCP

### Capital & Actionariat

- Capital I : 906 MD
- Nombre de parts : 53 495 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité d'IRADETT 100

IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type dynamique 100 % en actions

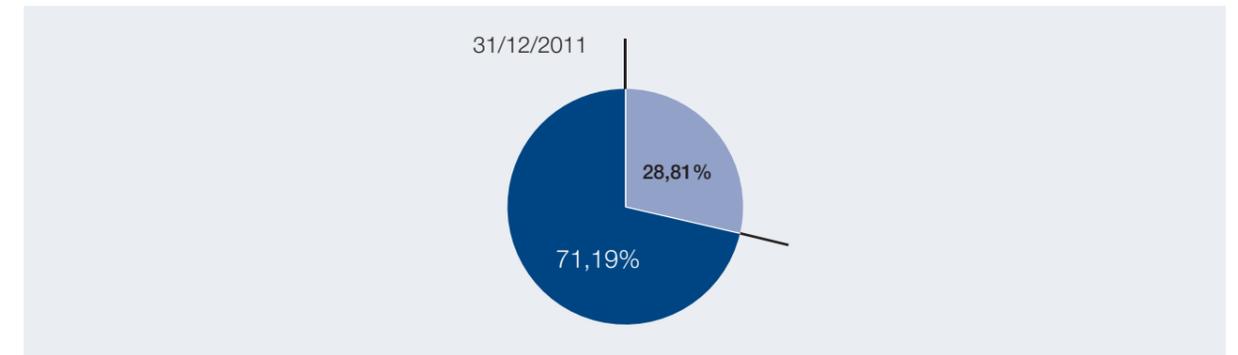
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	602	1137	<b>906</b>
Résultat net (En MD)	102	55	<b>-6</b>
Valeur liquidative (DT)	15,778	16,887	<b>16,973</b>
Nombre de parts	38.544	67.601	<b>53.495</b>
Bénéfice / action (DT)	2,646	0,819	-
Dividende unitaire (DT)	0,135	0,030	<b>0,175</b>

## IRADETT CEA - FCP

### Capital & Actionariat

- Capital social : 404MD
- Nombre de parts : 24.301 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité d'IRADETT CEA

IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux comptes épargne actions et ce, conformément à la réglementation en vigueur : min 80% en actions et le reste en BTA .

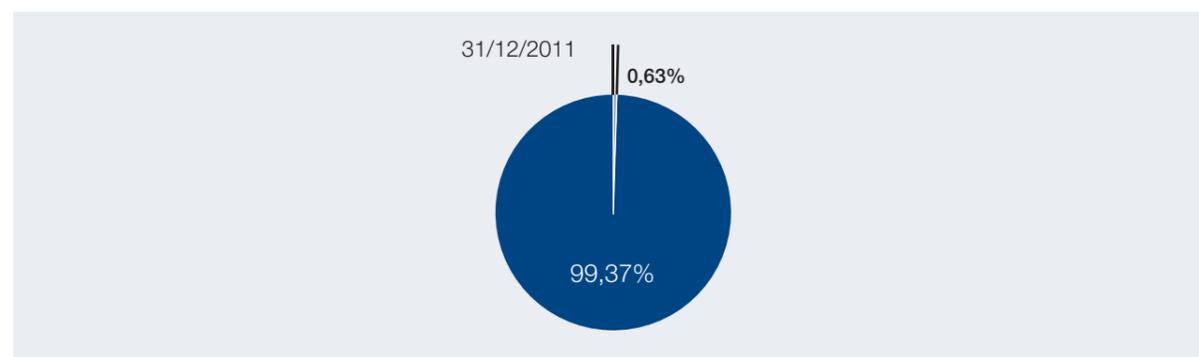
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	318	504	<b>404</b>
Résultat net (En MD)	75	56	<b>-12</b>
Valeur liquidative (DT)	15,517	17,442	<b>16,954</b>
Nombre de parts	20.834	29.364	<b>24.301</b>
Bénéfice / action (DT)	3,600	1,907	-
Dividende unitaire (DT)	0,250	0,270	<b>0,325</b>

## SALAMETT PLUS - FCP

### Capital & Actionnariat

- Capital social : 11.204 MD
- Nombre de parts : 1 107 380 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité de SALAMETT PLUS

SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

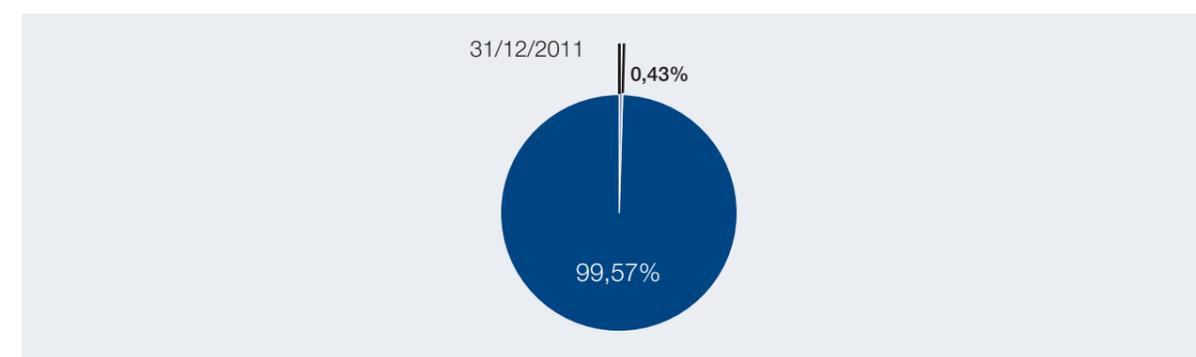
### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	7.741	11.913	<b>11.204</b>
Résultat net (En MD)	357	458	<b>400</b>
Valeur liquidative (DT)	10,494	10,536	<b>10,515</b>
Nombre de parts	767.334	1.174.267	<b>1.107.380</b>
Bénéfice / action (DT)	0,465	0,390	<b>0,361</b>
Dividende unitaire (DT)	0,390	0,370	<b>0,397</b>

## SALAMETT CAP - FCP

### Capital & Actionnariat

- Capital social : 19.262 MD
- Nombre de parts : 1.627.150 parts
- Valeur nominale : 10 DT
- Répartition du capital



### Activité de SALAMETT CAP

SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation donc sans distribution de dividendes

### Principaux indicateurs

	2009	2010	2011
Capital (En MD)	21.747	21.026	<b>19.262</b>
Résultat net (En MD)	806	995	<b>666</b>
Valeur liquidative (DT)	11,299	11,840	<b>12,245</b>
Nombre de parts	2.015.318	1.837.198	<b>1.627.150</b>
Bénéfice / action (DT)	0,400	0,541	<b>0,409</b>

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



**Société inscrite au tableau de l'OECT**

9, Place IBN HAFS 1002 - Mutuelleville  
Tunis - Tunisie  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

ARAB TUNISIAN BANK

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Exercice clos le 31-12-2011

Juin 2012

**SOMMAIRE**

	PAGE
I. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	104
II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	107

## AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



## Société inscrite au tableau de l'OECT

9, Place IBN HAFS 1002 - Mutuelleville  
Tunis - Tunisie  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

# ARAB TUNISIAN BANK

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2011

### Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank relatif à l'exercice clos de 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

## I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2011, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 449 798 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 34 889 KDT.

### 1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### 2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci

proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 4. Pragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs.

A ce titre :

- Certaines relations ont été maintenues parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles, classées parmi les engagements non performants. Par ailleurs, les échéances en intérêt de l'année 2011, qui ont été rééchelonnées pour un montant de 1 872 KDT, ont fait l'objet de réservation (ainsi qu'il est indiqué au niveau de la page 14 sous le paragraphe «classification des engagements»); et

- Une provision collective sur les engagements classés en «0» et «1» a été comptabilisée par la société mère «Arab Tunisian Bank» pour un montant de 11 281 KDT. Ce montant a été déterminé selon la méthode présentée par le groupe au niveau de la page 13 sous le paragraphe « Provisions collectives ».

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

## II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2011.

Tunis, le 12 juin 2012

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

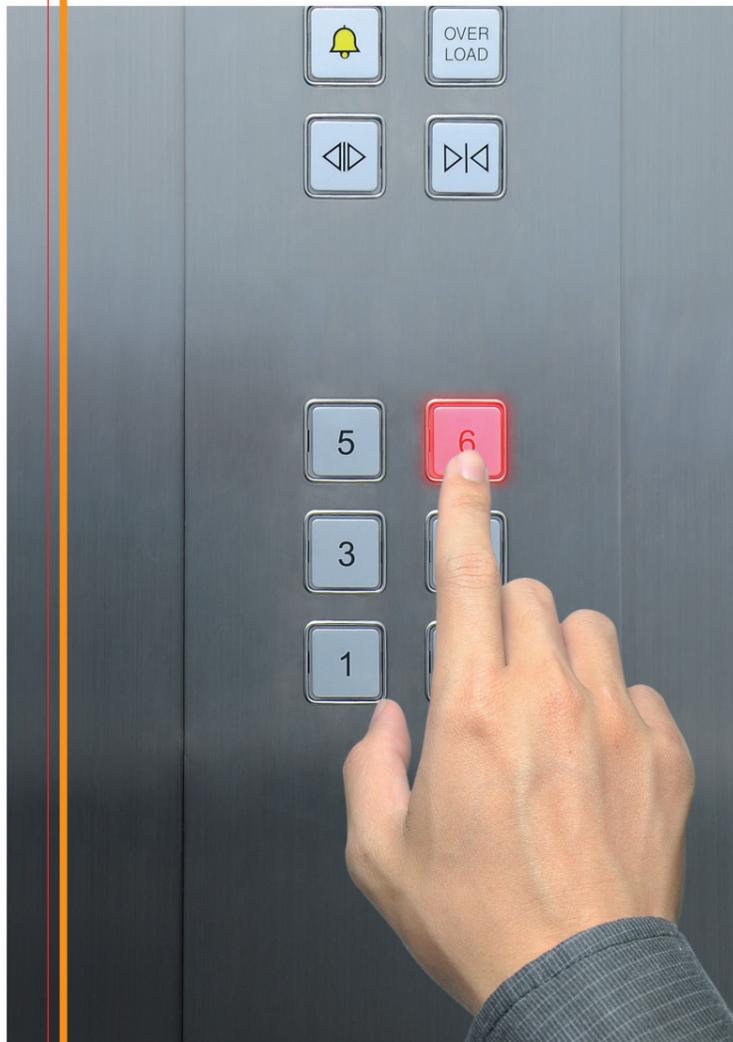
Noureddine HAJJI

**La Générale d'audit & Conseil**

Chiheb GHANMI

# ATB.réalisez

La réussite se réalise par une continuelle volonté d'ascension



## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

	Pages
Bilan	108
Etat des engagements hors bilan	109
Etat de résultat	110
Etat des flux de trésorerie	111
Notes aux états financiers	112

## BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Unité: en 1000 DT)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	45 423	108 122
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	515 736	572 406
Créances sur la clientèle	3	2 329 848	2 253 826
Portefeuille-titres commercial	4	1 079 111	806 725
Portefeuille d'investissement	5	216 661	162 629
Titres mis en équivalence	6	70 090	51 138
Valeurs immobilisées	7	65 533	63 398
Autres actifs	8	39 792	37 660
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 326 194</b>	<b>4 055 904</b>

## PASSIF

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	466 681	524 377
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 213 085	2 891 717
Emprunts et ressources spéciales	11	199 115	194 066
Autres passifs	12	29 759	26 015
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 908 640</b>	<b>3 636 175</b>

## CAPITAUX PROPRES

Capital		100 000	100 000
Réserves groupe		314 929	260 028
Résultats consolidés de l'exercice		34 869	56 401
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	(13)	<b>449 798</b>	<b>416 429</b>
Part des minoritaires dans les réserves		2 767	2 548
Part des minoritaires dans le résultat		989	753
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES</b>		<b>4 326 194</b>	<b>4 055 904</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	31.12.2011	31.12.2010
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		
Cautions, avals et autres garanties données	203 276	230 637
Crédits documentaires	438 127	230 010
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>641 403</b>	<b>460 647</b>

## ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés	344 959	351 029
Engagements sur titres	2 793	4 368
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>347 752</b>	<b>355 397</b>

## ENGAGEMENTS RECUS

Garanties reçues	756 921	632 486
------------------	---------	---------

## ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011

(Unité: en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	14	145 287	134 166
Commissions (en produits)	15	33 481	33 694
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16	62 973	68 589
Revenus du portefeuille d'investissement	17	10 170	7 075
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>251 911</b>	<b>243 524</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	18	100 438	94 054
Commissions encourues		3 803	4 578
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>104 241</b>	<b>98 632</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	(32 902)	(18 193)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	(1 956)	(1 006)
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		3 296	4 160
Autres produits d'exploitation		92	106
Frais de personnel		(44 046)	(37 119)
Charges générales d'exploitation		(24 126)	(24 485)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(10 479)	(10 318)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		286	875
Impôt sur les bénéfices		(1 977)	(1 758)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
Part des minoritaires		989	753
<b>RESULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>34 869</b>	<b>56 401</b>

## ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
(Produits d'exploitation bancaire encaissés hors revenus du portefeuille d'investissement)		338 949	371 282
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(199 944)	(210 483)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(39 493)	30 399
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(105 477)	(621 545)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		353 145	(136 601)
Titres de placement		(257 123)	29 678
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(41 453)	(34 101)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(35 492)	(28 019)
Impôt sur les sociétés		(2 814)	(392)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>10 298</b>	<b>(599 782)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		9 383	5 020
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(57 618)	(63 410)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations		(8 148)	(10 906)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(56 383)</b>	<b>(69 296)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'actions		-	67 500
Emission / Remboursement d'emprunts		(2 251)	(2 251)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(41 930)	18 158
Dividendes versés		(17 492)	(15 319)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(61 673)</b>	<b>68 088</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		122	52
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(107 636)	(600 938)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		106 609	707 547
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>21</b>	<b>(1 027)</b>	<b>106 609</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2011

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2011, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

### 2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

#### 2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

#### 2-2. Méthode de consolidation

##### • Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

##### • La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,98%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	32,65%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,76%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	43,24%
A F C	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,89%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	22,27%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	10,86%
Axis Trésorerie	Financier	Associée	Mise en équivalence	1,45%
Axis Protège	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,78%
FCP IRADETT 20	Financier	Associée	Mise en équivalence	28,20%
FCP IRADETT 50	Financier	Associée	Mise en équivalence	21,20%
FCP IRADETT 100	Financier	Associée	Mise en équivalence	16,58%
FCP IRADETT CEA	Financier	Associée	Mise en équivalence	31,52%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	15,08%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	59,79%
CODIS	Commercial	Associée	Mise en équivalence	25,49%

### 3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

##### • Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

##### • Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

##### • Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu

- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2011, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la circulaire de la banque centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

## Provisions

### - Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la banque centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

### • Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 281 KDT. Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011.

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs, la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
  - Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

### Réservation des intérêts :

Les produits consolidés en application des dispositions de la circulaire aux banques n° 2011-04 ont été réservés par la banque à hauteur de 1 872 KDT.

### Classification des engagements :

En application des dispositions de la circulaire n° 2011-04, les consolidations effectuées par la banque dans le cadre de la dite circulaire n'ont pas donné lieu à la classification des relations concernées en 2, 3 et 4 au sens de la circulaire n°91-24 ni à la révision de la classification attribuée à la relation au 31 décembre 2010. Ces consolidations ont concernés 59 relations ayant un engagement total au 31.12.2011 de 119 100 KDT.

### • Provisions sur éléments d'actifs :

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

## Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

### Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois;

#### Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice;

### Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidés sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

#### Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;

- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

#### Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction : 2%

Immeuble hors exploitation : 10%

Mobilier et matériels de bureau : 10%

Matériels de transport : 20%

Matériel de sécurité & coffre : 5%

Matériel informatique : 20%

Logiciels : 20%

Œuvres d'art : 10%

A. A & Installations : 10%

## 4. MÉTHODES SPÉCIFIQUES À LA CONSOLIDATION

### Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

#### > L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

#### > Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

### Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

### Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## 5. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

### 5.1 ACTIF

#### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 45 423 KDT au 31 décembre 2011 contre 108 122 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 62 699 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Caisse	22 960	23 127
Compte courant BCT	22 414	84 947
I B S Transport de fonds	32	32
Compte courant postal	14	13
Traveller's chèques	3	3
<b>Total</b>	<b>45 423</b>	<b>108 122</b>

## Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 515 736 KDT au 31 décembre 2011 contre 572 406 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 56 670 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
DAV auprès des banques	27 568	21 848
Prêts BCT	79 649	81 884
Prêts interbancaires	96 000	5 000
Prêts en devises	260 220	386 578
Prêts accordés aux établissements financiers	29 817	23 160
C.C.ste de leasing	6 110	8 750
Autres créances	5 050	10 350
Créances rattachées	569	551
Valeurs non imputées	10 753	34 285
<b>Total</b>	<b>515 736</b>	<b>572 406</b>

## Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde net de 2 329 848 KDT contre 2 253 826 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 76 022 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Comptes ordinaires débiteurs	262 017	262 366
Portefeuille escompte	222 100	209 289
Crédits à la clientèle non échus	1 735 991	1 775 135
Créances douteuses et litigieuses	142 270	131 914
Produits à recevoir	22 330	19 488
Produits perçus d'avance	(2 266)	(3 266)
Créances impayées	144 667	11 317
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>2 527 109</b>	<b>2 406 243</b>
Avances sur placements à terme	4 084	9 281
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 781	1 845
Autres valeurs à imputer	352	53
<b>Autres créances</b>	<b>3 189</b>	<b>1 755</b>
Total Autres créances	9 406	12 934
Total brut des créances sur la clientèle	2 536 515	2 419 177
A déduire couverture :		
Agios réservés	(39 030)	(26 413)
Provisions	(167 637)	(138 938)
<b>Total Provisions et agios</b>	<b>(206 667)</b>	<b>(165 351)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>2 329 848</b>	<b>2 253 826</b>

## Note 4: Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 1 079 111 KDT contre 806 725 KDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 272 386 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Bons de trésor	1 039 220	784 896
Décote	(18 018)	(10 894)
Primes	609	198
Titres de placement	22 007	5 089
Créances et dettes rattachées	35 293	27 436
<b>Total</b>	<b>1 079 111</b>	<b>806 725</b>

## Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 216 661 KDT contre 162 629 KDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 54 032 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Titres d'investissement	74 367	47 390
SICAR fonds gérés	12 026	12 876
Titres de participations	129 502	100 445
Participation en rétrocession	2 080	2 080
Créances rattachées	10 923	9 729
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>228 898</b>	<b>172 520</b>
Provisions	(8 807)	(6 815)
Plus-value réservées	(3 430)	(3 076)
<b>Total provisions et plus-value réservées</b>	<b>(12 237)</b>	<b>(9 891)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>216 661</b>	<b>162 629</b>

#### Note 6 : Titres mis en équivalence.

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 70 090 KDT à la date du 31 décembre 2011 contre 51 138 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Titres A T L	16 002	16 140
Titres A T I	2 336	2 512
Titres A F C	1 376	1 131
Titres UNIFACTOR	2 006	1 739
Titres Arabia Sicav	1 655	1 679
Titres Sanadett Sicav	31 424	11 256
Titres Axis Trésorerie	516	502
Titres Axis Protège	124	124
Titres CODIS	292	281
FCP IRADETT 20	199	199
FCP IRADETT 50	209	209
FCP IRADETT 100	152	160
FCP IRADETT CEA	130	148
FCP SALAMETT PLUS	1 756	2 343
FCP SALAMETT CAP	11 913	12 715
<b>Total titres mis en équivalence</b>	<b>70 090</b>	<b>51 138</b>

#### Note 7 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2011 à 65 533 KDT contre 63 398 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 2 135 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.10	Acquisition	Cession	VB au 31.12.11	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 31.12.11
Terrains	3 216	2 871	-	6 087	-	-	6 087
Immeubles	21 317	313	-	21 630	8 837	-	12 793
Matériels et mobiliers	5 363	632	466	5 529	3 646	270	2 153
Matériels informatiques	23 348	3 281	2 155	24 474	18 961	1 872	7 385
Matériels roulants	5 750	1 180	490	6 440	4 439	435	2 436
Autres immobilisations	55 721	9 950	6 927	58 744	28 473	1 501	31 772
Ecart d'acquisition	3 358	-	-	3 358	451	-	2 907
<b>Total</b>	<b>118 073</b>	<b>18 227</b>	<b>10 038</b>	<b>126 262</b>	<b>64 807</b>	<b>4 078</b>	<b>65 533</b>

#### Note 8 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 39 792 KDT contre 37 660 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 2 132 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Crédits & avances aux personnels	15 136	14 967
Impôts actifs	6 593	5 826
Impôts différés actifs	105	-
Stocks imprimés & fournitures	577	511
Charges à répartir	730	877
Comptes d'attente	20 555	18 089
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provisions sur autres actifs	(4 309)	(3 015)
<b>Total</b>	<b>39 792</b>	<b>37 660</b>

#### Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 730 KDT au 31 décembre 2011 contre un montant de 877 KDT à fin 2010 soit une diminution de 147 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2010	Frais engagés en 2011	VB Déc. 2011	Résorptions cumulées Déc-10	Résorption exercice 2011	Résorptions cumulées Déc-11	V.Nette Déc 2011
Frais de publicité	8 975	-	8 975	8 704	130	8 834	141
Autres charges à répartir	926	41	967	319	59	378	589
<b>Total</b>	<b>9 901</b>	<b>41</b>	<b>9 942</b>	<b>9 023</b>	<b>189</b>	<b>9 212</b>	<b>730</b>

## 5.2 PASSIF

### Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 524 377 KDT au 31 décembre 2010 à 466 681 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts à vue	6 669	10 674
Emprunts	452 638	489 287
Dettes rattachées	317	222
Autres dépôts à affecter	7 057	24 194
<b>Total</b>	<b>466 681</b>	<b>524 377</b>

### Note 10 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 213 085 KDT au 31 décembre 2011 contre 2 891 717 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts à vue	1 181 114	1 094 348
Dépôts à terme	1 331 409	1 101 325
Comptes d'épargne	538 707	477 052
Autres sommes dues à la clientèle	143 861	204 862
Dettes rattachées	17 994	14 130
<b>Total</b>	<b>3 213 085</b>	<b>2 891 717</b>

### Note 11 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 199 115 KDT au 31 décembre 2011 contre 194 066 KDT au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 5 049 KDT.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Dotations FOPRODI	200	200
Dotations FONAPRA	1 794	1 656
Lignes de crédit extérieures	61 058	59 292
Emprunt obligataire	90 995	93 246
Autres ressources	41 666	35 834
Intérêts courus	3 402	3 838
<b>Total</b>	<b>199 115</b>	<b>194 066</b>

### Note 12 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 29 759 KDT contre 26 015 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 3 744 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2011	31.12.2010
Frais liés au personnel	10 515	8 868
Divers frais à payer	8 351	7 023
Impôts passifs	5 993	6 654
Provisions pour risques et charges	3 736	3 159
Comptes d'attente	1 164	311
<b>Total</b>	<b>29 759</b>	<b>26 015</b>

## 5.3 CAPITAUX PROPRES

### Note 13 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 453 554 KDT à fin 2011 contre 419 730 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 33 824 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2011 avant affectation	Solde au 31.12.2010 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidés	314 929	260 028
Résultat consolidé	34 869	56 401
<b>Total capitaux propres groupe</b>	<b>449 798</b>	<b>416 429</b>
Part des minoritaires dans les réserves	2 767	2 548
Part des minoritaires dans le résultat	989	753
<b>Total capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>453 554</b>	<b>419 730</b>

## 5.4 ETAT DE RESULTAT

### Note 14 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 145 287 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 134 166 au cours de l'exercice 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 908	10 843
Intérêts sur crédit CT & MLT	112 258	100 761
Intérêts sur comptes courants débiteurs	22 711	19 669
Autres intérêts et revenus assimilés	-	4
Profit / Perte vente et achat à terme devises	2 410	2 889
<b>Total</b>	<b>145 287</b>	<b>134 166</b>

#### Note 15 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 33 481 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 33 694 KDT au cours de l'exercice 2010 soit une diminution de 213 KDT :

Désignation	2011	2010
Commissions sur comptes et moyens de paiement	18 319	18 201
Commissions sur opérations internationales	3 247	3 386
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	6 667	6 360
Récupérations et autres commissions	5 248	5 747
<b>Total</b>	<b>33 481</b>	<b>33 694</b>

#### Note 16 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 62 973 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 68 589 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Produits sur bons de trésor	59 849	63 704
Décote sur titres de transactions	(7 123)	(5 973)
Prime sur titres de transactions	411	-
Produits sur placements	65	25
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>53 202</b>	<b>57 756</b>
Profit / Perte sur opérations de change	2 474	143
Profit / Perte sur positions de change au comptant	12 755	11 954
Profit / Perte sur position de change à terme	(5 458)	(1 264)
Gains sur opérations financières	9 771	10 833
<b>Total</b>	<b>62 973</b>	<b>68 589</b>

#### Note 17 : Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 10 170 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 7 075 KDT au cours de l'exercice 2010 soit une augmentation de 3 095 KDT :

Désignation	2011	2010
Produits de valeurs mobilières	3 925	2 088
Produits sur participations en portage et fonds gérés	6 245	4 987
<b>Total</b>	<b>10 170</b>	<b>7 075</b>

#### Note 18 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 438 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 94 054 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts / opérations de trésorerie et interbancaires	13 112	11 306
Intérêts / ressources spéciales et emprunt obligataire	7 199	7 297
Intérêts sur dépôts à terme	54 004	52 759
Intérêts sur comptes d'épargne	13 101	11 367
Intérêts sur dépôts à vue	13 022	11 325
<b>Total</b>	<b>100 438</b>	<b>94 054</b>

#### Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 32 902 KDT au cours de 2011 KDT contre un montant de 18 193 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	2011	2010
Dotations aux provisions / créances et pour passifs	29 713	32 354
Dotations aux provisions collectives	11 281	-
Perte sur créances	2 416	1 827
Reprises provisions	(10 508)	(15 988)
<b>Total</b>	<b>32 902</b>	<b>18 193</b>

#### Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 1 956 KDT au cours de 2011 KDT contre un montant de 1 006 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	2011	2010
Dotations aux provisions / portefeuille investissement	3 978	2 652
Plus-value sur cession titres de participation	-	(1 477)
Reprises / provisions pour dépréciation titres	(2 022)	(169)
<b>Total</b>	<b>1 956</b>	<b>1 006</b>

## 5.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

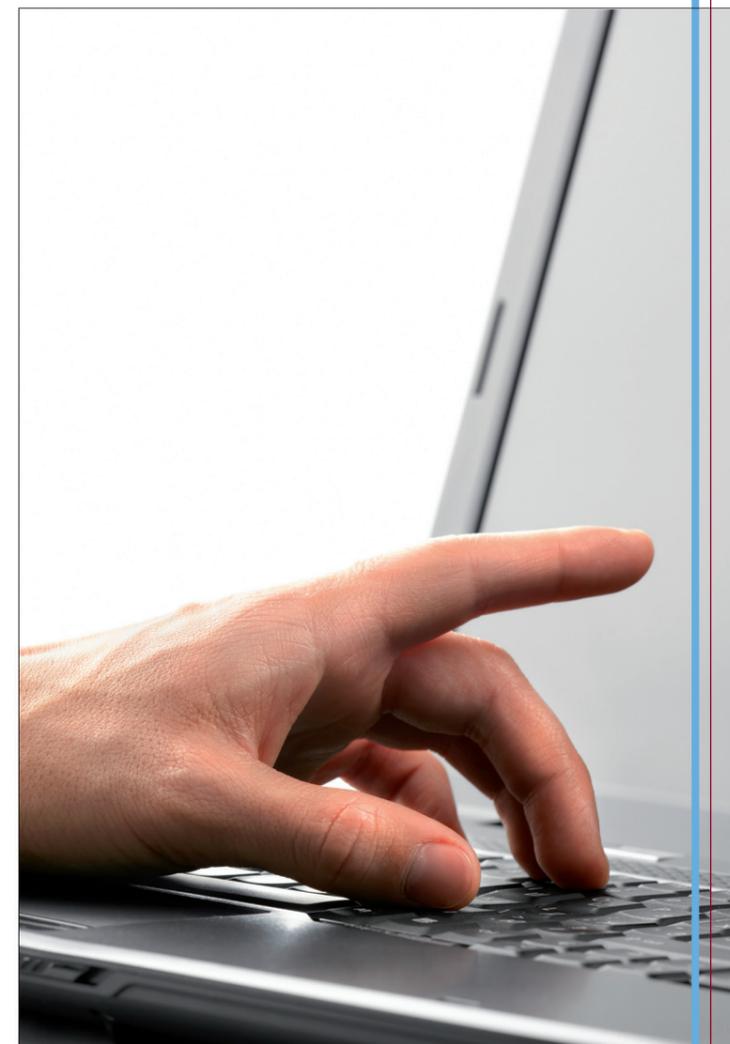
### Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2011 un solde de (1 027) KDT contre un solde de 106 609 KDT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	2011	2010
Avoirs en caisses et créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(166 517)	109 493
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	319 263	499 365
Titres des sociétés cotées et des SICAV	(12 565)	24 414
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(141 208)	(526 663)
<b>Total</b>	<b>(1 027)</b>	<b>106 609</b>

# ATB.réalisez

La connectivité pour réaliser le progrès.



## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2012

➤ Après lecture du rapport d'activité du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2011, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les Etats financiers de l'Arab Tunisian Bank tels qu'arrêtés au 31-12-2011.

➤ Approbation par l'assemblée générale, de l'affectation des bénéfices de l'exercice 2011 comme suit et fixation de la date de mise en paiement des dividendes à compter du 6 Juillet 2012.

REPARTITION DES BENEFICES - EXERCICE 2011	
Bénéfice de l'exercice	33 176 694,550
Réserves pour réinvestissements exonérés	28 870 000,000
Sous Total 1	4 306 694,550
Report à nouveau	17 763,879
Réserves disponibles	15 690 000,000
Sommes à affecter	20 014 458,429
Dividendes à distribuer	20 000 000,000
Report à nouveau	14 458,429

➤ Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport des commissaires aux comptes.

➤ Approbation de l'assemblée générale ordinaire d'allouer au titre de jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2011.

➤ L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

➤ L'assemblée générale ordinaire décide de nommer les administrateurs suivants et de renouveler le mandat du conseiller auprès du conseil d'administration

### Administrateurs représentant l'Arab Bank PLC

1. Mme Samar EL MOLLA
2. Mme Randa SADEK
3. Mr Youssef LEBEN
4. Mr Walid M. SAMHOURI
5. Mr Naim EL HUSSEINI
6. Mr Ghassen TARAZI

### Administrateurs tunisiens

7. Mr Ferid ABBES
8. Mr Ridha ZERZERI
9. Mr Yahia BAYAHI

### Administrateurs indépendants

10. Mr Mohamed ABOU HAMOUR
11. Mr Brahim ANANE

### Administrateurs représentant les petits porteurs

12. Mr Mohamed BEN SEDRINE

### Conseiller

Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

Les administrateurs et le conseiller ainsi nommés sont élus pour une durée de 3 ans ; leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

➤ Renouvellement du Cabinet GAC « GENERALE AUDIT CONSEIL », pour un deuxième mandat, sur la période 2012-2013-2014 et désignation du Cabinet « KPMG/CMC » en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la même période.

➤ Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2011.

LE RÉSEAU AGENCES

Agence Centrale

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1989	Centrale	CHAKER JEDIDI	9 RUE HEDI NOUIRA - 1001 TUNIS	71 351 155	71 347 270

Zone Cap Bon

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	NABEUL	MONCEF BOUJENOUÏ	137, AV HABIB BOURGUIBA - 8019 NABEUL	72 224 351	72 224 701
1987	HAMMAMET	NIDHAL JAOUADA	6, AV HABIB BOURGUIBA - 8070 HAMMAMET	72 282 007	72 281 881
2011	KORBA	MONCEF FNINA	AV HABIB BOURGUIBA - 8050 KORBA	72 383 330	72 384 551
2006	GROMBALIA	NACEUR MOUADHEN	AV HABIB BOURGUIBA - 8030 GROMBALIA	72 213 688	72 214 177
2007	BENI KHALLED	KARIM MKAOUER	PLACE DU 23 JANVIER 1952 - 8021 BENI KHALLED	72 374 771	72 374 774
2007	MENZEL TEMIME	HASSINE PACHA	27, AV MONGI SLIM - 8080 MENZEL TEMIME	72 300 202	72 300 205
2007	ZAGHOUAN	HASSEN BAHLESS	11, AV DE L'INDÉPENDANCE - 1100 ZAGHOUAN	72 680 720	72 681 349
2007	BENI KHIAR	FETHI KHEDHIRA	141, AV DE LA RÉPUBLIQUE - 8060 BENI KHIAR	72 228 168	72 228 833
2007	KELIBIA	MOHAMED LAOUITI	159 BIS, AV DES MARTYRS - 8090 KELIBIA	72 208 494	72 208 497

Zone Nord & Nord Ouest

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	BIZERTE	KAMEL ENNOURI	RUE DU 1 <sup>ER</sup> JUIN - 7000 BIZERTE	72 433 142	72 433 878
1990	BÉJA	IMED BOUTERRA	RUE CAIED JAOUHAR - SIDI BOUTEFAHA - 9000 BEJA	78 455 718	78 455 114
1993	JENDOUBA	NOUREDDINE GHRIBI	ANGLE DES RUES A. BELHAOUEN ET H. THAMEUR - 8100 JENDOUBA	78 601.713	78 601 675
1994	METLINE	BRAHIM SELTANA	ANGLE DE L'AVENUE F. HACHED ET DE LA RUE R. NAJJAR - 7034 METLINE	72 446 377	72 446 288
2006	MENZEL BOURGUIBA	ADELKERIM AYADI	ANGLE DE L'AVENUE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA RUE HABIB BOURGUIBA - 7050 MENZEL BOURGUIBA	72 518 851	72 518 888
2007	LE KEF	ZOUBEIR BEN ALYA	AV MONGI SLIM - 7100 LE KEF	78 224 544	78 225 183
2009	TESTOUR	HOUCINE MAHMOUDI	AV HABIB BOURGUIBA - 9060 TESTOUR	78 571 673	78 571 420
2009	BOUSSALEM	MOURAD BEN YOUSSEF	99, AV 20 MARS - 8170 BOUSSALEM	78 634 633	78 634 630
2009	SILIANA	KAMEL BOUKRAIA	ANGLE DE L'AVENUE HABIB BOURGUIBA ET DE LA RUE KHEIREDDINE PACHA - 6100 SILIANA	78 873 520	78 873 501
2010	MATEUR	JAMEL ADOUANI	PLACE TAIEB MHIRI - 7030 MATEUR	72 485 199	72 486 035

Zone Tunis

Zone Tunis Nord

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
2010	LA SOUKRA	HEND ALLOUCHE	AV DU GRAND MAGHREB ARABE - ROUTE DE LA SOUKRA - 2036 ARIANA	70 695 365	70 695 344
2010	BORJ LOUZIR	SLIM CHARFI	46, AVENUE MUSTAPHA MOHSEN - 2073 BORJ LOUZIR	70 698 751	70 698 793
2011	CHOTRANA	M.ALI BEN SAID	97, AVENUE SIDI SALAH - 2036 ARIANA	70 695 377	70 695 388
1993	LE KRAM	HOUCINE BOUGHANMI	227, AV HABIB BOURGUIBA - 2050 LE KRAM	71 730 973	71 731 630
2012	KRAM OUEST	NOUREDDINE NALLOUTI	68, AVENUE FARHAT HACHED - 2089 KRAM OUEST	71 974 971	71 974 975
2007	LA GOULETTE	FÉRIEL OTHMANI	IMMEUBLE CASINO - AV FRANKLIN ROOSEVELT - 2060 LA GOULETTE	71 736 600	71 736 112

2005	EL AOUIINA	MELIK JEMAIL	23, AV MONGI SLIM - CITÉ TAIEB MHIRI - 2036 EL AOUIINA	70 727 477	70 727 488
1995	LE LAC	FAKER AYADI	IMMEUBLE BADR - LES BERGES DU LAC - 1053 TUNIS	71 861 291	71 861 523
1993	ARIANA	KAMEL MGAIDI	ANGLE DES AVENUES A. KHABTANI - ET H. KHEFACHA - 2080 ARIANA	71 702 222	71 703 463
2003	CHARGUIA	MOHAMED BEN MAHMOUD	IMMEUBLE SAWARBY - CENTRE URBAIN NORD - 1003 TUNIS CHARGUIA	71 752 087	71 750 590
2006	RAOUED	ADNAN ZRELLI	95 AV FETHI ZOUHIR - 2083 RAOUED	71 757 505	71 756 638

Zone Tunis Nord Ouest

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1999	SAADI	NAZIHA TILOUCHE	IMMEUBLE SAADI EL MENZAH IV - 1004 TUNIS	71 705 373	71 705 237
1983	MUTU-INTERNATIONAL	SAMIA SMAOUI	114, AV JUGHURTA - MUTUELLEVILLE - 1002 TUNIS	71 842 988	71 841 251
2001	EL MANAR	SAMI EL HAKIM	2, RUE YOUSSEF ROUISSI - 2092 EL MANAR	71 889 152	71 889 256
2005	ENNASR	MAHMOUD MOUMEN	AV HEDI NOUIRA - ENNASR II - 2037 ARIANA	70 825 544	70 825 548
1991	EL MENZAH	MONAAM BARDI	ANGLE DES RUES O. IBN AFFENE ET DE LA LIBERTE - EL MENZEH VI - 2091 TUNIS	71 766 666	71 767 081
2007	IBN KHALDOUN	WISSEM BEN AHMED	4, RUE 6691 - CITÉ IBN KHALDOUN - 2062 TUNIS	71 921 821	71 921 004
2009	EL OMRANE	BRAHIM BEN BRIK	ANGLE DES RUES AHMED CHAWKI ET MAHMOUD EL AKKAD - 1005 EL OMRANE	71 957 007	71 959 001
2002	LA LIBERTÉ	BESMA BRIGUI	93, AV DE LA LIBERTÉ - 1002 TUNIS	71 288 022	71 289 008
1995	MONTPLAISIR	KARIM JBALI	2, ANGLE DES AVENUES K. PACHA ET MED V - 1073 TUNIS	71 902 124	71 901 652

Zone Tunis Centre

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1959	EL JAZIRA	MOHAMED TAHAR ABDELLATIF	21, RUE EL JAZIRA - 1000 TUNIS	71 320 567	71 327 028
2006	SIDI EL BÉCHIR	FLISS JAMILA	SIDI EL BÉCHIR - 1001 TUNIS	71 333 638	71 333 651
2005	EL MORKADH	ABDELKADER ALLOUCHE	ANGLE DE LA RUE EL MORKADH ET DE LA PLACE DES CHEVAUX - 1008 TUNIS	71 340 641	71 340 799
2008	AV HABIB BOURGUIBA	MOUNA GAMRA	39, AV HABIB BOURGUIBA - 1000 TUNIS	71 254 202	71 254 180
2008	MONTFLEURY	SABER NASRI	10, RUE DU SAHEL MONTFLEURY - 1008 TUNIS	71 490 562	71 490 770
2008	BAB SOUIKA	ADEL SMAALI	CENTRE COMMERCIAL DE BAB SOUIKA - 1006 EL HALFAOUINE	71 569 621	71 569 598
2007	IBN SINA	BADER SOUISSI	ANGLE DES RUES 10 236 ET BELGACEM EL RAZMI CITÉ IBN SINA - 1009 TUNIS	71 270 222	71 270 299
2008	BAB BNET	MOHAMED BEN ABDELAZIZ	42 BIS, AV BAB BNET - 1006 TUNIS	71 568 130	71 568 410
2010	SAKKAJINE	KOUSSAY MESSEK	31, RUE SOUK SAKKAJINE - 1008 TUNIS	71 576 650	71 576 620

Zone Tunis Ouest

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1986	EL MECHTEL	ADEL BATTIKH	BD OULED HAFFOUZ - 1002 TUNIS	71 782 394	71 793 212
2011	ALAIN SAVARY	KARIM AZZOZI	41, AVENUE ALAIN SAVARY - 1002 TUNIS	71 285 807	71 285 804
2012	CITÉ EL KHADRA	MOHAMMED ALI ESSID	103, AVENUE LOUIS BRAILLE - CITÉ EL KHADRA - 1003 TUNIS	71 804 613	71 804 612
1990	LA MARSÀ 1	HAKIM CHERIF	MARSÀ VILLE - 2070 LA MARSÀ	71 744 209	71 744 104
2007	LA MARSÀ 2	WASSIM KOUBAJI	71, RUE HEDI CHAKER - 2070 LA MARSÀ	71 744 242	71 744 245
1996	BARDO 1	CHOKRI HAMBALI	2 BIS, BEYREM ETTOUNSI - ESSAIDIA - 2031 LA MANOUBA	71.507.305	71.507.799

2006	BARDO 2	CHOKRI HAMBALI	140, AV 20 MARS - 2000 BARDO	71 664 434	71 664 080
2006	DEN DEN	OUADHAH BAHRI	COMPLEXE IBN KHALDOUN 2011 - ANGLE DE L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE ET DE LA RUE IBN KHALDOUN - 2011 DEN DEN	71 606 896	71 606 639
2006	OUED ELLIL	NAJI HAMMED	6, AV HABIB BOURGUIBA - 2021 OUED ELLIL	71 536 150	71 536 138
2006	DOUAR HICHER	KHAMMOUSI KHALDI	RESIDENCE SPRIC - CITÉ EL AAHD EL JADID DOUAR HICHER 2086 DOUAR HICHER	71 622 120	71 622 966
2006	EL AGBA	NAJIB MOHSNI	KM 5 ROUTE DU KEF - EL AGBA	71 938 698	71 938 650
2006	EZZOUHOUR	SAMIR CHALOUATI	57 BIS, AV HRAIRIA - 2052 CITÉ EZZOUHOUR	71 529 299	71 529 205
2006	SIDI HASSINE	ABDERRAOUF RAFRAFI	RUE 42800 - 2030 SIDI HASSINE SÉJOURMI	71 935 303	71 935 290
2011	ENNAJEH	WADII SABRI	44, RUE 4020 -1007 MELLASSINE	71 589 196	71 589 208
2006	ETTADHAMEN	MAROUANE TLILI	138, AV IBN KHALDOUN - CITÉ ETTADHAMEN - 2014 ARIANA	70 662 330	70 662 303
2010	EL INTILAKA	KHALED BOUSSARSSAR	ROUTE DE BIZERTE - 2014 EL INTILAKA	71 661 350	71 661 205

#### Zone Tunis Sud

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1986	MEGRINE	LOTFI BAHRI	RUE DU PLASTIQUE - Z.I SIDI REZIG - 2033 MEGRINE	71 433 050	71 434 855
2005	EL MEDINA EL JADIDA	RIDHA MAHJOUBI	ANGLE DE L'AVENUE FAYCAL IBN ABDELAZIZ ET DE LA RUE KHELIFA DIMASSI - 2063 EL MEDINA EL JADIDA	79 354 513	79 354 482
2006	HAMMAM-LIF	NABIL KRIAA	70, AV DE LA RÉPUBLIQUE - 2050 HAMMAM LIF	71 294 517	71 294 559
2007	RADES	MOEZ BACCOUCHE	98, AV FARHAT HACHED - 2044 RADES	71 447 100	71 447 150
2007	MEGRINE JAWHARA	NAOUFEL MEKKI	AV AHMED TLILI - 2033 MEGRINE	79 417 124	79 416 979
2006	BOUMHEL	ADEL BERGUELLIL	AV DE L'ENVIRONNEMENT - 2097 BOUMHEL	71 210 631	71 210 664
2007	EZZAHRA	IMED DARRAGI	54, AV DE L'ENVIRONNEMENT - 2034 EZZAHRA	79 485 309	79 485 288
2007	YASMINET	FOUED EL IFA	ROUTE DE MORNAG KM 7 - 2013 YASMINET	71 316 939	71 316 744
2008	FOUCHANA	RIDHA BEN ALEYA	AV 14 JANVIER - 2082 FOUCHANA	79 320 460	79 320 302
2005	EL MOUROUJ 1	HABIB BEN AROUS	1, AV DES MARTYRS - 2074 EL MOUROUJ 1	79 357 616	79.357.740
2009	BEN AROUS	WISSEM TORJEMAN	11, AV DE LA REPUBLIQUE - 2013 BEN AROUS	71 388 061	71 388 709

#### Zone Centre

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	SOUSSE	CHOKRI ROSTOM	ANGLE AVENUE MED V ET RUE DE L'HOTEL DE VILLE - 4000 SOUSSE	73 225 055	73 225 056
1989	KAIROUAN	LAZHAR KHADRAOUI	ANGLE DES RUES H.THAMEUR ET 2 MARS 1934 - 3100 KAIROUAN	77 234 264	77 231 923
1998	MONASTIR	MAHER BELKHIRIA	AV DU COMBATTANT SUPRÊME - CITÉ CNRPS - 5000 MONASTIR	73 646 301	73 464 300
1993	CHORBENE	KAMEL HAJ SALAH	AV HABIB BOURGUIBA - 5130 CHORBENE	73 600 350	73 600 250
1993	KHEZAMA	KHALED LAADJIMI	AV DU 14 JANVIER 2011 - KHEZAMA EST - 4000 SOUSSE	73 244 251	73 244 241
2005	MAHDIA	MAHA TABKA	AV DE 2 MARS - IMMEUBLE CHATTI - 5100 MAHDIA	73 690 302	73 690 308
2005	TEBOULBA	AMEUR MEJRISSI	ANGLE DES AVENUES HABIB BOURGUIBA ET MAHBOUBA SOUSSIA - 5080 TEBOULBA	73 496 973	73 493 424
2005	MSAKEN	FETHI OUESLATI	21, AV DE LA REPUBLIQUE - 4070 MSAKEN	73 290 071	73 290 077
2007	KALAA EL KEBIRA	RADHOUANE DAADOUCHA	PLACE DU SOUK - AV AWLED M'HAMED - 4060 KALAA EL KEBIRA	73 354 701	73 354 704
2009	KASSERINE	SAHBI GADHOUMI	AV HABIB BOURGUIBA - PLACE DU SOUK - 1200 KASSERINE	77 473 981	77 472 701

2009	SOUSSE SAHLOUL	ELYES ESSAFI	AV YASSER ARAFAT - 4031 SOUSSE SAHLOUL	73 822 001	73 822 004
2009	JAMMEL	ATEF EL AYEZ	17, RUE KASSAS - 5100 JAMMEL	73 484 212	73 484 639
2011	SOUSSE RIADH	MOHAMED SAIDI	17, RUE HATTAB IBN ABI BATAA - 4031 SOUSSE	73 304 460	73 304 450
2011	HAMMAM SOUSSE	ADEL CHABENE	250, ROUTE DE TUNIS GP1 - 4011 HAMMAM SOUSSE	73 372 475	73 372 477

#### Zone Sfax

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
2007	SIDI BOUZID	BADREDDINE MNASRI	ANGLE DES AVENUES HABIB BOURGUIBA ET FARHAT HACHED 9100 SIDI BOUZID	76 627 390	76 627 570
1983	SFAX I	MONIA CHIBANI	49, AV HABIB BOURGUIBA - 3000 SFAX	74 225 111	74 229 211
1991	SFAX II	ADEL JAOUA	AV D'AFRIQUE - CITÉ SIOS ZITEXVILLE - 3000 SFAX	74 297 369	74 297 387
1993	GREMDA	MONDHER KCHAOU	ROUTE DE GREMDA KM 5 - 3062 SFAX	74 261 661	74 261 759
2006	SFAX TINA	AMEL SELAMI	CITÉ EL MOEZ - ROUTE DE GABES KM 7 - 3083 SFAX TINA	74 686 156	74 687 462
2006	SFAX SAKIET EZZIT	FAHEM JELLOULI	ROUTE DE TUNIS KM 9 - CITÉ EL ONS - 3021 SAKIET EZZIT	74 861 622	74 861 602
2006	SFAX MENZEL CHAKER	SIHEM BIBI GRAJA	ROUTE DE MENZEL CHAKER KM 4 IMMEUBLE DAMMAK - 3020 MENZEL CHAKER	74 620 057	74 620 056
2006	SFAX JADIDA	SOFIENE SALLEM	IMMEUBLE JEBLI CENTER - BAB JEBLI - 3027 SFAX JADIDA	74 404 568	74 400 144
2006	SFAX EL AIN	NADIA BEN AYED	ROUTE EL AIN KM 5 - MARKEZ DERBAL - 3000 SFAX	74 631 533	74 631 502
2008	SFAX ARIANA	MOHAMED MAKNI	ROUTE DE TUNIS KM 1,5 - 3000 SFAX ARIANA	74 442 895	74 442 898
2009	SFAX LA SOUKRA	OMAR AMOURI	RESIDENCE «HIBA» - KASSAS CITE EL HABIB ROUTE SOUKRA KM 3 3052 SFAX	74 665 087	74 665 079
2009	SFAX SAKIET EDDAIEZ	ANOUAR KSONTINI	ROUTE DE MAHDIA KM 6 - SAKIET EDDAIEZ 3011 SFAX	74 890 142	74 293 795

#### Zone Sud

Année	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	GABES	RACHID MOKRANI	75, AV HABBIB BOURGUIBA - 6000 GABES	75 274 700	75 273 255
1988	DJERBA	KHALED BOUNOUH	AV ABDELHAMID EL CADHI - 4180 DJERBA	75 650 230	75 652 029
2001	DJERBA MIDOUN	KAMEL HAOUNI	ROUTE DU PHARE MIDOUN - 4116 DJERBA	75 732 415	75 732 416
2004	GUELLELALA DJERBA	LASSAAD BEN ABIZID	RUE SALAH BEN YOUSSEF - 4155 DJERBA	75 761 618	75 761 616
2006	TOZEUR	ADEL NAJJAR	53, AV FARHAT HACHED - BAB EL HAWA - 2200 TOZEUR	76 461 104	76 461 099
2007	ZARZIS	RIDHA BEL HADJ YAHIA	AV FARHAT HACHED - 4170 ZARZIS	75 692 405	75 692 403
2008	GAFSA	WALID AKREMI	AV JAMEL ABDENNASSER «HOTEL LA LUNE» - 2100 GAFSA	76 225 808	76 226 204
2008	BEN GUERDANE	FOUED AROUAY	AV DES MARTYRS - ROUTE RAS JEDIR - 4160 BEN GUERDANE	75 718 003	75 718 009
2008	TATAOUINE	HAYKEL SRAIEB	ANGLE DE L'AVENUE HABIB BOURGUIBA ET DE LA RUE COMMANDANT BEJAQUI - 3200 TATAOUINE	75 852 281	75.718.002
2009	KEBILI	MOEZ BEN MILOUD	19, RUE 3 SEPTEMBRE - 4200 KEBILI	75 493 402	75 493 350
2009	MEDENINE	CHEDLY BIBI	1, RUE MOSBAH JARBOUA - ROUTE BENI KHERDECH - 4100 MEDENINE	75 644 384	75 644 391
2010	GABES 2	KAMEL LAHBIB	AV SLAHEDDINE EL AYOUBI 6011 GABES	75 291 714	75 291 642
2010	METOUJA	LASSAAD MARZOUGUI	RUE EL BASSATINE - ROUTE DE GAFSA - 6010 GABES	75 372 375	75 372 374
2010	MARETH	FOUED MAHSNI	AV 27 OCTOBRE - 6080 MARETH	75 323 613	75 323 616

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, BANQUES ASSOCIÉES,

### LES CORRESPONDANTS ETRANGERS

ALGERIE (Alger) : Arab Bank PLC - Banque Extérieure d'Algérie - Banque Nationale d'Algérie

ALLEMAGNE (Frankfurt) : Europe Arab Bank plc - Dresdner Bank AG - Commerz Bank AG - Deutsche Bank AG - DG Bank - BHF Bank

ANGLETERRE (London) : HSBC Bank - Barclays Bank Plc - Royal Bank of Scotland - Europe Arab Bank Plc

ARABIE SAOUDITE (Riadh) : National Commercial Bank Jeddah

AUTRICHE (Vienna) : Europe Arab Bank Plc - Bank Austria A.G

BAHREIN (Manama) : Arab Bank Plc

BELGIQUE (Bruxelle) : KBC Bank NV - Fortis Bank - Euroclear Bank SA-NV

CANADA (Toronto) : Royal Bank Of Canada

DANEMARK (Copenhagen) : Danske Bank

EMIRATS ARABES UNIS : Arab Bank PLC - Abou Dhabi

ESPAGNE (Madrid) : Banco Santander Central Hispano Sa - Banco Popular - Espanol SA - Banco Espagnol De Credito - Europe Arab Bank Plc

FINLANDE (Helsinki) : Nordea Bank

FRANCE (Paris) : Europe Arab Bank Plc - Union Tunisienne De Banques - Société Générale - Natixis Bank - Credit Du Nord - Crédit Agricole Paris.

ITALIE (Milan) : Uni Credito Italiano Spa - Banca Nazionale Del Lavoro - Intesa San Paolo IMI - Europe Arab Bank Plc (Rome) - UBAE Arab Italian Bank (Rome)

JAPON (Tokyo) : Union Des Banques Arabes et Françaises - Bank Of Tokyo Mitsubishi Ltd

JORDANIE (Amman) : Arab Bank Plc

KUWAIT (Kuwait) : National Bank Of Kuwait

MAROC (Casablanca) : Arab Bank Plc - Banque Marocaine De Commerce Extérieur - Crédit Du Maroc - Attijariwafa Bank

NORVEGE (Oslo) : Den Norsk Bank

PORTUGAL (Lisbonne) : Banco Commerciale Portugues

SUEDE : SKandinaviska Enskilda Banken - Svenska Handels Banken

SUISSE (Zurikh) : UBS AG - Arab Bank (Switzerland) Ltd - Arab Bank Zurich - Crédit suisse

ETATS-UNIS (New York) : Citibank NA (USD) - JP Morgan Chase Bank

TUNISIE : Citibank NA (USD)

### BANQUES ET SOCIETES PROPRIETES DE L'ARAB BANK Plc

ARAB BANK PLC : JORDANIE - EMIRATS ARABES UNIS - BAHREIN - ALGERIE - CHINE - MAROC - USA - REPUBLIQUE YEMENITE - SINGAPOUR - PALESTINE - QATAR - KAZAKISTAN - COREE DU SUD - LIBAN - EGYPTE

ARAB BANK SOUDAN

EUROPE ARAB BANK PLC - (ESPAGNE - ALLEMAGNE - ANGLETERRE - ITALIE - FRANCE - AUTRICHE)

ARAB BANK AUSTRALIE - SYDNEY

ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK PLC - JORDANIE - AMMAN

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - PALESTINE

ARAB NATIONAL LEASING COMPAGNY - JORDANIE

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - JORDANIE

ARAB AB CAPITAL LTD

ARAB BANK SUISSE (SWITZERLAND) (GENEVE - ZURICH)

### BANQUES ET SOCIETES EN PARTICIPATION ≥ 50%

ARAB INVESTMENT BANK S.A.L - BEIROUTH - LIBAN 66%

ARAB TUNISIAN BANK - TUNISIE 64,24%

AL NISR AL ARABI INSURANCE Co - AMMAN 50%

TURKLAND BANK 50%

### BANQUES ET SOCIETES FILIALES < 50%

ARAB BANK SYRIA - DAMAS 49%

OMAN ARAB BANK S.A.O - RUWI 49%

ARAB NATIONAL BANK - RIADH 40%

ARAB INSURANCE Co - BEIROUT - LIBAN 36,8%

BUILDING COMMERCIAL CO.SARL - LIBAN 34,5%

BANK EL WAHDA - LYBIE 19%

FINANCE, ACCOUNTANCY, MOHASSABA SA. - GENEVE



Siège : 9, rue Hédi Noura - 1001 Tunis  
Tél. : (+216) 71 351 155 - Fax : (+216) 71 342 852  
E-mail : [atb@atb.com.tn](mailto:atb@atb.com.tn) - Web : [www.atb.tn](http://www.atb.tn)

---

**Conception et réalisation : FCA!**